

AERONAUTICS AUTOMOTIVE DEFENSE INDUSTRIAL INSTRUMENTATION MEDICAL SPACE TELECOMMUNICATIONS



Rapport Financier Annuel 2009

SOMMAIRE

I.	INFORMATIONS GENERALES	3
1.	APERÇU DES ACTIVITES.....	3
2.	ORGANIGRAMME.....	9
3.	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS.....	13
4.	RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....	16
5.	RAPPORT DE GESTION FINANCIER.....	19
6.	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE.....	31
7.	RAPPORT DE GESTION SUR L'ENVIRONNEMENT.....	44
8.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONTROLE INTERNE.....	49
9.	RAPPORT DE GESTION SOCIALE.....	51
II.	COMPTES CONSOLIDES	58
1.	COMPTES CONSOLIDES.....	58
2.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	114
III.	COMPTES SOCIAUX	116
1.	COMPTES SOCIAUX.....	116
2.	TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2009.....	135
3.	RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.....	137
4.	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	138
5.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES.....	140
IV.	ORGANES SOCIAUX ET ASSEMBLEES GENERALES	143
1.	PROJET DE RESOLUTIONS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 8 JUIN 2010.....	143
2.	ORGANES SOCIAUX.....	148
3.	INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX.....	149
4.	RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS.....	154
5.	RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS.....	155

I. INFORMATIONS GENERALES

1. APERÇU DES ACTIVITES

1.1. Principales activités

1.1.1. Les gammes de produits

1.1.1.1. Les composants coaxiaux

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions coaxiaux servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces composants, combinaisons de connecteurs, de cordons ou antennes ont pour mission d'assurer la diffusion d'informations avec le moins de distorsions possibles au sein de systèmes électroniques intégrés ou de puces complexes, donc fragiles, sensibles aux environnements thermiques, atmosphériques ou électromagnétiques difficiles.

1.1.1.2. Les connecteurs multicontacts

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions multicontacts servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces connecteurs ont pour mission d'assurer la diffusion simultanée de plusieurs signaux qui peuvent être hétérogènes dans des environnements généralement sévères. Les signaux conduits peuvent être électriques, électromagnétiques ou optiques.

1.1.1.3. Les composants optiques

La Société conçoit, produit et vend des solutions d'interconnexions à base de fibre optique et de technologie optoélectronique.

Ces composants ont pour mission d'assurer la diffusion du signal au travers de la technologie fibre optique qui fait l'objet de nombreux développements en cours.

1.1.2. Les technologies clés

Les produits ci-dessus sont le fruit d'un savoir-faire complexe faisant appel à plusieurs disciplines : structure des matériaux et notamment des alliages spéciaux, chimie et traitement de surface, usinage, moulage et découpe de précision, électronique, optoélectronique et modélisation hyperfréquence.

1.1.2.1. L'usinage de précision

Cette technologie générique comprend le décolletage, le fraisage, la découpe et les reprises diverses de métaux tels que le laiton, l'aluminium, l'acier inox et les cuprobérylium.

Elle est utilisée notamment pour la fabrication des pièces détachées de connecteurs coaxiaux et pour les boîtiers des connecteurs multicontacts.

La micromécanique fait partie du savoir-faire essentiel d'un fabricant de connecteurs et permet de se différencier face à des concurrents moins bien équipés.

Le traitement de surface s'effectue par dépôts électrolytiques (or, argent, nickel et alliages de bronze), sur des lignes de traitements de surfaces automatisées ou, semi-automatisées selon les sites de production.

La très grande expertise de la Société dans le domaine du traitement de surface et l'intégration de la ligne dans le flux de production représentent un atout majeur pour assurer une qualité optimale des connecteurs.

1.1.2.2. La fonderie

La Société maîtrise le design et la mise au point des moules de fonderie nécessaires à la fabrication des boîtiers de ses connecteurs multicontacts. Ceux-ci sont confiés aux sous-traitants en charge de la production mais restent la propriété inaliénable de la Société.

1.1.2.3. Le moulage plastique

Cette technologie est utilisée pour la fabrication des pièces en thermoplastiques, thermo durs ou silicones et s'articule autour de la transformation des granulats.

Elle sert principalement à la réalisation des connecteurs pour fibre optique et des inserts des connecteurs multicontacts.

1.1.2.4. L'assemblage

Cette technologie intervient au stade final de la fabrication des produits et peut-être réalisée sur des machines automatiques ou semi-automatiques ou bien manuellement par du personnel qualifié.

Le degré d'automatisation dépend grandement des quantités à réaliser, de la complexité des produits ainsi que du coût de la main-d'œuvre et donc de la localisation de la fabrication.

1.2. Principaux marchés

La Société conçoit, développe et fabrique des composants électroniques destinés aux équipements militaires et aéronautiques, aux télécommunications sans fil et aux applications industrielles.

De part l'activité de ses clients finaux, les marchés de Radiall peuvent être considérés comme cycliques et dépendent principalement des dépenses d'investissements des grands donneurs d'ordre industriels.

L'activité de la Société ne connaît pas de saisonnalité annuelle prononcée.

1.2.1. Les équipements militaires et aéronautiques

Les composants d'interconnexions sont omniprésents dans l'électronique de défense et dans l'aéronautique : avions et hélicoptères, radars, missiles, satellites et lanceurs, sous-marins...

Les avions militaires ou commerciaux utilisent des composants tels que ceux fabriqués par la Société pour assurer la liaison entre eux des systèmes électroniques très sensibles (outils de mesures, de radiotéléphonie...)

Les marchés aéronautique, bien orientés avant la détérioration du climat économique fin 2008, ont subi notamment au deuxième semestre 2009 des ajustements conjoncturels en raison des impacts de la crise économique sur les compagnies aériennes dont les effets défavorables devraient perdurer en 2010.

Les équipements militaires restent portés par la demande en technologies de radios télécommunication, mais leurs développements restent subordonnés aux politiques budgétaires d'investissement publiques, récemment contraintes compte tenu de la situation économique, même si des opportunités importantes subsistent notamment avec certains pays émergents.

Le marché spatial connaît une croissance soutenue sur trois applications : les télécommunications, l'observation et la navigation, il offre en outre des opportunités de développements notamment dans les pays émergents.

La présence de Radiall sur ces marchés nécessite que nous poursuivions les efforts de développement de connecteurs à la fois plus miniaturisés et dont le poids, caractéristique essentielle, diminue.

1.2.2. Les télécommunications

Il existe trois manières de transmettre des informations : le traditionnel fil de cuivre, les liaisons hertziennes et la fibre optique. La Société est surtout présente dans les faisceaux hertziens qu'utilisent la radiotéléphonie cellulaire.

Les connecteurs fabriqués par la Société se retrouvent dans plusieurs types de sous-ensembles qui nécessitent d'être reliés entre eux par une connexion optimisée tels que :

- les émetteurs et les récepteurs qui captent le signal ;
- les modulateurs qui servent à transformer un signal continu en suite de 0 et de 1 ;
- les multiplexeurs qui groupent, dégroupent et orientent les communications ;
- les compensateurs de dispersion qui corrigent certains défauts du signal.

L'évolution de ce marché est liée aux besoins sans cesse nouveaux de débits élevés, notamment avec le développement des offres de type 3G (UMTS) et WIMAX. En effet, plus la demande sera

forte en débits de transmission, plus les équipements feront appel à des fréquences élevées pour passer du sans-fil très faible perte et cela nécessitera des connexions de haute fiabilité.

Ce marché reste toutefois fragile compte tenu de la dégradation de l'environnement économique notamment en Europe et aux États-Unis.

1.2.3. Les marchés Industriels

L'électronique complexe se développe de plus en plus dans les applications industrielles. Les composants utilisés ou les fonctions assurées ne tolèrent aucune défaillance, quel que soit le domaine abordé: applications médicales, télématique automobile, électronique de puissance, recherche pétrolière ; autant d'applications où les composants d'interconnexions deviennent indispensables.

1.2.4. Répartition du chiffre d'affaires par marché

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par marché est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	2009	2008	2007
PAR MARCHÉ			
Télécom	33 847	50 609	54 365
Militaire, Aéronautique, Spatial	96 732	111 756	108 738
Télématique automobile	6 496	7 247	8 372
Industriel	22 721	29 064	28 900
Groupe	159 796	198 676	200 374

1.2.5. Les clients

La Société dispose de nombreuses références sur ses segments d'activité. Les principaux clients du Groupe sont les suivants :

Aéronautique et Militaire	Télécommunications	Industriel
Thalès (Europe et USA)	Nokia Siemens (Europe et Asie)	Calearo* (Europe)
Labinal (France et USA)	Motorola (USA et Asie)	Delphi (USA)
EADS (Europe)	Ericsson (Europe, Asie et USA)	Continental (Europe)
Harris (USA)	Alcatel-Lucent (Europe, Asie et USA)	Aeroflex* (USA)
Boeing (USA)	Huawei (Asie)	Philips (Europe)
Rockwell Collins (USA)	Foxconn (Asie et USA)	Rhode & Schwartz (Europe)

* nouveaux clients sur l'exercice 2009

Les 10 premiers clients du Groupe en 2009, tous segments d'activité confondus représentent 34 % du chiffre d'affaires. La Société a continué en 2009 à contracter une assurance-crédit pour couvrir le

risque de défaillance crédit de ses clients. Celle-ci couvre les clients facturés par les filiales européennes, chinoise et de Hong Kong, représentant plus de 50 % du chiffre d'affaires total.

1.2.6. Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par zones géographiques d'implantation des clients est détaillée dans le tableau ci-dessous :

	2009		2008		2007	
	K€	%	K€	%	K€	%
France	35 241	22,0	44 854	22,6	46 093	23,0
Union Européenne (hors France)	37 813	23,7	47 747	24,0	47 786	23,8
Amériques	47 172	29,5	59 910	30,2	63 914	31,9
Asie et Reste du monde	39 570	24,8	46 165	23,2	42 581	21,3
Total	159 796	100	198 676	100,0	200 374	100,0

La répartition du résultat opérationnel par zones géographiques peut être visualisée dans la partie II – Comptes Consolidés, note 4.2.

1.3. Position concurrentielle

Nom	Pays	Marchés	Chiffre d'affaires 2009*	Cotation	Capitalisation 12/2009
Concurrents principaux					
Huber & Suhner	Suisse	Totalité	631 M CHF	Zürich	765 M CHF
Amphenol	USA	Aéronautique et Militaire	2 820 M USD	NYSE	8000 M USD
Rosenberger	Allemagne	Télécommunications et Industriel	indisponible	Non coté	N/A
AMP (filiale de Tyco Electronics)	USA	Totalité	10 256 M USD	NYSE	8 152 M USD
Autres concurrents					
Souriau	France	Aéronautique et Militaire	indisponible	Non coté	N/A
Cie Deutsch (filiale de Wendel Investissement)	France	Aéronautique et Militaire	446,6 M USD	Paris	NS

* Source : Communiqué de presse Société.

Les sociétés classées dans la catégorie « Autres concurrents » se distinguent des concurrents principaux par le fait qu'elles ne sont concurrentes que sur une très faible partie du chiffre d'affaires de Radiall.

Dans cet univers concurrentiel, la Société détient une image d'entreprise de qualité et de haute technicité provenant de son expérience dans l'électronique de défense et des industries spatiales,

industries extrêmement exigeantes (qualifications, audits réguliers...). Elle occupe une position de tout premier plan aux côtés des leaders du marché.

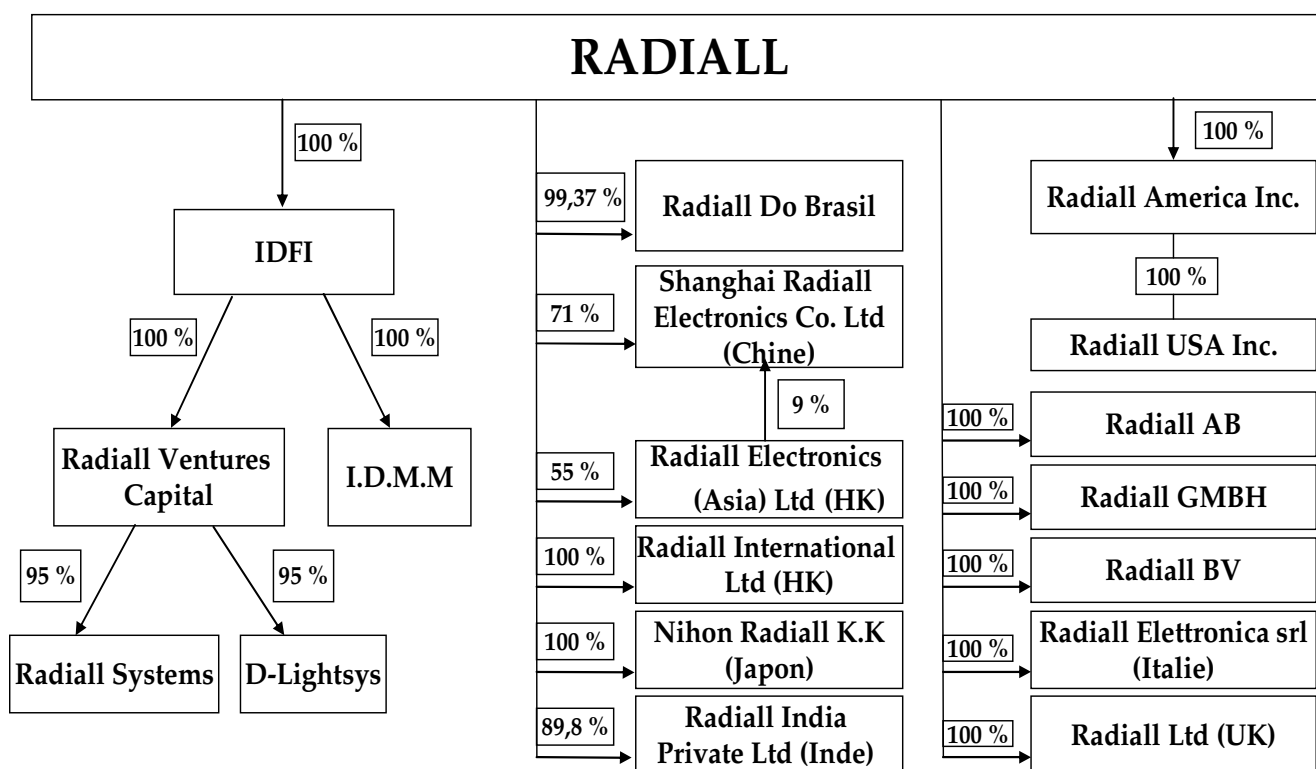
La Société ne se considère pas en situation de dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats industriels ou financiers, et contrats commerciaux avec sa clientèle (cf. paragraphe 1.2.5).

2. ORGANIGRAMME

2.1. Organigramme du groupe

Le schéma ci-après représente l'organigramme des filiales de la Société au 31 décembre 2009.

Au cours de l'exercice 2009 il a été procédé à une réorganisation juridique de la structure américaine au 1er juin 2009, par voie d'absorption de la société Radiall Applied Engineering Products (Radiall AEP) par la société Radiall USA (ex Radiall Jerrik). Il est précisé également qu'au 1er janvier 2010, les sociétés Radiall Ventures Capital et IDFI ont été fusionnées par transmission universelle de patrimoine, pour former la société Radiall Ventures.



La Société conçoit, développe et fabrique une gamme complète de connecteurs et de composants électroniques d'interconnexion : des connecteurs coaxiaux et multicontacts servant à la liaison d'équipements électroniques, des solutions d'interconnexions à base de fibre optique et de technologie optoélectronique, des antennes et des composants hyperfréquences.

La Société intervient également en qualité de prestataire de services pour le compte de ses filiales. Elle rend des services en matière financière et comptable, dans les domaines juridiques, fiscaux et domaines informatiques, et plus généralement pour ce qui concerne l'organisation.

Dans le cadre de son activité, la Société s'appuie sur ces filiales réparties dans le monde telles que présentées dans l'organigramme ci-dessus qui selon les cas, sont des bureaux de vente et/ou des usines. Pour plus de détails, il est possible de se porter au paragraphe 2.2 ci-dessous.

Le détail concernant l'état des filiales et des participations se trouve dans la partie II – Comptes Consolidés, paragraphe 2.

2.2. Présentation des filiales de la société

Au 31 décembre 2009, la Société détient les participations suivantes :

EUROPE

France (siège social, bureaux de vente et usines)

- 100 % du Capital des Industries Doloises Finances, dénommée par abréviation « IDFI », Société par actions simplifiée au capital de 975 000 euros ayant son siège social à Dole (39100) – 13, rue Henri Jeanrenaud – ZA des Grandes Epenottes immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dole sous le numéro 431 847 599, acquise le 9 janvier 2007.

L'objet d'IDFI est la prise et la gestion de participations financières de portefeuilles d'actions, de parts sociales ou d'intérêts, d'obligations, de certificats d'investissements et plus généralement de toutes valeurs mobilières ainsi que la réalisation de prestations de services notamment comptables, administratifs ou informatiques et de conseils en matière de gestion, d'organisation et de direction d'entreprise. IDFI détient elle-même 100 % du capital des sociétés suivantes :

- Industries Doloises de par abréviation « IDMM », Société par actions simplifiée au capital de 560 000 euros ayant son siège social à DOLE 39100 – 13, rue Henri Jeanrenaud – ZA des Grandes Epenottes immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dole sous le numéro 395 061 815,
- Radiall Ventures Capital société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 d'euros, dont le siège social est situé 101, rue Philibert Hoffmann, 93116 Rosny-sous-Bois cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 400 028 213.

Radiall Ventures Capital détient elle-même :

- 95 % du capital de Radiall Systems, société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros, dont le siège social est situé 101, rue Philibert Hoffmann, 93116 Rosny-sous-Bois cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 478 152 879,
- 95 % du capital de D-Lightsys, société par actions simplifiée au capital de 438 000 euros, dont le siège social est 101, rue Philibert Hoffmann, 93116 Rosny-sous-Bois cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 444 645 899.

Les deux sociétés détenues par Radiall Ventures Capital participent à la recherche et au développement de nouveaux produits pour le groupe Radiall.

Nous précisons que la réorganisation tendant à une fusion des sociétés Radiall Ventures Capital et Industries Doloises Finances par le biais d'une transmission universelle de patrimoine est intervenue au 1^{er} janvier 2010. Cette opération, déjà autorisée par le Conseil de surveillance de la Société en date du 20 novembre 2007, a été de nouveau autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 17 décembre 2009.

Pays-Bas (bureau de vente)

- 100 % du capital de Radiall BV, société de capitaux de droit néerlandais au capital de 15 882,31 euros dont le siège social est situé Hogebrinkenkerweg 15 b – 3871 KM Hoevelaken. Cette société a une succursale Radiall Finlande dont le siège social est situé Lentokatu 2 – FIN – 90460 Oulunsalo.

Royaume-Uni (bureau de vente)

- 100 % du capital de Radiall Ltd, société de capitaux de droit anglais au capital de 2 233 850 Livres Sterling dont le siège social est situé Ground Floor, 6 The Grand Union Office Park – Packet Boat Lane – Uxbridge, Middlesex UB82GH, Grande Bretagne et immatriculée sous le numéro 317 22 33 (England & Wales).

Italie (bureau de vente)

- 100 % de Radiall srl, société anonyme de droit italien au capital de 257 400 euros dont le siège social est situé Via Concordia n° 5 – 20090 Assago, Italie.

Allemagne (bureau de vente)

- 100 % de Radiall GmbH, société de capitaux de droit allemand au capital de 485 727,29 euros, dont le siège social est situé Carl – Zeiss – Strabe 10 – D-63322 Rödermark, Allemagne.

Suède (bureau de vente)

- 100 % de Radiall AB société de capitaux de droit suédois au capital de 300 000 SEK dont le siège social est situé Sjoangsvagen Box 6061 – 19106 Sollentuna, Suède, immatriculée sous le numéro 556238-6051.

AMÉRIQUES

États-Unis (bureaux de vente et usines)

- 100 % de Radiall America Inc., société de capitaux de droit de l'état du Delaware au capital de 15 500 000 USD, dont le siège social est situé 6825 West Galveston Street, Suite 11, Chandler, Arizona 85226, USA. Radiall America Inc. détient :
- 100 % de Radiall USA (ex Radiall Jerrick), société de capitaux de droit de l'état de l'Arizona au capital de 22 427 086 USD dont le siège social est situé 6825 West Galveston Street, Suite 11, Chandler, Arizona 85226, USA ; la société Radiall Applied Engineering Products Inc. ayant été absorbée par la société Radiall USA Inc. le 1er juin 2009.

Brésil (bureau de vente)

- 100 % de Radiall Do Brasil, société à responsabilité limitée de droit brésilien au capital de 638 000 R\$ dont le siège social est situé Largo do Machado 54 – CEP : 22221-020 – Sala 706 – Catete 20021-060 – Rio de Janeiro – Brésil et immatriculée sous le numéro CNPJ n° 31.642150/0001-22.

ASIE

Chine (bureaux de vente et usine)

- 71 % de Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd, société à Capitaux Mixtes de droit chinois au capital de 10 200 000 USD dont le siège social est situé 390 Yong He Road, – Shanghai 20072 – Chine. Le solde du capital social est détenu à 20 % par la société Feilo et à 9 % par Radiall Asia.

Hong Kong (bureaux de vente)

- 100 % de Radiall International Ltd, société de capitaux de droit hongkongais au capital de 10 000 HKD dont le siège social est situé Room 212,2F – Elite Industrial Centre – Kowloon et enregistrée sous le numéro 679070.
- 55 % de Radiall Asia Ltd., société de capitaux de droit hongkongais au capital de 300 000 HKD, dont le siège social est situé Room 212,2F – Elite Industrial Centre – Kowloon et enregistrée sous le numéro 207293. Monsieur Charles Wu détient le reste du capital social.

Radiall Asia Ltd. détient également une participation de 9 % dans le capital de Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.

Inde (bureaux de vente et usine)

- 90 % de Radiall India Private Ltd. (ex Radiall Protectron Private Ltd.), société de capitaux de droit indien au capital de 23 636 360 Rs, dont le siège social est situé 25 (d) II Phase, Peenya Industrial Area – 560058 Bangalore, Inde et immatriculée sous le numéro 310394/3344. Le solde du capital social est détenu par la famille Bhandari.

Japon (bureau de vente)

- 100 % de Nihon Radiall KK, société de droit japonais au capital de 44 500 000 YEN, dont le siège social est situé Kohgetsu Building 4F, Room n° 405 – 1 – 5 – 2 Ebisu Shibuya-ku – Tokyo, Japon et immatriculée sous le numéro 0110 – 0 – 046762.

3. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

3.1. Immobilisations corporelles importantes

La Société dispose de bureaux de vente et usines répartis en Europe, il y a également des sites de production notamment en France, en Amérique du Nord et du Sud et en Asie ainsi que cela apparaît aux États-Unis, au Mexique, en Inde et en Chine. La totalité des sites ci-dessus.

Les filiales européennes (hors France) sont exclusivement des bureaux de vente. Dans les autres pays, outre l'activité de vente il y a également des sites de production notamment en France, aux États-Unis, au Mexique, en Inde et en Chine. La totalité des sites est utilisée. Les surfaces non utilisées en tant que bureau sont des surfaces utilisées pour la production.

Les principaux locaux au sein desquels la Société exerce son activité sont situés :

Adresse	Affectation	Surface	Statut	Remarques
101 rue Philibert Hoffmann 93116 Rosny-sous-Bois cedex - France	Siège social et bureau de vente	5 700 m ²	Bail commercial du 27 décembre 2004 pour une durée de 9 ans à compter du 1er janvier 2005	Sous-location de 433 m ² à une société tierce pour une durée de 9 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2005
Neuville sur Brenne et Château-Renault (Indre et Loire) - France	Usine	Neuville : 2 010 m ² Château-Renault : 8 420 m ²	Crédit bail immobilier du 13 juin 2001 pour une durée de 10 ans	
642 rue Emile Romanet – 38340 Voreppe - France	Usine - stockage	1340 m ²	Bail commercial du 1 ^{er} septembre 2009 pour une durée de 9 ans	
641 rue Romanet - 38340 Voreppe - France	Usine	3560 m ²	propriété	
13 rue Henri Jeanrenaud 39100 Dole - France	Usine et bureau de vente	6 900 m ²	Contrat de location avec option d'achat du 20 février 2008 pour une durée de 15 ans à compter du 1er janvier 2008	
390 Hong He Road - Shanghai - Chine	Usine et bureau de vente	4 700 m ²	Contrat de location d'une durée de 30 ans à compter du 1er juillet 1996	

Adresse	Affectation	Surface	Statut	Remarques
25 (D), II Phase, Peenya Industrial Area, Bangalore 560 058, Inde	Usine et bureau de vente	3 500 m ²	Contrat de bail du 25 juillet 2000 pour une durée de 3 ans à compter du 1er août 2000 renouvelable pour des périodes successives de 3 ans	
90 et 104 John W. Murphy Drive, New Haven, Connecticut, États-Unis d'Amérique	Usine et bureau de vente	terrain de 7,06 acres (28 571 m ² environ) et locaux de 65 066 square feet (environ 8 000 m ²)	Propriété	
Ciudad Obregon, Sonora, Mexique, rattaché à Radiall USA Inc.	Usine	12 546 m ²	Contrat de bail du 1er novembre 2006 et avenant du 1er mars 2007 pour une durée de 10 ans renouvelable	composé de trois bâtiments, dont l'un a été achevé en juin 2008 pour une surface de 3.785 m ²

Le bail relatif au site de Moirans situé 440, rue du Rocher de Lorzier et rue de Corporat - 38430 Moirans – France a pris fin le 30 septembre 2009.

Les tableaux ci-après présentent les effectifs, intérimaires et régies compris, par site :

Site ⁽¹⁾	Effectifs Groupe 2009 Avec intérimaires et Régies (moyenne 2009)
Château –Renault (France)	322
Isle-d’Abeau (France)	218
Voiron (France)	124
Voreppe et Moirans (France)	327
Dole (France)	152
Limoges (France)	4
Rosny (France)	77
New Haven (USA)	225
Chandler (USA)	42
Bangalore (Inde)	182
Shanghai (Chine)	427
Obregon (Mexique)	188
Autres	71
GROUPE	2 358

(1) Les sites de Château-Renault, Isle d’Abeau, Voiron et Voreppe sont rattachés à Radiall SA, Dole à IDMM, Limoges à Radiall Systems, New Haven et Chandler à Radiall USA Inc., Le site de Bangalore est rattaché à la filiale Radiall India Private Limited et le site de Shanghai à Shanghai Radiall Electronics Co, Ltd.

Les intérimaires en moyenne annuelle représentent 460 personnes.

Concernant les usines mentionnées dans les tableaux ci-dessus, il n’y a pas de spécialisation de la production.

Concernant la capacité des usines et leur taux d’utilisation, l’information est très variable d’un site à l’autre et non constante d’un mois sur l’autre. Les capacités de production de Radiall sont en mesure de traiter dans la configuration actuelle tout accroissement d’activités jusqu’à 30%. Au-delà, à l’exception du site industriel Obregon qui dispose de réserve de capacité significative en attente du démarrage des grands programmes aéronautiques, la Société serait conduite à devoir renforcer la sous-traitance ou agrandir ses sites industriels existants ou en créer d’autres.

4. RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

4.1. Recherche et développement

Radiall a la volonté d'exercer une activité de Recherche et Développement soutenue que ce soit dans la mise au point de nouveaux produits ou dans l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette R&D s'effectue de trois manières : soit dans le cadre de missions d'études financées par les organismes commanditaires qui financent dans ce cas 30 à 50 % des dépenses engagées, soit dans le cadre de la coopération entre les bureaux d'études de Radiall et de ses clients, soit pour le développement ou l'amélioration de certains composants entrant dans la fabrication des connecteurs de Radiall. Les organismes commanditaires sont selon les cas OSEO ANVAR, le Conseil régional du Limousin ou la Direction générale de la compétitivité de l'Industrie et des Services qui financent en partie les projets.

La stratégie R&D vise à répondre aux exigences des nouvelles technologies (WIMAX, 3G+, 4G...), aux demandes des clients (miniaturisation des produits, réduction du poids des connecteurs...) ou encore à améliorer l'expertise de Radiall dans les matériaux (aluminium, composite...).

Les dépenses engagées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	2009	2008	2007
Dépenses de R&D *	14 955	14 936	12719
% du chiffre d'affaires	9,4%	7,5%	6,4%

* Montants avant crédit d'impôt recherche.

Les effectifs dédiés à la recherche et au développement sont présentés au paragraphe 3.1 du présent document. La stabilité des dépenses d'études en 2009, traduit la volonté de la Société de maintenir un haut niveau de Recherche et Développement compte tenu de leur importance stratégique pour la compétitivité future du Groupe, et ceci malgré un contexte économique défavorable.

En général, la Société n'immobilise pas ses frais de Recherche et Développement. Toutefois deux projets aéronautiques de développement sont immobilisés (enjeu 344 milliers d'euros en 2005). L'amortissement de ces immobilisations est prévu en fonction des quantités produites afin d'être le plus proche possible de la réalité économique du projet. Les informations données par le client relatives aux prévisions de livraisons s'échelonnent sur une durée de 15 ans. Cette démarche est conforme à l'IAS 38 paragraphe 97.

L'IAS 38 paragraphe 128 b) encourage la description des incorporels non reconnus car les critères ne sont pas satisfaisants. Nous ne donnons pas ces précisions essentiellement en raison du nombre très important de petits projets d'une valeur individuelle très faible. Une information très détaillée alourdirait excessivement l'annexe et une information résumée n'apporterait pas de valeur particulière.

Les frais de développement chez Radiall sont quasiment toujours liés à une demande d'un client et peuvent être classés en deux catégories :

- petits projets qui parfois ne nécessitent que quelques jours d'études. Ces études sont généralement liées à un projet de commande spécifique du client. Dans ce cadre l'évaluation des perspectives commerciales et de l'existence d'un marché propre à ce développement est difficile voire impossible. D'autre part, les enjeux pris individuellement sont peu significatifs ;
- projets plus significatifs (montant fixé en interne à 150 milliers d'euros ou plus). Ces projets font l'objet d'une revue trimestrielle technique financière et commerciale qui apprécie entre autres le caractère immobilisable du projet selon les critères d'IAS 38. Dans la plupart des cas, la majeure partie des dépenses est engagée avant que tous les critères d'IAS 38 ne soient remplis. Généralement les deux principaux critères qui sont remplis tardivement sont soit l'assurance raisonnable que la faisabilité technique sera atteinte, soit que les perspectives économiques futures permettront de générer des avantages économiques futurs.

Le financement de ces projets est assuré par un autofinancement global au niveau du Groupe avec éventuellement une recherche de subventions ou de fonds publics.

Les montants R&D présentés dans le tableau ci-dessus, apparaissent avant l'effet des Crédits d'Impôt Recherche dont bénéficie la Société en France. Radiall Ventures Capital, filiale à 100 % de Radiall au travers d'IDFI, détient une participation de 95 % dans deux start-ups innovantes Radiall Systems et D-Lightsys, renforçant ainsi son pôle de compétences dans le domaine des systèmes antennaires à large bande et dans celui de la fibre optique pour environnements sévères.

Le montant total du Crédit Impôt Recherche de 2009 s'est élevé à 1 089 milliers d'euros et a concerné, Radiall SA, Radiall Systems et D-Lightsys. En 2008 ce montant de Crédit Impôt Recherche s'élevait à 1 202 milliers d'Euros.

4.2. Propriété intellectuelle

4.2.1. Brevets

La Société est titulaire de 262 brevets, répartis en 70 familles. Ces brevets sont généralement déposés et enregistrés dans certains pays d'Europe, aux États-Unis, en Chine et au Japon. Ils couvrent notamment les domaines suivants :

- Optique ;
- Composants hyperfréquences ;
- Commutation ;
- Antennes ;
- Multicontact ;
- Coax.

Compte tenu de l'évolution constante des produits fabriqués par Radiall, la durée légale de protection des brevets de 20 ans est largement suffisante pour ne pas en rendre la Société dépendante.

Toutefois, il convient de préciser que le cycle de vie des produits de Radiall est plus court que la durée de protection des brevets.

4.2.2. Marques

La Société a déposé la marque Radiall dans 46 pays parmi lesquels la majorité des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, les Etats-Unis, certains pays d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique. Outre la marque, la Société a déposé les marques suivantes : QLF Quick Lock Formula, Quick Lock Formula, QLF (logo), Radiall Systems et LuxCis... dans la majorité des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada et en Chine.

La société exploite également, principalement aux Etats-Unis, la marque AEP suite à l'acquisition de la société du même nom en 2007.

5. RAPPORT DE GESTION FINANCIER

Le Directoire du Groupe Radiall, réuni le 9 avril 2010, sous la présidence de Monsieur Pierre Gattaz, a examiné les comptes consolidés de l'exercice 2009 audités par les Commissaires aux comptes.

Chiffres Clés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	Variation 2009 - 2008
<i>Chiffre d'affaires</i>	159 796	198 676	-19,6 %
<i>Résultat opérationnel courant</i>	(3 884)	11 137	ns
<i>Marge opérationnelle courante</i>	(2,4 %)	5,6 %	
<i>Autres produits et charges opérationnels</i>	(7 602)		
<i>Résultat opérationnel</i>	(11 486)	11 137	ns
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	(1 272)	(186)	583,9 %
<i>Autres produits et charges financiers</i>	(68)	320	ns
<i>Impôts sur les résultats</i>	(397)	(2 169)	-81,7 %
<i>Résultat net</i>	(13 224)	9 102	ns
<i>Marge nette</i>	(8,3 %)	4,6 %	
<i>Flux de trésorerie liés à l'activité</i>	23 011	16 639	+38,3 %
<i>Capitaux propres (incluant Intérêts Minoritaires)</i>	134 640	154 087	-12,6 %
<i>Endettement financier net</i>	(20 968)	(7 327)	186,2 %

5.1. Baisse du niveau d'activité en 2009

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé en 2009 à 159 796 milliers d'euros, contre 198 676 milliers d'euros en 2008, soit une baisse en donnée publiée de 19,6 %.

A périmètre et taux de change constants, l'activité est en baisse de 21,4 %. Cette réduction de niveau d'activité reflète toujours l'impact de l'environnement économique mondial sur l'Industrie de la Connectique en 2009 dont les signes de reprise pour la société restent à ce jour peu perceptibles. Cette décroissance a été plus sensible sur les secteurs industriels et telecom, plus tardivement observée en aéronautique en fin d'année, tandis que les activités militaires et spatiales ont offert une bien meilleure résistance.

Au plan géographique, toutes les zones de vente ont été impactées par la décroissance de l'activité, ainsi les zones France, Europe et Amériques affichent chacune une baisse d'activité d'environ 21 % par rapport à 2008.

Le reste du Monde résiste mieux à -14%, avec des performances contrastées : l'activité est restée relativement soutenue en Inde et en Asie hormis la Chine, en décroissance en raison de sa forte dépendance à l'activité Télécom.

Le chiffre d'affaires par zone géographique et par marché s'établit de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
PAR MARCHÉ		
Téléphonie sans fil	33 847	50 609
Militaire, Aéronautique, Spatial	96 732	111 756
Télématique automobile	6 496	7 247
Industriel	22 721	29 064
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
France	35 241	44 854
Union Européenne	37 813	47 747
Amériques	47 172	59 910
Asie et reste du monde	39 570	46 165
TOTAL GROUPE	159 796	198 676

Le Directoire précise que Radiall a une activité principale et prépondérante qui est la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques destinés aux applications de la communication sans fil, à la télématique automobile et aux équipements militaires et aéronautiques. Le groupe considère que ces produits représentent une activité unique au sens d'IAS 14.

5.2. Chiffre d'affaires stabilisé au 4^{ème} trimestre :

Les ventes trimestrielles sur les deux derniers exercices se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008	<i>Variation 2009 - 2008</i>
1 ^{er} trimestre	45 144	51 160	(11,8)%
2 ^{ème} trimestre	40 838	52 194	(21,8)%
3 ^{ème} trimestre	36 859	48 468	(23,9) %
4 ^{ème} trimestre	36 955	46 854	(21,1) %
Total année	159 796	198 676	(19,6) %

En 2009, la baisse d'activité est progressive sur les trois premiers trimestres tandis que le 4^{ème} trimestre marque une stabilisation de la baisse. Les secteurs de l'Aéronautique et de la Défense, bien qu'en régression par rapport au 4^{ème} trimestre 2008, sont en légère croissance sur le 4^{ème} trimestre, le segment des Télécom restant le plus touché.

5.3. Marge opérationnelle courante affectée par la baisse d'activité

Compte tenu de la baisse de chiffre d'affaires, et malgré les mesures prises dès le 4^{ème} trimestre 2008 pour adapter le coût des structures au nouvel environnement économique, Radiall a réalisé en 2009 un résultat opérationnel courant déficitaire de 3,9 millions d'euros (- 2,4 % du chiffre d'affaires) contre un profit de 11,1 millions d'euros en 2008 (5,6 % du chiffre d'affaires).

Durant l'exercice le Groupe s'est consacré à ses fondamentaux en mettant en oeuvre strictement ses plans d'actions visant à :

- Limiter les effets de la baisse d'activité, en abaissant son seuil de rentabilité par réduction de ses dépenses et notamment une réduction de ses effectifs d'environ 15 % ;
- Organiser les conditions du rétablissement de sa profitabilité opérationnelle en 2010 ;
- Améliorer encore sa trésorerie par une optimisation drastique de son besoin en fonds de roulement et un recentrage de ses investissements ;
- Renforcer les conditions de son développement futur en poursuivant une politique d'innovation soutenue pour s'adapter aux besoins de ses clients et se préparer à une reprise de ses marchés, et en réallouant ses ressources sur les segments les plus prometteurs ;
- Préparer la reprise de l'activité en redéfinissant ses priorités et ses initiatives stratégiques, tout en s'organisant pour saisir les opportunités commerciales court terme les plus prometteuses.

5.4. Charges et provisions non courantes

Les mesures prises par le Groupe depuis le 4^{ème} trimestre 2008 visant à abaisser le seuil de rentabilité et à préparer son développement futur, ont conduit le Groupe à constater des charges ou provisions non courantes impactant le résultat opérationnel comme suit :

K€	2009	2008
Charges et provisions non courantes de personnel	2 873	0
Charges et provisions sur actifs immobilisés corporels ¹	1 530	0
Charges et provisions sur actifs immobilisés incorporels ²	2 389	0
Autres Charges et provisions sur dépenses non courantes ³	810	0
Total	7 602	0

Après imputations des charges et provisions non courantes, le Résultat Opérationnel du Groupe s'établit à une perte de 11,5 millions d'euros.

5.5. Effectif en diminution

EVOLUTION DES EFFECTIFS *	31 décembre 2009	31 décembre 2008	Variation 2009 - 2008
France	1 182	1 312	(9,9) %
Europe (hors France)	41	43	(4,7) %
Amérique du Nord	399	559	(28,6) %
Asie	588	673	(12,6) %
Total	2 210	2 587	(14,6) %

* Intègre les effectifs intérimaires et régie Mexique

Les effectifs font apparaître une baisse sur l'exercice de toutes les entités du Groupe, notamment en Amérique du nord et en Asie où les effectifs ont été réduits respectivement de 160 personnes (- 28,6 %) et 85 personnes (- 12,6 %). La baisse en France étant proportionnellement moins importante.

¹ Les charges et provisions sur actifs immobilisés corporels concernent des dépréciations d'installations ou de machines industrielles liées aux projets de restructuration des sites Grenoblois de Voiron et Voreppe, et celui de Shanghai, respectivement pour 885 milliers d'euros et 645 milliers d'euros.

² Les charges et provisions sur actifs immobilisés incorporels incluent les dépréciations d'écart d'acquisition de Radiall Systems pour 67 milliers d'euros, et de la société IDMM pour 1 350 milliers d'euros. Il a été également constaté au cours du 2^{ème} semestre 2009 et consécutivement aux réorganisations opérationnelles et juridiques aux Etats-Unis, une dépréciation de la marque AEP pour 972 milliers d'euros.

³ Les autres charges et provisions non courantes concernent principalement des dépenses d'honoraires engendrées sur études de croissance externe et de développement stratégique pour 625 milliers d'euros, et une quote part de 163 milliers d'euros liée aux dépenses réalisées par la société pour préparer les opérations publiques de rachat d'action en février 2010.

Malgré la baisse d'activité, et afin de préparer les développements futurs du Groupe, les dépenses de recherche et développement de 15,0 millions d'euros, soit 9,4 % du chiffre d'affaires, sont restées très soutenues et se sont concentrées sur l'innovation technologique nécessaire à l'accompagnement des clients, les travaux d'homologation de nouvelles applications et le développement de la gamme de produits.

5.6. Résultat net 2009

Après imputation d'une charge de 1 272 milliers d'euros au titre du coût de l'endettement financier net, d'une perte de 68 milliers d'euros au titre des autres produits et charges, et d'une charge d'impôts de 397 milliers d'euros, le Groupe enregistre un résultat net 2009 négatif de 13,2 millions d'euros (- 8,3 % du chiffre d'affaires) contre un résultat net positif de 9,1 millions d'euros en 2008.

5.7. Forte génération de trésorerie en 2009

Dans le contexte d'un exercice 2009 déficitaire, les flux de trésorerie générés par l'activité sont positifs à 23,0 millions d'euros contre 16,6 millions d'euros en 2008.

Les investissements corporels et incorporels représentant 15,1 millions d'euros en 2007 et 15,8 millions d'euros en 2008, ont été réduits à 5,8 millions d'euros en 2009. Cette diminution en 2009 est consécutive au recentrage des investissements sur les projets les plus stratégiques, liés à des projets clients, ou bien nécessaires à l'amélioration des capacités industrielles pour préparer l'avenir.

Les mesures drastiques visant à l'amélioration du besoin en fonds de roulement et en particulier concentrés sur la réduction des stocks et des comptes clients, conjuguées à l'optimisation du niveau d'investissement, permettent à la société de générer 12,1 millions d'euros de trésorerie au cours de l'exercice, portant les disponibilités nettes à 66,3 millions d'euros à fin 2009 contre 54,2 millions d'euros à fin 2008.

La dette financière à long terme est passée de 44 469 milliers d'euros au 31 décembre 2008 à 43 300 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

La société a poursuivi en 2009 une politique de couverture de change partielle afin de se prémunir contre le risque de dévaluation de ses avoirs en devises, notamment dollars (USD).

Après imputation des résultats 2009, les capitaux propres s'établissent à 134 640 milliers d'euros.

5.8. Les résultats sociaux

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2009 s'établit à 97 996 milliers d'euros dont un peu moins de la moitié concerne des flux inter-compagnies.

Le résultat d'exploitation affiche une perte de 11 819 milliers d'euros contre un résultat déficitaire de 1 946 milliers d'euros en 2008.

Le résultat financier est de 2 817 milliers d'euros contre 5 494 milliers d'euros en 2008.

Le résultat net est en perte à 11 271 milliers d'euros. Il convient de noter que la société Radiall n'a pas comptabilisé d'impôts sur les bénéfices en raison de l'existence de pertes fiscales antérieures reportables.

Les fonds propres s'établissent à 104 824 milliers d'euros, et la trésorerie nette s'est accrue de 42 829 milliers d'euros à 54 663 milliers d'euros.

CHIFFRES CLÉS <i>(en milliers d'euros)</i>	Décembre 2007	Décembre 2008	Décembre 2009	Variation 2009 / 2008
Chiffre d'affaires	136 449	127 302	97 996	(23,0) %
Résultat d'exploitation	1 740	(1 946)	(11 819)	(507,3) %
Marge opérationnelle	1,3 %	(1,5) %	(12,1) %	
Résultat financier	8 696	5 494	2 817	(48,7) %
Résultat courant	10 436	3 548	(9 002)	(353,7) %
Résultat exceptionnel	(972)	744	(3 044)	(509,1) %
Impôts sur les résultats	(198)	824	775	(5,9) %
Résultat net	9 662	5 116	(11 271)	(320,3) %
Capitaux propres	122 610	119 460	104 824	(12,2) %
Trésorerie nette *	54 521	42 829	54 663	27,6 %

* Disponibilités + VMP + Actions propres – concours bancaires courants.

Information sur les délais de paiement des fournisseurs de la société mère :

Le délai de paiement généralement retenu pour les fournisseurs est de 45 jours fin de mois.

Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, l'échéancier des factures fournisseurs français au 31 décembre 2009 est constitué de montants payables dans un délai inférieur à 30 jours pour 1,9 millions d'euros et de montants payables entre 30 jours et 45 jours pour 2,4 millions.

5.9. Emprunt obligataire

En date du 18 juillet 2007, le groupe Radiall a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'A.M.F. sous le n° 07-199 et d'une présentation dans le rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007. Pour rappel, le montant de cet emprunt s'élève à 39 478 milliers d'euros.

5.10. Eléments postérieurs à la clôture

Le Conseil de surveillance dans sa séance du 6 janvier 2010, a décidé de mettre en œuvre un rachat d'actions Radiall auprès de ses actionnaires portant sur 545 450 actions soit environ 25 % de son capital social dans le cadre (i) d'une offre publique de rachat d'actions (l'« OPRA ») en vue de leur annulation, en application des dispositions des articles L. 225-204 et L. 25-207 du Code de commerce, ainsi que (ii) d'une offre publique d'achat simplifiée (l'« OPAS ») réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce, voté par l'Assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 27 mai 2009.

Les conditions de l'offre déposée le 11 janvier 2010 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, ouverte du 29 janvier au 18 février 2010, étaient les suivantes :

- une offre publique de rachat d'actions portant sur 545 450 actions Radiall au prix de 63€ par action ;
- une offre publique d'achat simplifiée sur la totalité des 225 582 bons de souscription ou d'achat d'actions Radiall au prix de 4,90 euros par BSAAR pour les BSAAR A et de 1,75 euro par BSAAR pour les BSAAR B.

Après annulation par le Directoire de Radiall du 10 mars 2010 des titres rachetés, la détention du public a été réduite à 11,2 % à cette date.

5.11. Perspectives 2010

Dans le contexte de la crise économique et d'une forte réduction de son activité en 2009, le Groupe s'est consacré à ses fondamentaux en mettant en oeuvre strictement ses plans d'actions visant à :

- Limiter les effets de la baisse d'activité, en abaissant son seuil de rentabilité par réduction de ses dépenses ;
- Améliorer encore sa trésorerie par une optimisation drastique de son besoin en fonds de roulement et un recentrage de ses investissements ;
- Organiser les conditions du développement futur en poursuivant une politique d'innovation soutenue pour s'adapter aux besoins de ses clients, et se préparer à une reprise de ses marchés, en réallouant ses ressources sur les segments les plus prometteurs ;
- Préparer la reprise de l'activité en redéfinissant ses priorités et ses initiatives stratégiques, tout en s'organisant pour saisir les opportunités commerciales court terme les plus prometteuses.

Le Groupe anticipe en 2010, un chiffre d'affaires similaire à celui constaté en 2009 dans un marché de la connectique qui reste toujours incertain malgré quelques signes de reprise.

Ayant réduit le montant de son point mort grâce aux plans d'actions réalisés en 2009, le Groupe vise le rétablissement d'un résultat opérationnel courant positif en 2010.

5.12. Principaux facteurs de risques et leurs préventions

Radiall est un groupe international diversifié opérant dans des secteurs d'activité multiples.

Les principaux risques recensés sont les suivants :

5.12.1. Perte de valeurs des actifs

Ce risque porte principalement sur trois postes du bilan : les immobilisations, les stocks et les créances clients.

S'agissant des immobilisations, le risque porte sur une perte de valeurs en raison d'une sous-utilisation de la machine ou d'une inadéquation de l'équipement. Pour réduire ce risque et conformément aux exigences des IFRS, une revue annuelle systématique des indices de pertes de valeurs est effectuée dans les usines et les ajustements éventuels sont comptabilisés.

Pour les stocks, une étude trimestrielle des rotations lentes et des pièces obsolètes est effectuée. Une provision traduisant un écart par rapport au prix de marché ou au risque de rebut est constituée le cas échéant.

Enfin le portefeuille clients est suivi de manière rigoureuse par le service de Crédit Management et pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom. Par ailleurs, l'ensemble des sites du groupe Radiall est couvert par une police d'assurances multirisques industriels offrant une protection contre la destruction accidentelle des moyens de production

5.12.2. Perte d'exploitation

En plus d'assurer le Groupe contre un sinistre d'intensité (incendie, inondation...), la police d'assurance prévoit également l'indemnisation de la perte d'exploitation.

La perte d'exploitation s'appréhende également au regard du risque de change sur les mouvements commerciaux. Radiall, qui réalise environ 55 % de son chiffre d'affaires en dehors de la zone euro, pratique une politique de couverture sur ces flux Euros/Dollars sélective, qui tient compte de la cherté des primes et des risques de fluctuations des encaissements en dollar. A la fin de l'exercice 2009, le Groupe disposait dans ses livres de plusieurs contrats optionnels Euros/ Dollars exerçables en 2010 pour un total de 10,9 millions de dollars.

Enfin, Radiall a souscrit des polices d'assurances pour se prémunir des conséquences découlant de sinistres entraînant sa responsabilité civile du fait des agissements de ses salariés ou des désordres causés par ses produits. Ces polices ont été prévues pour couvrir la quasi-totalité des situations où les conséquences financières du sinistre ne seraient pas supportables pour le Groupe.

5.12.3. Erreur de stratégie ou stratégie perdante

Ce dernier risque majeur a fait l'objet dès 2005 d'un projet d'ensemble qui s'est poursuivi en 2007 impliquant tous les acteurs du Comité de Direction. Ce projet a amené les parties en présence à valider les orientations stratégiques du Groupe et à mettre en place des capteurs pour suivre son déploiement.

Les conclusions de l'équipe projet justifiaient d'être revues dans le cadre du nouvel environnement de crise économique constaté depuis fin 2008. C'est pourquoi le Groupe a lancé au cours du 4^{ème} trimestre 2009, une analyse stratégique dont les conclusions et ses conséquences opérationnelles seront finalisées au premier semestre de l'année 2010.

5.13. Rapport technologique, recherche et développement

Dépenses de Recherche et Développement	2009	2008	2007
(en milliers d'euros)	14 955	14 936	12 719
% du chiffre d'affaires	9,4%	7,5 %	6,2 %

Note : Dépenses brutes après subvention, hors Crédit Impôt Recherche.

Radiall a maintenu un haut niveau de Recherche et Développement sur 2009 malgré un environnement économique difficile.

Au plan financier, la Société Mère ainsi que ses deux filiales françaises Radiall Systems et D-Lightsys ont comptabilisé un crédit impôt recherche calculé sur une base de projets éligibles s'élevant à 1 089 milliers d'euros.

5.14. Mémento de l'actionnaire

Evolution de l'action

(En milliers d'euros)	Plus haut	Plus bas	Dernier	Bénéfice net par action (Groupe)*
2004 *	75.70	53.90	57.80	2.02
2005 *	70.40	53.05	69.75	4.82
2006	105.00	68.05	98.20	8.68
2007	115.99	90.00	91.00	5.87
2008	91.45	35.05	47.00	3.56
2009	48,50	34,01	43,10	- 6,40

* Bénéfice net par action en normes IFRS.

Structure du capital

	31 déc. 2009		31 déc. 2008	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'Investissement Radiall *	27,6	32,1	27,6	30,0
Hodiall *	43,5	50,4	43,5	50,1
Pierre Gattaz	2,2	2,6	2,2	2,6
Public et divers **	26,6	14,9	26,6	17,3

* Holdings regroupant les intérêts des familles Gattaz dans Radiall. Ces holdings, ainsi que les membres des familles Gattaz, ont déclaré agir de concert (Avis n°95-3290 publié par SBF - Bourse de Paris en date du 17 novembre 1995).

** Les actions recensées détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,2 % du total.

Au 31 décembre 2009, Radiall détenait au titre du contrat d'animation, 8 335 actions, soit 0,38 % du capital et par ailleurs 30 000 actions enregistrées en titres immobilisés, soit 1,4 %.

Comme précisé au paragraphe 10 « Eléments postérieurs à la clôture », suite à la réduction de capital du 10 mars 2010, la détention du public a été réduite à 11,2 % à cette date.

Plans d'Options d'Actions au 31 décembre 2009 :

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Information sur les options de souscription ou d'achat

	Plan n°2
Date d'assemblée	17 mai 2001
Date du Directoire	27 septembre 2005 sur autorisation de l'assemblée
Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	4 207
Dont le nombre pouvant être souscrit ou acheté par les mandataires sociaux :	1 803
- Pierre Gattaz	0
- P. Michel Churg	601
- André Hernandez	601
- Dominique Buttin	601
Point de départ d'exercice des options	21 septembre 2005
Date d'expiration	20 décembre 2009
Prix de souscription ou d'achat	56,97
Nombre d'action souscrite au 31 décembre 2009	451
Nombre cumulé d'option de souscription ou d'achat d'action annulées ou caduques	3 756
Option de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	0

Option de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.

Il est précisé qu'aucune option n'a été consentie durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options.

De même, aucune option détenue sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment n'a été levée durant l'exercice 2009.

Aucun mandataire social n'a levé d'option de souscription ou d'achat d'actions durant l'exercice.

Opérations sur titres des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article 223-26 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers et 225-100 du code de Commerce, le Directoire indique qu'au cours de l'année 2009, il n'y a eu aucune opération des dirigeants sur les titres de la Société .

Dividendes distribués au titre des cinq derniers exercices (en euros)

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2004	2 217 960	0,50
2005	2 217 960	0,92
2006	2 218 160	1,12
2007	2 230 477	1,30
2008	2 181 947	0,95

Pour information, le capital a été converti en euros, sans référence à une valeur nominale.

Proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2009

Le Directoire a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende de 0,75 euros par action et d'affecter le bénéfice social comme suit :

Report à nouveau antérieur	11 705 700,07 euros
- Résultat de l'exercice	(11 271 431,11) euros

Report à nouveau après Affectation du résultat :	434 268,96 euros
---	------------------

Réserve Générale antérieure	45 187 468,64 euros
- Dividendes	1 386 093,00 euros
soit 0,75 euros par action	

Réserve Générale après distribution	43 801 375,64 euros
-------------------------------------	---------------------

Les dividendes seront mis en paiement le 14 juin 2010.

Délégation de pouvoir en cours de validité donnée au Directoire pour réaliser des augmentations de capital.

L'assemblée générale du 27 mai 2009 a donné pouvoir au Directoire, par délégation, d'effectuer une ou plusieurs augmentation de capital, pour une durée de 12 mois à compter de la date d'assemblée.

6. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE

➤ Introduction : rappel des obligations légales

En application des dispositions de l'article L225-68 du code de commerce, le Président de votre Conseil de Surveillance vous rend compte dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en place est en cours au sein de votre société.

Par ailleurs il est précisé que, suite à la publication du Code Middledenext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites en décembre 2009, la société a décidé de se conformer à ce code.

Ce rapport a été établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations gérés par la direction financière, l'audit interne et l'ensemble des politiques et procédures internes.

6.1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance – Gouvernement d'entreprise

6.1.1. Organes d'administration et de direction de Radiall S.A.

Radiall S.A. est une société anonyme ayant opté pour une administration de forme dualiste à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire et donne au Directoire des autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au-delà des dispositions légales par l'article 18 des statuts. Ce dernier prévoit que les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, la fondation de sociétés ou tous apports à des sociétés constituées ou à constituer ainsi que toutes prises d'intérêt dans ces sociétés doivent être préalablement autorisés par le Conseil de Surveillance. Ces limitations sont inopposables aux tiers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a fixé, lors de sa réunion du 27 mars 2007, des montants en deçà desquels son autorisation préalable de constitutions de sûretés n'est pas nécessaire.

Le Conseil de Surveillance s'est doté d'un Règlement Intérieur portant notamment sur les possibilités de recourir aux moyens de communication comme la visioconférence. Ce règlement intérieur a fait l'objet de modifications suite aux travaux du Groupe de travail mis en place au cours de l'exercice 2006. Ce nouveau règlement intérieur a été présenté au cours de la réunion du Conseil de Surveillance du 27 mars 2007 qui a entériné la totalité des modifications suggérées.

Le Directoire comme le Conseil de Surveillance se réunissent au moins une fois par trimestre, le Directoire présentant un rapport d'activité au Conseil de Surveillance tous les trois mois conformément aux dispositions légales.

Un Directeur Général Adjoint, M. P. Michel Churg, a secondé le Président du Directoire jusqu'en fin 2009.

Compte tenu de la taille de la société, le Conseil de Surveillance et le Directoire ne se sont pas dotés de Comités spécialisés.

Composition et fonctionnement des organes d'administration

• **Conseil de Surveillance**

Le Conseil de Surveillance est composé de cinq (5) membres, dont deux (2) indépendants.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du Conseil de Surveillance par le Président ou son mandataire par tous moyens appropriés, même verbalement.

Le Conseil s'est réuni cinq fois en 2009.

En moyenne, sont présents aux séances les deux tiers des membres.

Membres "majoritaires" :

M. Yvon Gattaz, Président
Melle Roselyne Gattaz, Membre
M. Bruno Gattaz, Vice Président

Membres indépendants :

M. Robert Papin, Membre
M. Didier Lombard, Membre

Sont considérés comme membres indépendants les administrateurs répondant à la définition et aux critères décrits dans le Code Middlednext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de décembre 2009.

Des informations sur les membres du Conseil de Surveillance et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2009.

Contenu des réunions du Conseil de Surveillance :

Les principaux domaines d'intervention du Conseil de Surveillance pour 2009 ont été les suivants :

- Examen des comptes et approbation du rapport de gestion,
- Evolution des membres du Conseil de Surveillance,
- Rémunération du Président du Conseil de Surveillance,
- Discussion des rapports d'activité trimestriels du Directoire,
- Examen des conventions réglementées,
- Approbation du rapport sur les plans d'options,
- Evolution des structures et participations du Groupe,

- Réduction du capital social dans le cadre du programme de rachat d'actions,
- Discussion relative aux procédures de contrôle interne,
- Projets de croissance externe ou de désinvestissements,
- Discussion en vue de l'attribution d'une subvention à une filiale,
- Modifications statutaires relatives aux modalités de tenue des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance,
- Autorisations données au Directoire de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales,
- Autorisation de conventions de trésorerie ou de prestations de services au sein du Groupe,
- Projet d'opérations publiques sur les titres de la société.

- **Directoire**

Le Directoire est composé des deux (2) membres suivants:

- M. Pierre Gattaz, Président ;
- M. P. Michel Churg, Membre et Directeur Général Adjoint ; Au 17 novembre 2009 et suite à la démission de Monsieur P. Michel Churg, en date du 17 septembre 2009, M. Guy de Royer Directeur Financier du Groupe a été nommé membre du Directoire.

Des informations sur les membres du Directoire et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2009.

Le Directoire est convoqué par le Président ou par deux de ses membres. Le Directoire s'est réuni quatre fois en 2009. Tous les membres étaient présents aux réunions.

Contenu des réunions du Directoire :

Les principaux domaines d'intervention du Directoire pour 2009 ont été les suivants :

- Arrêté du rapport d'activité trimestriel,
- Arrêté des comptes et documents prévisionnels et émission du rapport de gestion,
- Convocation de l'assemblée générale des actionnaires,
- Discussion sur les options de souscription d'actions, d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites,
- Emission du rapport sur les plans d'options,
- Emission de la liste des conventions réglementées,
- Modifications statutaires relatives aux modalités de tenue des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance,
- Réduction du capital social dans le cadre du programme de rachat d'actions,
- Politique de change,
- Projets de croissance externe ou de désinvestissements,
- Demande d'autorisations au Conseil de Surveillance de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales,
- Evolution des membres du Directoire,
- Projet d'opérations publiques sur les titres de la société.

- **Comité de Directions Opérationnelles**

Le Directoire s'appuie cependant largement sur le Comité de Directions Opérationnelles («C.D.O.») pour définir et déployer la stratégie du Groupe et assurer la gestion de la société. Le C.D.O., dont les membres du Directoire font tous partie, se réunit tous les quinze jours.

Composition du C.D.O. au 31 décembre 2009:

- M. Pierre Gattaz, Président du Directoire,
- M. Denis Aubourg, Directeur Commercial,
- M. Dominique Buttin, Directeur de la Division « Aéronautique Défense & Instrumentation »,
- M. André Hartmann, Directeur Zone Asie,
- M. Frédéric Perrot, Directeur de la Division « Télécom Automobile & Industriel »,
- M. Guy de Royer, Directeur Financier.
- M. Jean-Pierre Wilsch, Directeur des Relations Humaines,

6.2. Procédures de contrôle interne

Conformément aux engagements pris auprès de l'A.M.F. au cours de l'année 2008, Radiall a choisi de s'appuyer sur le Cadre de Référence de contrôle interne publié en 2006 par un Groupe de Place, sous l'égide de l'A.M.F. Ce cadre est actuellement en cours de mise en place par le Groupe.

6.2.1. Définition du contrôle interne et objectif du rapport

Le contrôle interne défini et mis en œuvre chez Radiall est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire et le Comité de Directions Opérationnelles,
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Et plus globalement, contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

La Société a, au cours de cet exercice, intégré dans sa réflexion sur l'évolution de son dispositif de contrôle interne l'ensemble des recommandations faites par le Groupe de Place dans le Cadre de Référence ; L'absence de fonction dédiée à l'audit interne au cours de l'exercice 2009 a ralenti la mise en place des améliorations souhaitées par les organes de gouvernance, en terme d'activités de contrôle, de surveillance permanente et de recensement et d'analyse des risques, toutefois un

certain nombre de travaux décrits dans le rapport du président ont permis des améliorations, et, la nomination en fin d'année 2009 d'un auditeur interne, a permis de planifier pour 2010 un certain nombre d'actions prioritaires.

Objectif du rapport

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur dans le Groupe Radiall, qui comprend la société mère et les sociétés consolidées.

6.2.2. Organisation du contrôle interne

6.2.2.1. La Charte et les valeurs de RADIALL

Les valeurs d'intégrité, d'éthique, d'exemplarité et de compétences sont des préoccupations importantes du Groupe depuis de nombreuses années, sous l'impulsion du Président du Conseil de Surveillance, qui compte parmi les fondateurs du mouvement « *E.T.H.I.C.* » (Entreprise à Taille Humaine Industrielle et Commerciale).

La Charte Radiall s'articule autour de trois objectifs :

- « Satisfaction des clients » pour exister,
- « Epanouissement des hommes » pour construire,
- « Prospérité pour l'entreprise » pour durer.

Et de sept valeurs :

- « Ethique » : agir avec intégrité et respecter nos engagements,
- « Excellence » : être les meilleurs dans nos activités,
- « Anticipation » : prévenir les risques et préparer les changements,
- « Rigueur financière » : défendre une liberté essentielle, l'indépendance financière,
- « Innovation » : progresser par des idées nouvelles,
- « Adaptabilité » : savoir évoluer pour gagner,
- « Mondialisation » : s'adapter aux exigences internationales.

La Charte Radiall mise en avant sur les sites Internet et intranet, est inscrite dans les règlements intérieurs, affichée dans tous les sites du Groupe, et communiquée à tous les nouveaux entrants dans le cadre du séminaire d'intégration *Magellan* ou à travers le livret d'accueil. Cette charte est complétée par la « *Charte N.T.I.C.* » (Nouvelle Technologie d'Information et de Communication), qui informe les salariés de leurs droits et obligations et a pour objectif de les sensibiliser aux aspects de sécurité informatique.

Par ailleurs, il existe un « *Référentiel du Manager en France* » qui décrit les principales valeurs attendues des Managers, et qui sert de base lors des entretiens annuels de progrès.

6.2.2.2. Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe Radiall est sous la responsabilité du C.D.O., qui se réunit toutes les deux semaines.

Par ailleurs, Radiall fait l'objet de contrôles externes nombreux de la part de certains clients en particulier dans les secteurs militaire, aéronautique, spatial, automobile et télécommunications. Ces audits couvrent à la fois les aspects techniques, financiers et certains éléments de maîtrise des risques.

Au niveau du Groupe, le contrôle interne s'organise autour de directions opérationnelles et de directions fonctionnelles dont les missions sont les suivantes :

- **La Direction générale adjointe**

Elle coordonne l'ensemble des fonctions Groupe et la gestion des projets associés.

- **La Direction finances**

Elle regroupe les activités fonctionnelles suivantes :

- **La Comptabilité** : Elle établit les comptes sociaux et fiscaux de Radiall S.A., ainsi que les comptes consolidés.
- **Le Contrôle de Gestion** : Il établit un "reporting" mensuel de gestion, assure la fiabilité des informations financières. Il est le garant du processus budgétaire. Il a compétence et autorité au sein d'une organisation duale Division/zone géographique.
- **L'Audit Interne** : L'auditeur interne contribue à la mise en œuvre des dispositions concernant la LSF, et exerce des missions de contrôle dans l'ensemble du Groupe à la demande de la direction générale. Le remplacement de l'auditeur interne prévu en 2008 a dû être différé consécutivement à une réorganisation de la Direction finances. Le pourvoi du poste est intervenu fin 2009, une nouvelle Charte d'audit Interne a été définie et un premier Plan de missions d'audit pour l'année 2010 a été présenté au Conseil de Surveillance du 17 décembre 2009.
- **La Trésorerie** : Elle gère l'équilibre des flux financiers et le placement des excédents (sur des supports sans risque en capital) de la maison mère. Elle est également en charge de la couverture du risque de change pour le Groupe.
- **Le Juridique** : Il assure le secrétariat juridique de Radiall S.A., conseille les Directions opérationnelles dans l'élaboration et le suivi des engagements contractuels et est en charge du contentieux. Il assure également la gestion et l'optimisation du programme d'assurance Groupe. Il est à l'écoute de l'évolution du droit tant français qu'europpéen et international et assure une veille juridique permanente. Il s'assure également du respect par la société de ses obligations en tant que société cotée et notamment en matière d'information réglementée suite à la transposition en droit français des directives européennes.

- **Le Crédit Management** : Il a pour objet le recouvrement des créances du Groupe Radiall, suit la couverture d'assurance crédit des entités du Groupe et assure le précontentieux.
- **Les Assurances** : Leur rôle est le développement et la mise en place d'une politique globale et mondiale de couverture des risques assurables.
- **La Communication Financière** : Elle consiste en la diffusion des communiqués de presse et de l'ensemble des informations financières dans le respect de la réglementation en vigueur. Son responsable assure la relation avec l'A.M.F., EURONEXT et les analystes financiers.

Ces activités sont réalisées en interne ou sous-traitées à la société Hodiall, holding d'animation du Groupe Radiall avec laquelle il existe une convention de prestations de services.

- **La Direction systèmes d'information**

Elle définit la politique générale s'agissant des systèmes d'information tant au plan de l'infrastructure technique que des logiciels utilisés.

Elle assure l'exploitation des systèmes centraux y compris la gestion des accès utilisateurs et participe au développement de nouvelles applications. Elle veille également à la sécurité du réseau informatique Groupe.

- **La Direction des relations humaines**

Elle intervient dans la politique des ressources humaines en particulier dans la définition de la politique salariale et dans l'évolution des effectifs du Groupe.

La direction des relations humaines avait engagé en 2007 un chantier visant la rédaction d'une charte éthique et sociale. Cette charte a été diffusée aux salariés au deuxième trimestre 2008 sous forme d'un livret en français et en anglais. Elle reprend et illustre par l'exemple les 7 valeurs fondamentales de la Charte Radiall.

- **La Qualité Groupe**

Le Groupe Radiall a défini une stratégie de qualité totale au travers de diverses certifications (en particulier ISO9001 et 14000, EN/AS9100, ISO TS16949) dont la Qualité Groupe assure la mise en place, le suivi et le déploiement dans l'ensemble des filiales.

6.2.2.3. Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société mère sur les filiales

Il s'exerce par l'intermédiaire d'une présence effective aux Conseils d'Administration qui se tiennent selon les règles locales de chaque pays.

Les filiales disposent d'une autonomie de gestion relativement large pour réaliser les objectifs budgétaires. Mais elles sont tenues de respecter les procédures Groupe (embauches,

investissements...). De plus, certaines fonctions clés demeurent sous l'étroite responsabilité du siège (cf. § Acteurs du contrôle interne).

L'année 2009 n'a pas connu de changement majeur dans le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société sur ses filiales.

6.3. Gestion des risques

6.3.1. Politique générale

➤ *La définition et le déploiement de la stratégie*

Le Groupe Radiall s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques pour atteindre ses objectifs de performance, d'optimisation de ses opérations, de conformité aux lois et règlements en vigueur et de satisfaction du client. Le Groupe a poursuivi sa politique d'équilibrage de son portefeuille d'activités.

La stratégie de l'entreprise et les objectifs prioritaires sont ensuite définis par le C.D.O., et déclinés sous la forme d'un plan à 5 ans.

6.3.2. L'évaluation des risques

➤ *La cartographie des risques majeurs*

L'audit interne a réalisé courant 2004 une cartographie des risques majeurs, dont les trois principaux risques sont analysés dans le rapport de gestion (pertes d'exploitation, perte de valeur d'actif et erreur stratégique ou stratégie perdante). Il a défini un référentiel des risques majeurs, génériques et spécifiques au domaine de l'entreprise, et la nature des risques : industriel, stratégique, humain, financier. Il a procédé à divers entretiens avec des membres de la direction, en leur demandant d'évaluer les risques majeurs selon une échelle prédéfinie en terme d'impact et en terme de fréquence, en fonction des conséquences sur le résultat, les hommes et les actifs du Groupe, et de pondérer ces risques pour ne retenir que les principaux. Les risques ont ensuite été hiérarchisés et analysés par le C.D.O.

➤ *La cartographie des risques opérationnels*

En 2007, Radiall avait établi une cartographie des risques au niveau du processus « achat industriel » sur la base d'entretiens de membres concernés de la direction. La société a poursuivi en 2008 une démarche d'amélioration continue au travers de questionnaires d'auto évaluation des membres du Comité de Directions Opérationnelles et des responsables financiers qui ont été remplis par les intéressés au quatrième trimestre 2008. Les analyses et la synthèse des résultats de ces questionnaires seront revus et mis à jour en 2010, afin de hiérarchiser de nouveau les risques identifiés et de mettre en place des plans d'actions appropriés.

6.3.3. Les éléments clefs du système de contrôle interne mis en place par la Société

➤ *Processus budgétaire*

Le processus budgétaire est un des piliers du contrôle interne de Radiall, dans la mesure où il s'appuie sur l'ensemble des fonctions et des hommes clés du Groupe. Il repose notamment sur une analyse des risques par activité, et détermine la performance à atteindre. A partir des hypothèses budgétaires sont élaborés les objectifs des personnels.

Les exposés des sessions budgétaires permettent d'approuver les politiques produits/clients/marchés, les politiques industrielles, sociales, recherche et développement du Groupe, les plans d'investissement et les axes de progrès.

Le budget est mensualisé pour servir de référentiel au reporting mensuel du Groupe.

➤ *Organisation des délégations de signature*

Il existe au sein de Radiall S.A. et de ses principales filiales un système de délégation formalisé sous l'autorité du Directoire, s'appliquant notamment aux engagements d'achats et d'investissements, aux demandes d'embauche, aux conclusions de contrats commerciaux, aux opérations de banques, et à l'ensemble des processus ISO (production, qualité, commercial, ...)

Pour accroître l'efficacité et le contrôle du processus de délégation au niveau des investissements et des embauches, il a été mis en place un système de workflow automatisé, accessible sous intranet.

Au cours du 4^{ème} trimestre 2008, une réflexion a été engagée pour adapter les délégations bancaires et opérationnelles existantes, et un calendrier de mise en place en 2009 a été fixé pour les fonctions clés de la société.

Au cours de l'exercice 2009, et afin d'accroître l'efficacité et le contrôle du management opérationnel, ont été diffusées une matrice générale de délégation d'autorité pour le management, ainsi qu'une procédure de Crédit Client. En outre les délégations de signatures bancaires du siège français ont été revues et renforcées pour les transactions de montants les plus élevés.

➤ *Evaluation du système de management de la qualité (SMQ)*

Un des points clé du contrôle interne opérationnel réside dans la documentation et dans son appropriation par les opérationnels. Une base de connaissances est actualisée et disponible sur intranet. Grâce à sa politique de formation d'auditeurs internes qualité, des audits internes et externes sont régulièrement menés pour s'assurer de la maîtrise des procédures et de l'efficacité des processus.

Le SMQ est évalué chaque année par les entités du Groupe pour s'assurer de sa pertinence, de son adéquation et de son aptitude à atteindre les objectifs fixés.

6.3.4. Les outils de prévention

➤ *Structure des systèmes d'information*

Le cœur du système d'information du Groupe repose sur un ERP couramment utilisé sur le marché et auquel sont reliées de manière centralisée la plupart des entités du Groupe. Ce logiciel est installé sur un ordinateur central unique hébergé chez un prestataire extérieur de renom qui assure un accès continu et les sauvegardes nécessaires.

Le Groupe a opté pour une gestion centralisée des accès aux différents systèmes opérants. Des sécurités sont en place pour contrôler les utilisateurs de la messagerie, de l'ERP et d'une manière générale de l'ensemble des serveurs partagés. Un plan de secours pour l'ERP est testé annuellement.

➤ *La politique d'assurance du Groupe*

D'une manière générale, la société a le souci de limiter ses risques financiers. C'est ainsi que Radiall a mis en place une politique de couverture visant à transférer sur des compagnies d'assurances ou à des banques des risques dont les conséquences financières ne seraient pas supportables par le Groupe.

Le Groupe a notamment souscrit des polices mondiales pour les dommages aux biens (incluant la perte d'exploitation), la responsabilité civile (tant générale que produits) et les avaries transports. Ont également fait l'objet d'une couverture spécifique le risque clients, le risque de pollution graduelle ou accidentelle dans les sites sensibles, le risque aéronautique et certains risques relatifs à certaines catégories de personnel.

Enfin de manière régulière, le Groupe fait appel à des contrats à terme ou optionnels pour couvrir une partie de ses risques de change et de taux.

6.3.5. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la société mère

6.3.5.1. Organisation de la fonction comptable

La fonction est structurée autour d'un service comptabilité centrale basé au Siège et de comptabilités Usines. La fonction est sous la responsabilité d'un Directeur Comptable dont la mission principale est d'assurer le respect des normes comptables en vigueur (IFRS notamment) dans l'ensemble du Groupe.

La comptabilité centrale sous la responsabilité d'un Chef Comptable a en charge les tâches suivantes : comptabilité clients, règlements fournisseurs, trésorerie, paie, consolidation et réconciliation des flux inter sociétés, comptabilité générale, établissements des liasses fiscales et relations avec l'administration.

Les comptabilités Usines traitent principalement l'enregistrement des factures fournisseurs (biens, services et immobilisations). Elles reportent fonctionnellement à la comptabilité centrale. Pour l'essentiel, le principe de séparation des fonctions (enregistrement/paiement) est respecté.

6.3.5.2. Organisation des systèmes d'information comptable et financière

La comptabilité fait partie intégrante de l'ERP et s'articule autour d'un plan de comptes unique valable pour l'ensemble du Groupe. A toutes les écritures de comptabilité générale touchant aux comptes de résultat et à certains comptes de bilan sont associées des écritures analytiques permettant d'établir le reporting mensuel de gestion.

6.3.5.3. Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes :

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel largement diffusé sur le marché et fonctionnant en client/serveur. Une personne dédiée à la consolidation est sous la responsabilité directe du chef comptable. Celles-ci sont régulièrement formées sur les évolutions réglementaires d'une part et sur les fonctionnalités de l'outil informatique d'autre part.

Radiall procède à quatre consolidations par an, au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et au 31 décembre de chaque année. Un planning précis de consolidation est remis à l'avance à chaque société du Groupe dans une optique prévisionnelle et de raccourcissement des délais.

Avant d'être intégrées et vérifiées dans le logiciel de consolidation, les entités saisissent leur liasse standard sur un tableur normé, disposant de contrôle de cohérence permettant de fiabiliser la qualité de l'information fournie. Une revue critique est effectuée et à tout moment, le service de consolidation peut vérifier à l'aide d'un accès distant aux comptabilités ERP des filiales l'adéquation des liasses avec les chiffres locaux.

La refonte des processus de consolidation statutaire et de gestion ainsi que la mise en œuvre d'un logiciel de consolidation multidimensionnel en 2007 ont permis la fiabilisation des données de reporting et l'accélération du calendrier de clôture des comptes. Il a été procédé en fin d'année 2008 à une évaluation interne des performances et de l'efficacité de ce nouvel outil. Le rapport de cet audit a mis en évidence des axes d'améliorations concernant la sécurisation et la traçabilité des données, améliorations qui ont fait l'objet d'actions en 2009.

6.3.5.4. Suivi des provisions

Au moins deux fois par an, pour la clôture au 30 juin et au 31 décembre, la Direction générale et la Direction financière passent en revue l'ensemble des postes de provisions inscrites au bilan des différentes sociétés.

Ces provisions sont ajustées, au mieux de la connaissance et selon les estimations qui peuvent en être faites dans un souci constant de respect du principe de prudence.

6.3.5.5. Relations avec les Commissaires aux comptes

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin. Des réunions de préparation, d'avancement et de synthèse ont régulièrement lieu avec les deux cabinets.

Dans un souci d'efficacité, un des Commissaires aux comptes du collège est également auditeur local dans les principales filiales.

Le Groupe s'appuie sur le réseau d'un de ses Commissaires aux comptes pour ses besoins en matière d'audit, en particulier à l'international.

Un plan d'audit est discuté annuellement avec les Commissaires aux comptes. Il permet d'orienter certains travaux sur des domaines de risques particuliers.

6.3.6. La rémunération des Dirigeants - Mandataires sociaux

La Société considère que les recommandations du Code Middledent de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, s'inscrivent dans sa démarche de gouvernement d'entreprise.

Un grand nombre des mesures préconisées ont d'ailleurs déjà été mises en oeuvre au sein du Groupe.

Concernant la rémunération accordée aux dirigeants, elle est fixée au regard des références connues du marché sur le secteur au sein duquel nous opérons.

PLAN D' ACTIONS POUR 2010

Dans un souci d'amélioration permanente du contrôle interne du Groupe, le Conseil de Surveillance de Radiall a transmis des recommandations au Directoire pour l'exercice 2010.

Celles-ci s'articulent autour des axes suivants :

- Continuer à améliorer la qualité des indicateurs économiques visant une meilleure visibilité sur la performance opérationnelle notamment commerciale et industrielle ;

- Analyser nos procédures de comptabilisation des prix de revient industriels et d'évaluation des prix de transferts afin de mettre en place des procédures homogènes entre les différents sites du Groupe ;
- Poursuivre la révision des délégations d'autorité bancaires et opérationnelles et de leur formalisation écrite pour les principaux directeurs du Groupe ;
- Assurer la montée en compétence et la valeur ajoutée de l'auditeur Interne dédié à la fonction.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 09 avril 2010.

Yvon Gattaz
Président du Conseil de Surveillance

7. RAPPORT DE GESTION SUR L'ENVIRONNEMENT

7.1. Introduction

La loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques (NRE) a introduit dans son article 116 l'obligation d'aborder dans le rapport annuel des sociétés Françaises cotées sur le marché réglementées « la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ». Plusieurs décrets sont venus préciser les informations environnementales qui doivent être abordées.

Ce rapport de gestion sur l'environnement est basé sur l'activité des sites industriels de la société RADIALL.

Il est réalisé à partir des données 2009 et prend en compte :

- Les impacts des activités sur l'environnement,
- Les mesures prises pour limiter ces impacts,
- La prévention des situations d'urgence,
- Les objectifs donnés aux filiales.

7.2. Les impacts

7.2.1. Consommation des ressources en France :

Les consommations d'eau, de matières premières et d'énergie des cinq sites industriels français de RADIALL restent peu significatives. Ceci est dû aux activités développées sur ces sites.

- La consommation d'eau à usage industrielle s'élève à 6 148 m³ en forte baisse de 44% par rapport à 2008. Des systèmes de refroidissement performants équipant désormais l'ensemble des machines à refroidir.

Un seul prélèvement en nappe alluviale est réalisé à hauteur de 488 m³.

Cette eau est utilisée essentiellement pour le Traitement de Surface du site de Voreppe, le refroidissement du site de l'Isle d'Abeau, la tribofinition des sites de Voiron et de Dôle ainsi que le lavage de Dôle.

- La consommation d'énergie totale est de 16,2 MWh dont 4,8 MWh de gaz pour le chauffage et 11,4 MWh pour l'électricité. Ces consommations sont stables par rapport à 2008.

La prise en compte des sources d'énergies renouvelables n'est pas encore réalisée sur les différents sites industriels.

- Les principales matières premières utilisées sur les sites sont des alliages cuivrés, des plastiques et des téflons. Les sites consomment également de nombreux produits chimiques tels que des

solvants, des huiles. Tous les produits chimiques sont stockés sur rétention et le personnel est régulièrement formé à leur bonne manipulation.

Le site de Voreppe possède un conseiller à la sécurité pour le transport de matières dangereuses.

7.2.2. Conditions d'utilisation des sols :

L'utilisation des sols se limite à l'implantation des bâtiments et des parkings. Il n'existe pas de dépôts de matières sur sol ni d'épandage.

Des rétentions ont été installées sous les machines d'usinage de Voiron.

Des déshuileurs sont mis en place lors de l'aménagement des aires de stationnement conformément à la réglementation en vigueur.

Aucune pollution interne ou externe aux différents sites n'a été enregistrée.

7.2.3. Rejets dans l'air :

La partie la plus importante des rejets est constituée par les émissions des chaudières à gaz essentiellement du gaz carbonique et des oxydes d'azote.

La quantité de CO₂ (gaz à effet de serre) émise par le gaz et gazoil est estimée à 1000 tonnes pour 2009 en baisse de 10% par rapport à 2008.

Les chaudières sont entretenues et vérifiées afin de limiter au mieux ces rejets.

Les solvants de nettoyage chloré (Trichloréthylène, Dichlorométhane) ou non (Hydrofluoroéther, acétone, alcool) représentent moins de 10 tonnes en utilisation et quelques dizaines de kilos en émissions.

Les rejets d'extractions des bains de traitement de surface (acide, cyanure) sont peu significatifs en quantité mais d'impact plus important. Un projet de séparation et de traitement de ces vapeurs est prévu pour 2010 en relation avec les autorités.

7.2.4. Rejets dans l'eau :

Le site de Voreppe est le plus significatif pour l'environnement. Il possède une station de détoxification permettant de traiter les eaux et bains usés de l'unité de traitement de surface.

Les rejets sont de l'ordre de 10 m³ par jour.

Des mesures sont faites quotidiennement et envoyées aux autorités afin de surveiller les émissions de polluants (cyanure, métaux et DCO). Un manuel d'auto surveillance a été établi avec l'Agence de l'Eau afin d'améliorer continuellement la qualité des rejets et les moyens d'analyses.

Trois sites d'usinage ont des rejets issus d'activité de tribofinition de l'ordre de 1 à 5 m³ par jour.

Afin de réduire la pollution un investissement très important a été conduit en 2009 sur le site de Voreppe avec la mise en place d'un évapoconcentrateur pour supprimer tous rejets polluant dû au traitement de surface. L'équipement est installé et sera opérationnel à la fin du premier semestre 2010.

Des mesures internes de bruit sont faites sous l'égide des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des médecins du travail de chaque site.

RADIALL n'a reçu aucune plainte relative à des nuisances sonores ou olfactives.

Les différents arrêtés préfectoraux d'autorisation sont suivis et mis à jour lorsque cela est nécessaire.

7.2.5. Déchets :

Les déchets industriels non dangereux (DIB) produits par l'ensemble des sites représentent 401 tonnes, production en augmentation en raison de travaux.

Ils sont constitués de papier, cartons, ferraille, copeaux, chute de plastique, déchets de cantine et sont traités par des repreneurs agréés.

Ces déchets sont recyclés à plus de 45% ce qui représente une baisse par rapport à 2008.

Les déchets dangereux (DD) représentent 153 tonnes en baisse de 18%.

Ils correspondent aux déchets générés par le traitement de surface : bains cyanurés et métalliques fortement concentrés et aux huiles solubles et entières des centres d'usinage, ils sont traités en externe par des entreprises agréées.

Les boues d'hydroxydes métalliques issues du retraitement des eaux de Voreppe ainsi que des eaux résiduaires de tribofinition représentent une trentaine de tonnes. Elles sont recyclées en partie puis stockées en centres d'enfouissement agréés.

Aucun rejet dans le sol n'est effectué sous forme liquide ou solide.

7.3. Les mesures prises pour l'environnement

Des plans d'actions d'amélioration continue sont en place sur chacun des sites.

Ils contiennent des actions correctives et préventives issues d'audit ou de suivi des évolutions réglementaires.

Ces actions ont entre autres permis en 2009 :

- de diminuer les consommations d'eau par des circuits de refroidissement autonome
- de former de nombreux intervenants notamment sur la gestion des produits chimiques et la réalisation d'exercice de déversement et d'incendie.

Le site de Voreppe possède un Système de Management de l'Environnement basé sur le référentiel ISO 14001. Ce système est certifié depuis mai 2001, il a été renouvelé en 2004 et 2007 sa reconduction est prévue pour 2010.

La certification ISO 14001 est également obtenue et renouvelée pour les sites de Shanghai et de Bangalore.

L'ensemble des sites de RADIALL possédant un traitement de surface sont donc certifiées selon la norme ISO 14001 pour leur système de management de l'environnement.

Le site de Château-Renault a mis en place un système de management de l'environnement également selon le référentiel ISO 14001.

Les principaux sous-traitants sont questionnés ou audités sur leur capacité à respecter l'environnement notamment les repreneurs de déchets.

Les investissements liés à l'environnement réalisés en 2009 portent sur un évapoconcentrateur pour le site de Voreppe et des économiseurs d'eau pour l'Isle d'Abeau.

Un responsable environnement est présent sur chacun des sites. Il a pour mission le suivi des actions d'amélioration, la réception des nouvelles exigences réglementaires et la mise en conformité.

L'information du personnel se fait par le biais de panneaux de communication ainsi que par les réunions mensuelles ou d'équipes.

Une sensibilisation à la gestion des déchets a été mise en place sur les sites de Voreppe, de l'Isle d'Abeau et de Château-Renault.

Une sensibilisation à l'environnement variable selon les sites est faite pour tout nouvel embauché.

Aucune indemnité n'a été versée par RADIALL pour cause de pollution, et aucune action de réparation n'a été engagée contre elle en 2009.

Des plans d'urgence pour limiter d'éventuelles pollutions sont en place et testés lorsque cela est possible (déversements accidentels, exercice incendie).

Des plans ETARE sont établis avec les services départementaux de secours pour Voreppe et l'Isle d'Abeau.

Prévisions 2010 :

Les investissements prévus pour 2010 continuent conformément à la politique de Radiall, ils devraient être d'environ 450 000 euros et porteront sur le traitement des émissions atmosphériques du site de Voreppe ainsi que l'amélioration de la station de traitement des eaux de tribofinition de Dôle.

7.4. Les objectifs donnés aux filiales

La Politique Environnemental du Groupe au niveau des filiales concerne les points suivants :

- Respect des réglementations applicables ;
- Engagement de prévention des pollutions par une amélioration de la gestion des déchets ;
- Promotion du respect de l'environnement auprès du personnel ;
- Améliorer la qualité épuratoire des stations de traitement des eaux.

Les usines de Shanghai (Chine) et de Bangalore (Inde) comportent chacune un Traitement de Surface.

Pour l'usine de Shanghai les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

- La consommation d'eau a représenté 26 139 m3, l'énergie électrique 1,7 MWh. Ces consommations sont en forte diminution pour l'énergie (-18 %) et stabilisées pour l'eau.
- 37 tonnes de déchets industriels dangereux ont été produits en 2009 (-17 %).
- Le système de management de l'environnement est certifié suivant la norme ISO 14001.
- La formation et la sensibilisation à l'environnement et à la sécurité continuent à être importantes en 2009 avec 18 personnes formées. Un investissement est prévu pour l'amélioration du contrôle des process ce qui permettra d'améliorer les performances environnementales globales.

Pour l'usine de Bangalore les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

- Les consommations d'eau et d'énergie sont stables avec respectivement 576 m3 et 0,28 MWh.
- Les déchets industriels dangereux représentent 0,9 tonne. Des actions d'améliorations ont été réalisées sous la forme de formation incendie et d'audit santé sécurité.
- L'ensemble des sites de RADIALL possédant un traitement de surface sont certifiés selon la norme ISO 14001 pour leur système de management de l'environnement.

Pour l'usine de Radiall aux Etats-Unis, les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

- Très faible consommation d'eau à usage industrielle (3 m3), l'énergie électrique représente 1 MWh. Ces consommations sont faibles car le site ne possède pas de traitement de surface.
- De même le site génère peu de déchets. L'amélioration de l'efficacité des consommations électriques a été réalisée en 2009 et un plan d'amélioration de 3 ans sera lancé en 2010.

8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONTROLE INTERNE

Etabli en application de l'article L 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Radiall S.A.

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société RADIALL S.A et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du Président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 6 mai 2010

Les commissaires aux comptes,

FIDUS

FRANCIS BERNARD

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

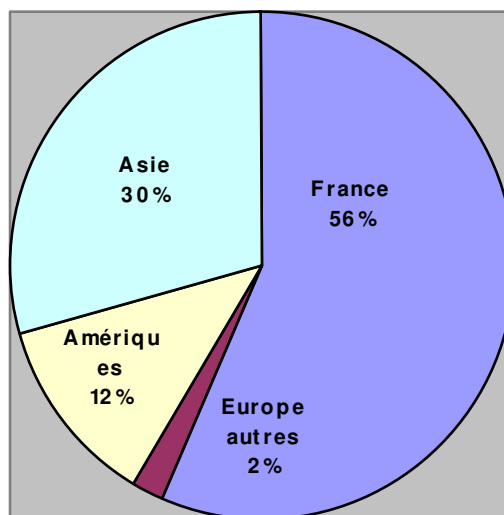
9. RAPPORT DE GESTION SOCIALE

9.1. Dans le Monde

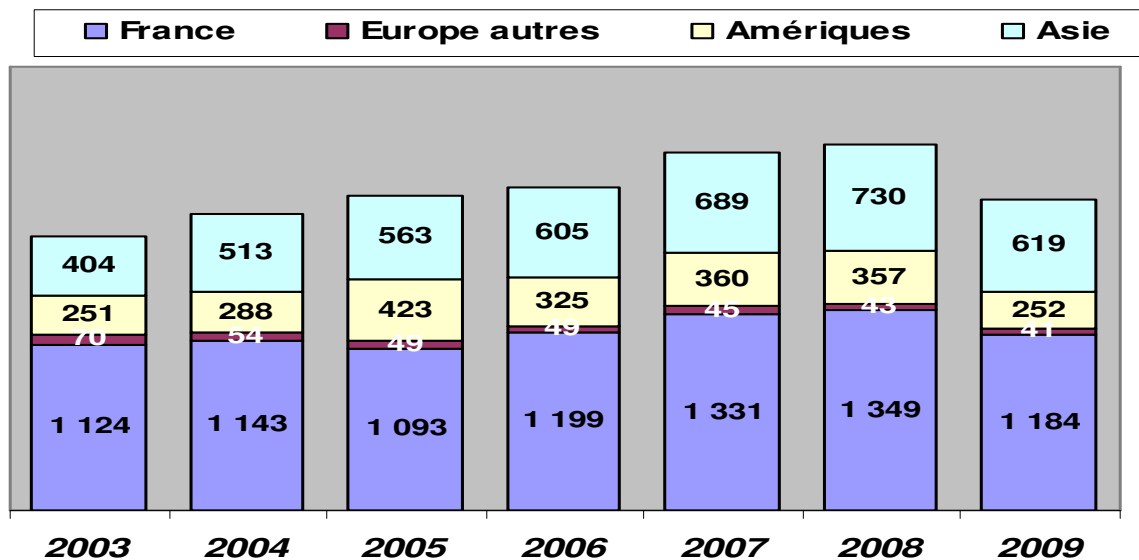
9.1.1. La répartition de l'effectif total du Groupe

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
Personnel salarié au 31 décembre 2009	1 152	235	443	1 830
Permanents au 31 décembre 2009 (dont temps partiel)	1 110 102	235 2	162	1 507 104
Durée déterminée au 31 décembre 2009	42		281	323

Répartition géographique de l'effectif total :



Evolution de l'effectif total :



Evolution sur 5 ans

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
2009	1 152	235	443	1 830
2008	1 238	273	464	1 975
2007	1 230	246	435	1 911
2006	1 097	288	400	1 785
2005	1 040	219	349	1 608

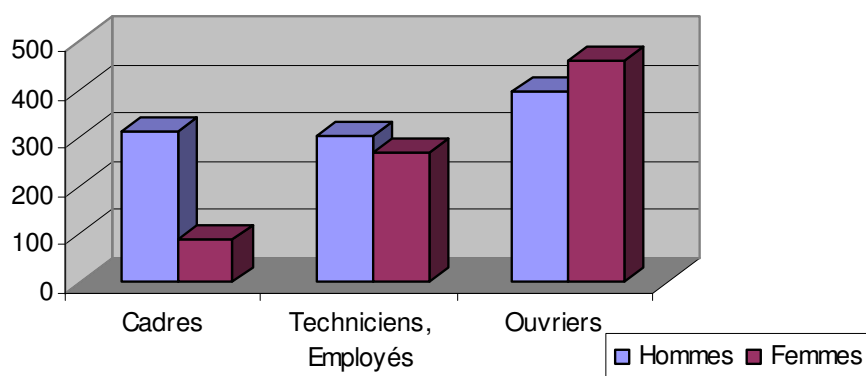
Intérimaires et régies (en moyenne annuelle)

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
TOTAL	77	206	178	461
Régie	4	189 (Mexique)	2	195
Intérim	73	17	176	266

Evolution sur 5 ans

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
2009	77	206	178	461
2008	159	284	268	711
2007	194	189	254	637
2006	152	184	254	590
2005	102	189	214	505

Hommes / Femmes par catégorie professionnelle



Les femmes représentent 45 % de l'effectif salarié Groupe au 31.12.2009.

9.1.2. Les mouvements de l'effectif CDI / CDD sur la période

	France	Europe (hors France)	Amérique	Asie	TOTAL
Embauches	35	1	15	50	101
Départs	119	3	53	71	246
TOTAL	- 84	- 2	- 38	- 21	- 145
Permanents	- 65	-2	- 38	- 3	- 108
Durée déterminée	- 19			- 18	- 37

9.2. France sur périmètre de consolidation

Les informations ci-dessous concernent l'ensemble des activités de Radiall en France :

		Effectif salarié 31 déc. 2009	Effectif salarié 31 déc. 2008	Variation
Radiall S.A.	Rosny-sous-Bois (93)	71	78	- 7
	Château-Renault (37)	289	322	- 33
	Saint-Quentin Fallavier (38)	186	191	- 5
	Voiron (38)	99	145	- 46
	Voreppe (38)	319	307	+ 12
D-Lightsys	Rosny-sous-Bois (93) et Saint-Quentin Fallavier (38)	7	6	+ 1
Radiall Systems	Limoges (87)	4	7	- 3
I.D.M.M.	Dôle (39)	136	139	- 3
		1 111	1 195	- 84

9.2.1. Détails des mouvements de l'effectif CDI / CDD sur la période

	CDI	CDD	TOTAL
Démission	9		9
Licenciement cause économique	3		3
Licenciement autres causes	37		37
Décès	3		3
Retraite	25		25
Fin essai	1		1
Fin de contrat		38	38
Transformation en CDI		3	3
Total France	78	41	119

Mobilité géographique interne

France vers France	France vers Etranger
33	0

9.2.2. Les accidents du travail

	Nbre d'accidents du travail	Moyenne des taux de cotisation A.T.
2009	19	1,49 %
2008	29	1,49 %
2007	18	1,56 %
2006	11	1,38 %
2005	15	1,16 %

9.2.3. La masse salariale annuelle de l'exercice :

	2009	2008
Brut SS Radiall S.A.	30 469 800 €	31 120 501 €
Brut SS Radiall Systems	232 091 €	220 609 €
Brut SS D-Lightsys	292 823 €	265 807 €
Brut SS I.D.M.M.	3 276 694 €	3 339 386 €

9.3. Radiall S.A.

9.3.1. Temps de travail dans les établissements

L'organisation du temps de travail est régi par l'accord d'Entreprise "ARTT" de l'année 2000. Le personnel bénéficie de contrats de travail sur 213 jours annuels pour le personnel cadre autonome, ou pour les autres d'un temps de travail effectif hebdomadaire moyen de 35 heures, avec recours à la modulation annuelle si nécessaire, avec une large pratique des horaires dits "décalés" pour l'utilisation étendue des installations industrielles.

Un système de Compte Epargne Temps est en place pour y apporter des jours de congés ou de réduction du temps de travail non pris ; cette épargne permet une sortie différée en temps ou en argent.

9.3.2. Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme est calculé des absences suivantes : maladie, accidents travail et trajet, maternité, garde enfants malades, absences autorisées ou non autorisées payées ou non payées, grèves, congés Individuel de Formation.

Moyenne des taux d'absentéisme	
2009	4,64 %
2008	4,82 %
2007	4,31 %
2006	3,83 %
2005	4,81 %

9.3.3. Intéressement et participation

Le niveau de résultat de l'entreprise pour l'exercice n'a pas donné lieu à distribution en 2009 selon l'accord d'intéressement en vigueur.

9.3.4. L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise décompte 40,35 unités pour une obligation de 55. La contribution financière de compensation s'est élevée à 63 552 € pour l'exercice.

9.3.5. La formation professionnelle

Le recours à la formation permanente répond aux trois axes nécessaires au développement personnel : *actions visant l'adaptation au poste de travail, actions visant le perfectionnement ou la prévention, actions de formation promotionnelle.*

- **Personnes formées**

- Nombre de personnes formées	464
- Nombre de stagiaires	724
- Nombre d'heures stagiaires	10 864 heures

- **Budget consacré à la formation**

Le total des dépenses sur l'exercice affectées au plan de formation de Radiall S.A., en sus des contributions et cotisations obligatoires, a représenté 2,2 % de la masse salariale, pour un montant de 670 803 euros.

- **Bénéficiaires de la formation**

	<i>en % du nombre des personnes formées</i>	<i>en % des heures de formation (dans ou en dehors du temps de travail)</i>
Cadres	31 %	37 %
ETAM	37 %	38 %
Ouvriers	32 %	25 %

- **Axes de formation**

	<i>en % des dépenses</i>	<i>en % des heures</i>
Techniques des métiers	33 %	33 %
Informatique et bureautique	14 %	10 %
Management et communication	20 %	14 %
Management de la qualité	2 %	3 %
Langues	28 %	36 %
Sécurité	3 %	4 %

II.COMPTES CONSOLIDES

1. COMPTES CONSOLIDES

Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2009	59
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009	60
État du résultat global consolidé	61
Tableaux des flux financiers	62 - 63
Variation des capitaux propres	64
Annexes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009	65 - 113
Note 1. Présentation générale	65
Note 2. Principes comptables	65 - 77
Note 3. Périmètre de consolidation.....	77
Note 4. Information sectorielle.....	78 - 80
Note 5. Ecart d'acquisition et immobilisation incorporelles	81 - 84
Note 6. Immobilisations corporelles.....	85 - 86
Note 7. Autres immobilisations financières	86
Note 8. Stocks.....	87
Note 9. Créances clients	87
Note 10. Autres créances.....	88
Note 11. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	88
Note 12. Capitaux propres	88 - 91
Note 13. Provisions	91 - 94
Note 14. Dettes financières	95 - 97
Note 15. Autres dettes.....	98
Note 16. Instruments financiers.....	98 - 104
Note 17. Impôts sur les résultats	105 - 107
Note 18. Effectifs et frais de personnel	107
Note 19. Frais de recherche et de développement	107
Note 20. Autres produits et charges d'exploitation	108
Note 21. Dépréciation de l'actif non courant	108
Note 22. Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions	108
Note 23. Autres produits et charges financiers	109
Note 24. Autres produits et charges financiers.....	109
Note 25. Rémunération des auditeurs	110
Note 26. Engagements hors bilan et autres informations	110 - 111
Note 27. Informations relatives aux parties liées	111 - 112
Note 28. Evènements postérieurs à la clôture	113
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	114 - 115

Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Immobilisations incorporelles	Note 5	9 941	11 935
Ecart d'acquisition	Note 5	8 440	9 867
Immobilisations corporelles	Note 6	59 507	64 787
Autres immobilisations financières	Note 7	578	727
Impôts différés actifs	Note 17	1 894	1 234
ACTIFS NON COURANTS		80 360	88 550
Stocks	Note 8	39 171	54 856
Créances clients et comptes rattachés	Note 9	25 934	36 671
Autres créances	Note 10	9 304	9 387
Impôts sur le résultat	Note 17	2 594	5 011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 11	66 286	54 168
ACTIFS COURANTS		143 289	160 093
TOTAL ACTIFS		223 649	248 643
Capital		3 326	3 326
Primes		11 929	11 929
Réserves consolidées		132 927	128 552
Ecart de conversion		(4 295)	(2 917)
Résultat part du Groupe		(13 715)	7 775
Intérêts minoritaires		4 468	5 422
CAPITAUX PROPRES	Note 12	134 640	154 087
Impôts différés passifs	Note 17	4 748	5 578
Dettes financières à long terme	Note 14	43 788	44 469
Provisions non courantes	Note 13	5 872	4 005
PASSIFS NON COURANTS		54 408	54 052
Dettes financières à court terme	Note 14	1 530	2 371
Dettes fournisseurs		11 659	18 553
Autres dettes	Note 15	19 710	18 212
Provisions courantes	Note 13	853	586
Impôts sur le résultat	Note 17	849	782
PASSIFS COURANTS		34 601	40 504
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES		223 649	248 643

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31 déc. 2009	31 déc. 2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	Note 4	159 796	198 676
Redevances licences		374	340
Autres produits d'exploitation		(88)	485
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		160 082	199 501
Achats consommés		(45 272)	(60 906)
Variation des stocks d'en cours et de produits finis		(6 880)	1 636
Frais de personnel	Note 18	(70 892)	(77 752)
Charges externes		(28 343)	(38 288)
Impôts et taxes		(2 990)	(3 736)
Autres produits et charges d'exploitation	Note 20	1 452	1 694
Dépréciations de l'actif non courant	Note 21	(8 886)	(8 869)
Dépréciations de l'actif courant et dotations aux provisions	Note 22	(2 155)	(2 143)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(3 884)	11 137
<i>Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires</i>		(2,43 %)	5,61 %
Autres produits et charges opérationnels	Note 23	(7 602)	0
RESULTAT OPERATIONNEL		(11 486)	11 137
<i>Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires</i>		(7,19)%	5,61 %
Produits de trésorerie		759	1 989
Coût de l'endettement financier brut		(2 031)	(2 175)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(1 272)	(186)
Autres produits et charges financiers	Note 24	(68)	320
Charges d'impôt	Note 17	(397)	(2 169)
RESULTAT NET		(13 224)	9 102
Résultat des minoritaires		491	1 327
Résultat part du Groupe		(13 715)	7 775
Résultat par action (en euros)	Note 12	(6,40)	3,58
Résultat dilué par action (en euros)	Note 12	(6,40)	3,58

État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Résultat net de la période	(13 224)	9 102
Reconnaissance des gains et pertes actuariels en capitaux propres (net d'impôt)	(262)	188
Gains (pertes) résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture (net d'impôt)	(1 205)	(654)
Ecart de conversion	(1 530)	2 639
Total des produits et charges directement enregistrés dans les capitaux propres	(2 997)	2 173
Total des produits et charges reconnus sur la période	(16 221)	11 275
<i>Attribuables aux</i>		
- actionnaires de Radiall S.A.	(16 560)	9 433
- intérêts minoritaires	339	1 842

Tableau des flux financiers

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Résultat net part du Groupe	(13 715)	7 775
Part de minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	491	1 327
Dotations nettes aux amortissements	8 886	8 869
Variation nette des provisions	454	460
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	33	253
Coût des stocks options	2	5
Plus et moins values de cession	68	473
Charge d'intérêts	2 031	2 175
Charge d'impôt	397	2 169
Dotations aux provisions comptabilisées en autres produits et charges opérationnels	4 816	0
Capacité d'autofinancement	3 465	23 506
Variation des stocks	15 342	(1 089)
Variation des créances d'exploitation	10 159	(472)
Variation des dettes d'exploitation	(7 336)	(3 018)
Variation des autres actifs et passifs	3 423	(2 577)
Variation du besoin en fonds de roulement	21 588	(7 156)
Intérêts décaissés	(1 730)	(2 035)
Impôt décaissé	(310)	2 324
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)	23 013	16 639
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(165)	(247)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 904)	(15 426)
Acquisition d'immobilisations financières	(31)	(156)
Cession d'immobilisations corporelles	463	182
Cession d'immobilisations financières	187	152
Flux de trésorerie liés (B)	(5 450)	(15 495)
Augmentation de capital	0	393
Dividende versé aux actionnaires de Radiall	(2 033)	(2 827)
Dividende versé aux minoritaires	(1 253)	(329)
Achats et cessions d'actions propres	114	(2 830)
Encaissement provenant d'emprunts	170	562
Remboursement d'emprunts	(2 041)	(2 223)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	(5 043)	(7 254)
Incidence des variations de taux de change (D)	(399)	663
Variation de la trésorerie (A+B+C+D)	12 121	(5 447)
Trésorerie à l'ouverture	54 163	59 610
Trésorerie à la clôture	66 286	54 163

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie brute apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau ci-dessus s'établit de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Autres valeurs mobilières de placements	42 991	31 446
Disponibilités	23 310	22 840
Trésorerie brute à l'actif	66 301	54 286
Provision pour dépréciation des VMP	(15)	(118)
Trésorerie nette à l'actif	66 286	54 168
Découverts et lignes court terme	0	(5)
Trésorerie nette	66 286	54 163

Variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
31 décembre 2007	2 223 810	3 390	11 546	134 597	(5 041)	144 492	3 858	148 350
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres				(466)	2 124	1 658	515	2 173
Augmentation de capital	6 667	10	383			393		393
Annulation d'actions propres	(48 530)	(74)		74		0		0
Résultat				7 775		7 775	1 327	9 102
Distribution de dividendes				(2 827)		(2 827)	(329)	(3 156)
Actions propres				(2 831)		(2 831)		(2 831)
Engagement de rachat des intérêts minoritaires (c.f. Note 14)							51	51
Coût des programmes de stocks options				5		5		5
31 décembre 2008	2 181 947	3 326	11 929	136 327	(2 917)	148 665	5 422	154 087
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres				(1 467)	(1 378)	(2 845)	(152)	(2 997)
Annulation d'actions propres	(216)			(16)		(16)		(16)
Résultat				(13 715)		(13 715)	491	(13 224)
Distribution de dividendes				(2 033)		(2 033)	(1 253)	(3 286)
Actions propres				114		114		114
Engagement de rachat des intérêts minoritaires (c.f. Note 14)							(40)	(40)
Coût des programmes de stocks options				2		2		2
31 décembre 2009	2 181 731	3 326	11 929	119 212	(4 295)	130 172	4 468	134 640

Annexes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009

NOTE 1 – PRESENTATION GENERALE

Groupe industriel spécialisé dans la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques, Radiall est un acteur reconnu dans ses marchés : les Télécommunications, les applications Militaires et Aéronautiques, l'Automobile. Très tourné vers l'international, le Groupe est présent sur les cinq continents par le biais de ses filiales et d'un réseau actif d'agents et de distributeurs.

Le chiffre d'affaires de Radiall n'est pas lié à une activité saisonnière particulière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil de surveillance de Radiall le 9 avril 2010.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

2.1 - Principe d'élaboration

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément à l'ensemble des normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC en vigueur au 31 décembre 2009.

Les informations IFRS présentées dans ces états financiers ont été élaborées selon le principe du coût historique, avec quelques exceptions pour différents actifs et passifs pour lesquels des dispositions spécifiques prévues par les IFRS ont été appliquées (notamment : actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat).

Les normes IAS 32 et IAS 39 ont été mises en œuvre par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les principes comptables suivis par le Groupe sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers du Groupe au 31 décembre 2008, à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2009.

Normes, amendements et interprétations entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2009

- la norme IFRS 8, « Segments opérationnels ». Cette norme, qui remplace la norme IAS 14, « Information sectorielle », traite des informations à fournir au titre des segments opérationnels. L'application de cette nouvelle norme n'a pas d'impact sur la présentation de l'information sectorielle, telle que précédemment définie par le Groupe.
- les amendements relatifs à la norme IAS 1R, « Présentation des états financiers ». L'application de ces amendements par le Groupe n'a pas eu d'impact significatif sur ses résultats, ni sur sa situation financière, néanmoins le Groupe présente les produits et charges comptabilisés au cours de la période dans deux états distincts : un état détaillant les composantes du résultat net ("Compte de résultat consolidé") et un état détaillant les pertes et gains comptabilisés directement en capitaux propres ("Etat du résultat global consolidé"). Le Groupe a également choisi de nommer les états en utilisant les titres tels que présentés dans la norme.

- les interprétations IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients », IFRIC 14 – IAS 19 « Actifs de régime à prestations définies et obligations de financement minimum » et IFRIC 16 « Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger ». Ces interprétations n'ont pas d'impact sur les résultats du Groupe, ni sur sa situation financière.
- le Groupe n'est pas concerné par l'amendement à la norme IAS 23 portant sur les coûts d'emprunt, ni par les amendements à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations des stock-options

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé l'application des normes révisées IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », applicables de manière obligatoire et prospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

Les impacts des projets de normes ou d'interprétations actuellement en cours d'étude par l'IASB et l'IFRIC n'ont pas été anticipés dans ces états financiers et ne peuvent être raisonnablement estimés au 31 décembre 2009.

Positions comptables retenues par le Groupe en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes IFRS

Ces positions comptables sont liées à des problématiques en cours d'analyse par l'IFRIC ou l'IASB. En l'absence de norme ou d'interprétation applicable aux situations décrites ci-dessous, la Direction du Groupe a utilisé son jugement pour définir et appliquer les positions comptables les plus pertinentes. Ces positions, qui sont basées sur le jugement du Groupe sont les suivantes :

- **Acquisitions d'intérêts minoritaires**

Le traitement comptable des acquisitions d'intérêts minoritaires n'est pas couvert à ce jour par les normes IFRS. Une réponse à cette question technique est incluse dans les révisions d'IFRS 3, « *Regroupements d'entreprises* », publiées en janvier 2008 par l'IASB et applicable au 1^{er} janvier 2010.

Selon IFRS 3 révisée les changements de pourcentage d'intérêt de la mère dans une filiale qui ne conduisent pas à une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions entre actionnaires au sein des capitaux propres. Aucun résultat n'est reconnu sur ces transactions et le montant de l'écart d'acquisition n'est pas mouvementé. Toute différence entre la valeur des intérêts minoritaires reconnus au bilan et la juste valeur du montant payé ou reçu est reconnue directement en capitaux propres et attribuée aux actionnaires du Groupe.

À l'heure actuelle, jusqu'à l'application de la norme IFRS 3 révisée (obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010), le Groupe continue d'appliquer la méthode qu'il utilisait selon les principes comptables français : si le Groupe acquiert des intérêts complémentaires dans une filiale, tout écart entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la valeur comptable de ces derniers dans les comptes consolidés du Groupe est comptabilisé en écart d'acquisition.

- **Engagements fermes ou conditionnels d'achat d'intérêts minoritaires**

Les normes IAS 27 et IAS 32 conduisent le Groupe à enregistrer les engagements fermes ou conditionnels d'achat des intérêts minoritaires en dette financière pour la juste valeur de l'engagement, avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires. Lorsque la valeur de l'engagement excède le montant des intérêts minoritaires, le Groupe (jusqu'à l'application de la norme IFRS 3 révisée obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010) comptabilise le solde en écart d'acquisition, suivant le même raisonnement que celui énoncé ci-dessus dans le cadre d'acquisitions d'intérêts minoritaires.

Tout changement de la juste valeur de l'obligation, postérieure à la comptabilisation initiale de celle-ci, est considéré comme un ajustement du montant comptabilisé initialement en écart d'acquisition.

2.2 - Première adoption des IFRS

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1^{er} janvier 2004. La norme IFRS 1 prévoyait des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 ne sont pas retraités ;
- les écarts de conversion constitués au 1^{er} janvier 2004 ne sont plus reconnus en tant que composante distincte de la situation nette et ne seront pas repris ultérieurement en résultat lors de la sortie de l'entité étrangère ;
- paiements en actions et assimilés : conformément à IFRS 1, le Groupe a choisi d'appliquer IFRS 2 aux seuls instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas encore acquis au 31 décembre 2004.

Le Groupe n'a pas retenu les autres exemptions possibles selon IFRS 1. Notamment, le Groupe n'a pas utilisé l'option d'évaluation de certains actifs corporels et incorporels à la juste valeur dans le bilan d'ouverture.

2.3 - Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Radiall exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Les sociétés dans lesquelles Radiall exerce une influence notable sont mises en équivalence. Il n'existe pas de sociétés sous contrôle conjoint dans le périmètre de consolidation.

2.4 - Conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro. Les comptes des filiales utilisant une monnaie de fonctionnement différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

2.5 - Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les entreprises du Groupe dans la monnaie de fonctionnement au cours moyen du mois de la transaction.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat en « *autres produits et charges d'exploitation* » ou en « *autres produits et charges financiers* » selon la nature des flux ou des créances et dettes auxquels ils se rapportent.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intragroupes en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits en capitaux propres, en « écarts de conversion ».

La comptabilisation des instruments de couverture de change est décrite dans la note 16.2 de la présente annexe.

Les principaux cours de clôture retenus sont indiqués dans le tableau ci-dessous (présentant la contre-valeur d'un euro en unité de devise étrangère).

	Exercice clos le 31 décembre 2009		Exercice clos le 31 décembre 2008	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
USD	1,441	1,39	1,39	1,47
CNY	9,84	9,52	9,49	10,22
GBP	0,888	0,891	0,95	0,79
HKD	11,17	10,80	10,78	11,45
JPY	133,16	130,23	126,14	152,32
INR	67,04	67,31	68,22	63,72

2.6 - Recours à des estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges, des provisions pour dépréciation des stocks et des impôts différés actifs. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les exercices 2008 et 2009 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2009 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une reprise progressive de l'activité à compter de 2011, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché.

2.7 - Frais d'étude de recherche et de développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables. Les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.8 - Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition majoré des coûts annexes des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs et des passifs à la date des prises de participation.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat.

2.9 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont constituées de brevets, licences, marques, portefeuille clients et de logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Licences, brevets : Durée contractuelle sans excéder 10 ans ;
- Marques : Non amorties lorsqu'elles sont à durée de vie indéfinie : dans ce cas, elles font l'objet d'un test de perte de valeur annuel ;
- Portefeuille client : Durée déterminée lors de l'acquisition sans pouvoir excéder 20 ans ;
- Logiciels : 4 à 8 ans.

2.10 - Immobilisations Corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « *Immobilisations corporelles* », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus sauf s'ils ont pour conséquence d'augmenter de manière significative les performances de l'actif en termes de capacité, d'amélioration de la qualité ou de durée de vie.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « *Contrats de location* », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, diminuée le cas échéant de la valeur résiduelle estimée. Sauf cas particulier les valeurs résiduelles sont nulles.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 ans
- Matériels informatiques 3 à 4 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

2.11 - Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « *Dépréciation d'actifs* », des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de cession, une dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des actifs à durée de vie indéterminée du Groupe est présentée au paragraphe 5.2. Le prix de cession de l'actif est déterminé par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

2.12 - Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* ».

2.12.1 - Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement. Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, la part non amortie des coûts d'acquisition et les surcotes ou décotes. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat en «autres

produits et charges financiers».

Créances clients et autres créances courantes

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « *Trésorerie et équivalents de trésorerie* » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « *produits de trésorerie* ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

2.12.2 - Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale, nette des frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En cas de couverture de variation de valeur de la dette au titre du risque de taux, le montant couvert de la dette ainsi que les instruments de couverture associés figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de leur réévaluation sont enregistrés dans le « *coût de l'endettement financier brut* » de la période. En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

OBSAAR

Les obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables sont des passifs financiers composés ayant une composante option (bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions Radiall SA remboursables) qui confère au porteur des bons la possibilité de les convertir en instruments de capitaux propres de l'émetteur (la « *composante option* ») et au porteur de l'obligation un passif financier (la « *composante dette* »). La composante option est séparée de la composante dette, pour être enregistrée en capitaux propres. L'impôt différé passif relatif à la différence entre la base comptable de la composante dette et la base fiscale de l'obligation convertible est porté en diminution des capitaux propres. La composante dette est évaluée à la date d'émission sur la base de la juste valeur d'une dette analogue non assortie de la composante option associée (la juste valeur est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés au taux du marché pour un instrument similaire sans l'option de conversion) et fait l'objet d'une comptabilisation au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La valeur comptable de la composante option est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur de la dette de la juste valeur de l'emprunt obligataire convertible pris dans son ensemble. Cette valeur ne fait l'objet d'aucune réévaluation postérieurement à la comptabilisation initiale. Les frais d'émission qui ne peuvent être directement affectés à la composante dette ou capitaux propres sont répartis entre la part dette et la part capitaux

propres sur la base de leurs valeurs comptables respectives.

2.12.3 - Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

En l'absence de relation de couverture, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est enregistrée au compte de résultat dans le poste « *autres produits et charges d'exploitation* » s'il s'agit de couvrir des flux opérationnels. Si ces instruments de couverture sont relatifs à des flux de financement, la variation de valeur de marché est enregistrée en « *autres produits et charges financiers* ».

À ce stade, le Groupe a décidé de retenir le principe d'évaluation en juste valeur de l'intégralité des instruments de couverture en devises en constatant la variation de juste valeur de ces instruments entre deux périodes en résultat, renonçant donc à appliquer la comptabilité de couverture.

2.13 – Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « *Stocks* », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.14 – Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « *Impôts sur le résultat* », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture. Les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise. Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciés le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable sont maintenus à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales sont provisionnés à hauteur des distributions envisagées.

2.15 - Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

2.16 – Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

2.17 - Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », les sommes versées par Radiall à ses salariés sont évaluées suivant le régime des cotisations définies ou suivant le régime des prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation du Groupe porte sur des montants futurs. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel.

Selon la norme IAS 19 révisée et adoptée par le Groupe en 2006, les gains et pertes actuariels nets cumulés de l'exercice sont comptabilisés immédiatement dans le montant de la provision pour retraite et avantages assimilés en contrepartie d'une diminution ou augmentation des capitaux propres au sein de l'état des produits et charges comptabilisés. (Voir Note 2.1 Principes d'élaboration).

2.18 - Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes de connecteurs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Celle-ci correspond généralement à la date de livraison.

Les escomptes accordés aux clients sont comptabilisés dans le poste « Autres produits d'exploitation ».

2.19 - Charges et produits non courants

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Cette rubrique est destinée à comptabiliser l'incidence d'évènements majeurs de nature à fausser la performance opérationnelle et n'incluent aucune charge opérationnelle et récurrente.

Les charges et produits non courants incluent notamment les éléments suivants :

- résultat de cession exceptionnelle et significative : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- pertes de valeurs des titres de participation, des prêts, de goodwill, de marques ou d'autres actifs ;
- certaines provisions ;
- dépenses ou provisions de réorganisation et de restructuration.

2.20 – Plans d'options

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique « Black & Scholes ». Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité - période d'acquisition des droits - avec une contrepartie directe en capitaux propres.

2.21 – Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution, majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif. Les fonds recueillis au titre de ces options sont présumés affectés dans ce calcul au rachat d'actions Radiall au prix du marché.

2.22 – Contribution Economique Territoriale à compter de 2010

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (CET) qui comprend deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe comptabilise la taxe professionnelle en charges d'exploitation.

Le Groupe a conclu à ce stade que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions seront donc classées en charges d'exploitation, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

NOTE 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 - Evolution du périmètre

Fusion entre deux filiales américaines, détenues à 100 % par le groupe

Les deux filiales américaines RADIALL USA et AEP ont fusionné au 1er juin 2009. La société Radiall USA a absorbé sa société sœur AEP

3.2 - Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	Zone Géographique	% d'intérêt	% de contrôle
Radiall S.A.	France	France	100 %	100 %
Industrie Doloise Finances	France	France	100 %	100 %
Industrie Doloise de Micro-Mécanique	France	France	100 %	100 %
D-LightSys	France	France	95 %	95 %
Radiall Ventures Capital	France	France	100 %	100 %
Radiall Systems	France	France	95 %	95 %
Radiall Ltd.	G. Bretagne	Europe	100 %	100 %
Radiall G.m.b.H.	Allemagne	Europe	100 %	100 %
Radiall B.V.	Pays-Bas	Europe	100 %	100 %
Radiall A.B.	Suède	Europe	100 %	100 %
Radiall Elettronica Srl.	Italie	Europe	100 %	100 %
Radiall America Inc.	Etats-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall USA (Ex. Jerrik)	Etats-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall do Brasil	Brésil	Amériques	99 %	99 %
Radiall Electronics (Asia) Ltd.	Hong Kong	Asie	55 %	55 %
Radiall International Ltd.	Hong Kong	Asie	100 %	100 %
Radiall India Ltd. (ex Radiall Protectron)	Inde	Asie	90 %	90 %
Nihon Radiall KK	Japon	Asie	100 %	100 %
Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.	Chine	Asie	76 %	80 %

NOTE 4 - INFORMATION SECTORIELLE

4.1 - Secteurs d'activité et zones géographiques

Comme explicité à la Note 2.1 des annexes aux comptes consolidés condensés, le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2009 la norme IFRS 8 « Segments opérationnels ».

L'application de cette nouvelle norme n'a pas d'impact sur l'information sectorielle telle que précédemment présentée par le Groupe. Les informations internes revues et utilisées par les principaux décideurs opérationnels, reposent en effet à la fois sur un pôle d'activité et quatre zones géographiques.

Radiall a une activité principale prépondérante qui est la fabrication de connecteurs et de composants associés, trouvant leurs débouchés dans les applications électroniques. Radiall considère opérer sur un seul secteur d'activité. Les quatre zones géographiques déterminées par Radiall sont : France, Europe hors France, Amériques et Asie. Les informations présentées en Note 4.3, sont établies sur la base de l'implantation géographique des clients.

C'est sur la base des données de ce secteur d'activité et des zones d'activité que sont évaluées les performances du Groupe.

4.2 - Informations par zones géographiques d'implantation des filiales

<i>(en milliers d'euros) au 31 décembre 2009</i>	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination	Total
<i>Chiffre d'affaires (hors Groupe)</i>	57 685	24 872	47 171	30 067		159 796
<i>Ventes interzones</i>	51 155	1 339	4 418	15 749	72 661	0
<i>Total</i>	108 840	26 211	51 590	45 816	(72 661)	159 796
<i>Autres produits et charges opérationnels</i>	(5 568)	(238)	(1 151)	(645)	0	(7 602)
<i>Résultat opérationnel</i>	(11 883)	312	1 187	2 338	(3 440)	(11 486)
<i>Actifs non courants</i>	81 100	814	57 287	6 733	(65 574)	80 360
<i>Actifs courants</i>	124 793	10 476	17 197	25 186	(34 363)	143 289
<i>Passifs non courants</i>	(54 740)	(29)	(4 037)	(1 001)	5 887	(53 920)
<i>Passifs courants</i>	(44 127)	(3 430)	(11 101)	(9 552)	33 121	(35 089)
<i>Capitaux employés</i>	107 021	7 831	59 346	16 736	(60 762)	130 172
<i>Investissements</i>	4 992	6	715	387		6100
<i>Dotations aux amortissements</i>	(6 418)	(62)	(1 572)	(833)		(8 885)

<i>(en milliers d'euros)</i> au 31 décembre 2008	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination	Total
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	71 926	31 945	59 910	34 895		198 676
Ventes interzones	74 042	1 407	4 840	19 372	(99 661)	0
Total	145 968	33 152	64 750	54 267	(99 661)	198 676
Autres produits et charges opérationnels	0	0	0	0	0	0
Résultat opérationnel	4 351	3 006	2 447	5 975	(4 642)	11 137
Actifs non courants	85 078	798	61 766	7 453	(66 545)	88 550
Actifs courants	139 962	10 793	29 555	30 365	(50 582)	160 093
Passifs non courants	(55 628)	(26)	(4 734)	(86)	6 422	(54 052)
Passifs courants	(45 546)	(2 333)	(25 802)	(13 312)	46 489	(40 504)
Capitaux employés	123 248	9 247	60 484	24 521	(69 637)	148 665
Investissements	7 039	19	7 195	1 570		15 823
Dotations aux amortissements	(6 812)	(58)	(1 367)	(700)		(8 937)

4.3 - Chiffre d'affaires par zones géographiques d'implantation des clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009		31 décembre 2008	
France	35 241	22,0%	44 854	22,6 %
Autres pays d'Europe	37 813	23,7%	47 747	24,0 %
Amériques	47 172	29,5%	59 910	30,2 %
Asie et reste du monde	39 570	24,8%	46 165	23,2 %
Total	159 796	100%	198 676	100,0 %

NOTE 5 - ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

5.1 - Evolution des écarts d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ecart d'acquisition
31 décembre 2008	9 867
Engagement de rachat d'intérêts minoritaires <i>(cf. Note 14)</i>	114
Dépréciation	(1 417)
Change	(124)
31 décembre 2009	8 440

5.2 - Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

	31 décembre 2009 Valeur brute	Dépréciation	31 décembre 2009 Valeur nette	31 décembre 2008
A.E.P.				4 304
Radiall Shanghai	1 208		1 208	1 251
Radiall USA	4 157		4 157	0
Radiall India	1 287		1 287	1 107
D-Lightsys	393		393	393
Radiall Systems	67	67	0	67
I.D.M.M	2 745	1 350	1 395	2 745
TOTAL	9 857	1 417	8 440	9 867

L'écart d'acquisition qui était affecté à l'UGT AEP a été transféré en 2009 sur l'UGT Radiall USA suite à la fusion des deux filiales américaines.

Méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sont réalisés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT identifiées dans le Groupe sont les entités juridiques.

La valeur recouvrable des UGT est calculée à partir de la valeur d'utilité en utilisant les prévisions de flux de trésorerie. Les hypothèses clés utilisées sont :

- la croissance des ventes ;
- les taux de marge brute ;
- le taux d'actualisation ;
- le taux de croissance retenu au-delà de la durée des plans.

Les taux de croissance des ventes sont déterminés en fonction des analyses de marchés réalisées en interne et sur la base des informations externes disponibles. Les taux de croissance sont fixés à 2 % après cinq ans.

Les taux de marge brute retenus sont ceux constatés sur une base historique, ajustés en fonction des budgets du Groupe.

Les taux d'actualisation appliqués à ces prévisions pour chaque zone géographique sont déterminés en fonction du coût moyen pondéré du capital du secteur. Pour 2009, les taux retenus sont les suivants :

- Chine : 11,1 % ;
- Inde : 14 % ;
- États-Unis : 10,3 % ;
- Europe : 9,7 %.

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis par la Direction des secteurs d'activité concernés. Les plans consistent en des projections sur cinq ans. En outre s'y ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus de la dernière année du plan.

Sensibilité des valeurs recouvrables :

Au 31 décembre 2009 les sensibilités des tests réalisés sont les suivantes :

- Pour l'UGT IDMM, comme la juste valeur est similaire à la valeur comptable au 31 décembre 2009, tout changement négatif d'hypothèse amènerait à constater une perte de valeur. Un taux d'actualisation supérieur de 100 points de base à celui retenu conduirait à comptabiliser une perte de valeur d'environ 1 million d'euros. Un taux de marge brute inférieur de 200 points de

base à celui retenu conduirait à comptabiliser une perte de valeur d'environ 900 milliers d'euros.

- Pour les autres UGT, le Groupe estime improbable une variation des paramètres de valorisation qui ramènerait la valeur recouvrable de cette UGT à sa valeur comptable. Par exemple, un taux d'actualisation supérieur de 200 points de base à celui retenu ne conduirait pas à comptabiliser une perte de valeur.

La variation à la baisse (taux de croissance du chiffre d'affaires, taux de marge brute, taux de croissance à l'infini) ou à la hausse (taux d'actualisation) d'un point des hypothèses retenues n'a pas d'impact sur la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée.

5.3 - Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles

Valeur brute (en milliers d'euros)	Frais de recherche	Brevet, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total Incorporelles
31 décembre 2008	344	10 775	7 044	18 163
Acquisitions		149	16	165
Sorties		(98)		(98)
Change		(178)	(214)	(392)
Autres		(277)	298	21
31 décembre 2009	344	10 371	7 144	17 859
Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Frais de recherche	Brevet, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total Incorporelles
31 décembre 2008	(52)	(5 660)	(515)	(6 227)
Dotations	(47)	(752)	(1 107)	(1 906)
Sorties		96		96
Change		60	36	96
Autres		132	(109)	23
31 décembre 2009	(99)	(6 124)	(1 695)	(7 918)
Valeur nette 2008	292	5 114	6 529	11 935
Valeur nette 2009	245	4 247	5 449	9 941

Les autres immobilisations incorporelles comprennent la marque AEP (à durée de vie illimitée) qui est valorisée pour 5 millions d'euros après la dépréciation de 972 milliers d'euros enregistrée sur l'exercice 2009. Cette dépréciation résulte essentiellement de la décision du Groupe de réduire la gamme de produits commercialisés sous cette marque.

Il n'existe pas d'autres immobilisations à durée de vie illimitée.

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

6.1 - Evolution de la valeur nette comptable

Valeur brute (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 décembre 2008	1 178	28 472	89 764	8 003	7 831	135 248
Acquisitions		905	2 668	534	1 538	5 645
Cessions		(157)	(1 871)	(911)	(104)	(3 043)
Change	(9)	(184)	(755)	(31)	(4)	(983)
Autres		52	5 935	(47)	(6 057)	(117)
31 décembre 2009	1 169	29 088	95 741	7 548	3 204	136 750

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 décembre 2008	0	(14 279)	(50 689)	(5 493)	0	(70 461)
Dotations		(1 446)	(7 048)	(812)		(9 306)
Cessions		121	1 405	704		2 230
Change		48	222	24		294
31 décembre 2009	0	15 556	56 110	5 577	0	77 243
Valeur nette 2008	1 178	14 193	39 075	2 510	7 831	64 787
Valeur nette 2009	1 169	13 532	39 631	1 971	3 204	59 507

6.2 - Immobilisations en location financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Total
Valeur nette 2008	342	4 949	4 561	0	9 852
Valeur nette 2009	342	4 622	3 920	0	8 884

6.3 - Information sur les autres dépréciations d'actif

Les autres dépréciations d'actifs concernent les stocks et les créances clients (Note 8 et 9).

NOTE 7 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations financières

Valeurs nettes <i>(en milliers d'euros)</i>	Prêts et créances
31 décembre 2008	727
Acquisitions	36
Cessions	(173)
Changement de périmètre	
Change	(12)
31 décembre 2009	578

NOTE 8 – STOCKS

8.1 - Evolution des stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Matières premières et approvisionnements	28 704	36 180
Encours de biens et services	4 404	5 017
Produits intermédiaires et finis	13 241	21 463
Valeurs brutes	46 349	62 660
Dépréciations matières premières et approvisionnements	(4 832)	(4 917)
Dépréciations encours de biens et services	(93)	
Dépréciations produits finis	(2 253)	(2 887)
Dépréciations	(7 178)	(7 804)
Valeur nette	39 171	54 856

Un montant de 2 257 milliers d'euros de stocks provisionnés ont été mis au rebut sur l'exercice. (Cf. note 13.1)

NOTE 9 - CREANCES CLIENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Créances clients	26 557	37 645
Dépréciations	(623)	(974)
Dépréciations en %	2,3%	2,6 %
Valeurs nettes	25 934	36 671

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an.

NOTE 10 - AUTRES CREANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Créances fiscales et sociales	6 001	5 613
Charges constatées d'avance	2 472	2 674
Autres créances diverses	831	1 100
Total	9 304	9 387

NOTE 11 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Placements à moins de 3 mois	42 991	31 446
Disponibilités	23 310	22 840
Provision pour dépréciation des VMP	(15)	(118)
Trésorerie à l'actif	66 286	54 168
Découverts et lignes court termes	0	(5)
Trésorerie nette	66 286	54 163

NOTE 12 - CAPITAUX PROPRES

12.1 - Composition du capital social

Au 31 décembre 2009, le capital social de la Société s'élève à 3 326 036,99 euros, est composé de 2 181 731 actions sans valeur nominale. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

Le 28 août 2009, le Directoire a acté la réduction de capital par voie d'annulation de 216 actions propres pour un montant de 329,29 euros impactant le capital social et les réserves pour un montant de 16 450 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice 2009, il n'a pas été créé de nouvelles actions.

12.2 - Options de souscriptions d'actions

Description des plans	Plan 2	
Date de décision du directoire	27/09/2005	
Date d'acquisition des droits	sept. 2005 à sept. 2009	
Date d'expiration	20/12/2009	
Nombre de bénéficiaires	7	
Durée de vie estimée	4 ans	
Prix de l'action à la date d'attribution	57,45	
Volatilité attendue	16,5 %	
Taux sans risque	3,5 %	
Ratio de dividende attendu	1 %	
Prix d'exercice	56,97	
Juste valeur estimée des options accordées	9,5	
Nombre d'options accordées	4 207	
	Nombre	Prix exercice
Options en circulation en début d'exercice	3 606	56,97
Attribuées pendant la période	0	
Renoncées pendant la période	0	
Exercées pendant la période	0	56,97
Expirées pendant la période	3 606	
En circulation en fin de période	3 606	
Exerçable en fin de période	0	
Valorisation initiale du plan	39 900	
Montant enregistré en charges en euros dans l'exercice	1871	

12.3 - Titres d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions Radiall ont été rachetées par le Groupe. La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

<i>(en nombre d'actions)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Détention à l'ouverture	40 695	40 763
Achats d'actions	4 860	63 193
Ventes d'actions	(7 004)	(14 731)
Annulations dans l'exercice	(216)	(48 530)
Détention à la clôture	38 335	40 695
Dans le cadre d'animation du cours de bourse	8 335	10 479
Détention selon divers objectifs	30 000	30 216

Le coût d'acquisition des titres achetés ainsi que le produit de cession des titres vendus ont été imputés sur les capitaux propres consolidés.

12.4 - Résultat par action

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Résultat part du Groupe, en euros	(13 714 999)	7 775 088
Nombre d'actions (moyenne pondérée) en circulation sur la période	2 181 731	2 213 338
Nombre d'actions (moyenne pondérée) d'autocontrôle sur la période	40 515	42 005
Nombre d'actions retenues	2 141 360	2 171 333
Résultat par action, en euros	(6,40)	3,58

12.5 - Résultat dilué par action

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Résultat net part du Groupe, en euros	(13 714 999)	7 775 088
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la période	2 141 360	2 171 333
Effet de la dilution :		
Options de souscriptions attribuées dans le cadre des plans de « stock-options »		309
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	2 141 360	2 171 642
Résultat net dilué par action, en euros	(6.40)	3,58

12.6 - Dividende proposé

Le Directoire qui s'est tenu le 9 avril 2010, a proposé une distribution de 0,75 euro par action. Cette distribution sera soumise aux actionnaires lors l'Assemblée Générale Mixte convoquée le 8 juin 2010.

NOTE 13 – PROVISIONS

13.1 - Evolution des provisions sur l'actif courant

(en milliers d'euros)	31 déc. 2008	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Mouvt de périmètre	Ecart de change	31 déc. 2009
Provision créances clients	974	48	(392)			(7)	623
Provision dépréciation des stocks	7 804	1 699	(2 257)			(68)	7 178
Total provision sur l'actif courant	8 778	1 747	(2 649)			(75)	7 801

13.2 - Evolution des provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	31 déc. 2008	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Transfert	Réduction de régime	Ecarts Actuariels	Ecart de change	31 déc. 2009
Provisions restructuration	0	1 390							1 390
Indemnités de fin de carrière	4 005	477	30			(491)	393		4 412
Autres provisions non courantes	0				70				70
Provisions non courantes	4 005	1 867	30		70	(491)	393		5 872
Risques techniques et commerciaux	290	10	0	(51)	(49)			0	200
Autres risques	296	520	(115)	(19)	(21)			(9)	652
Provisions courantes	586	530	(115)	(70)	(70)			(9)	853

La provision pour restructuration concerne principalement Radiall SA.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière de 4 412 milliers d'euros comprennent les indemnités de fin de carrière de Radiall SA pour 4 233 milliers d'euros et de 179 milliers d'euros pour les autres filiales.

13.3 - Engagements de retraite

Hypothèses retenues pour les indemnités de fin de carrière

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Age de départ à la retraite		
- Né avant 1951	60	60
- Né entre 1951 et 1956	63	63
- Né après 1956	65	65
Taux d'évolution des salaires	2,84%	2,9 %
Taux d'actualisation	3,7%	4,4 %
Turnover		
- de 16 à 39 ans	5,37%	5,04 %
- de 40 à 49 ans	2,30%	2,02 %
- de 50 à 54 ans	0,50%	0,50 %
- de 55 à 65 ans	0,00%	0,00 %
Table de mortalité	TF 00-02	TF 00-02

Les informations indiquées dans cette note concernent Radiall SA, IDMM et D-Lightsys. Il n'existe pas d'engagement de retraite significatif dans les autres filiales du Groupe. Les modalités de départ

sont considérées à l'initiative du salarié dans la totalité des cas.

Concernant le taux de turnover, afin d'anticiper le recul progressif de l'âge de départ en retraite, une différenciation est retenue en fonction de la tranche d'âge du salarié selon la génération plutôt que de retenir un âge de départ moyen.

Le taux de turnover moyen ressort à 3,15 % et est cohérent avec le taux réel moyen constaté sur les cinq derniers exercices.

Coût des services rendus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Coût des services rendus à l'ouverture	4 746	4 692
Coût des services rendus de l'exercice	278	239
Prestations versées au cours de l'exercice	(430)	(93)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	380	(302)
Réduction de régime	(491)	0
Coût financier de l'exercice	210	210
Coût des services rendus à la clôture	4 695	4 746

Actifs de couverture

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Juste valeur des actifs à l'ouverture	741	867
Rendement attendu des actifs	13	41
Gains (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice sur les actifs	(13)	(20)
Prestations servies dans l'année	(461)	(147)
Cotisations employeur	0	0
Modification de régime	0	0
Juste valeur des actifs à la clôture	281	741

Montants comptabilisés au bilan et au compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Passif comptabilisé au bilan	4 412	4 005
Coût des services rendus de l'exercice	278	239
Coût financier de l'exercice	210	210
Rendement attendu des actifs	(11)	(41)
Charge comptabilisée au compte de résultat	477	408
Pertes (gains) actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	393	(282)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Passif à l'ouverture	4 005	3 825
Transfert	0	0
Variation de périmètre	0	0
Charge comptabilisée au compte de résultat	477	408
Pertes (gains) actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	393	(282)
Prestations versées au cours de l'exercice	30	54
Réduction de régime	(491)	
Passif à la clôture	4 412	4 005

NOTE 14 - DETTES FINANCIERES

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Courant	Non courant		
	< 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Avances remboursables		914		914
Emprunt obligataire	664	38 187		38 187
Autres dettes financières	0	1 010		1 010
Contrats de location financement	866	574	3 103	3 677
Crédit de trésorerie				
Total	1 530	40 685	3 103	43 788
Dettes en EUR	1 530	39 740	3 103	42 843
Dettes en USD				
Dettes en autres devises		945		945
Total	1 530	40 685	3 103	43 788

31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Courant	Non courant		
	< 1an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Avances remboursables		1 126		1 126
Emprunt obligataire	851	37 699		37 699
Autres dettes financières	526	967		967
Contrats de location financement	989	1 449	3 228	4 677
Crédit de trésorerie	5			
Total	2 371	41 241	3 228	44 469
Dettes en EUR	1 580	41 241	3 228	44 469
Dettes en USD				
Dettes en autres devises	791			
Total	2 371	41 241	3 228	44 469

Emprunt Obligataire :

En date du 18 juillet 2007, le groupe Radiall a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'AMF sous le n° 07-199. Le total de l'émission en valeur nominale, en juillet 2007, est de 39 478 milliers d'euros.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Nombre d'obligations émises :	37 597
Valeur nominale en euro / Prix d'émission (en euros) :	1 050
Prix d'émission (en euros) :	1 050
Montant total de l'émission en valeur nominale (en euros) :	39 477 900
Taux d'intérêt facial (paiement annuel à terme échu) :	« Euribor 12 mois – 0,63 % »
Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice :	0
Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2008 :	37 597
Date prévue de remboursement :	18 juillet 2012

Les obligations émises ont été souscrites à hauteur de 7,6 % par le public et pour le solde par Crédit du Nord, BNP Paribas et Calyon. À chaque obligation sont attachés 3 BSAAR A et 3 BSAAR B.

Ces Établissements Bancaires ne souhaitant pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR souscrites par eux, ils ont cédé 19 872 BSAAR aux actionnaires de la Société pour 0,01 euro par bloc, 48 036 BSAAR aux cadres et mandataires sociaux de la Société et 140 574 BSAAR à la société Hodiiall. Le solde des BSAAR (17 106) étant conservé par certains souscripteurs d'OBSAAR.

Le montant de l'émission de 39 478 milliers d'euros se divise, après imputation des frais pour 462 milliers d'euros, en une composante dette de 37 456 milliers d'euros et une composante capitaux propres de 1 560 milliers d'euros avant impôt, soit 1 050 milliers d'euros net d'impôts différés.

Les intérêts sur la période du 01 janvier au 31 décembre 2009 représentent une charge comptabilisée dans les comptes consolidés de 1,9 millions d'euros.

Les BSAAR B ont été admis aux négociations sur le marché Euronext Paris le 20 juillet 2009 sous le code ISIN FR0010485474. Les BSAAR A y seront admis le 19 juillet 2010 sous le code ISIN FR0010485474 au moment où ils deviendront exerçables.

Les caractéristiques essentielles des Bons de Souscription d'Actions Remboursables sont les suivantes :

Principales caractéristiques des BSAAR	BSAAR A	BSAAR B
Prix d'exercice	126,00 €	121,00 €
Parité d'exercice	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR A	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR B
Durée	7 ans	4 ans
Période d'exercice	du 19 juillet 2010 au 18 juillet 2014 inclus	du 20 juillet 2009 au 18 juillet 2011 inclus

Engagement de rachat des intérêts minoritaires

À fin 2009, l'actionnaire minoritaire de Radiall India Ltd détient 10 % des actions de cette société. Radiall détient dans ce cadre une option d'achat sur ces titres et l'actionnaire minoritaire une option de vente.

L'option de vente est exerçable dans les 5 ans à compter de septembre 2007.

L'option d'achat est exerçable à tout moment entre septembre 2012 et septembre 2014. Un accord prévoit le rachat de ces actions par Radiall, selon une base de calcul déterminée par les parties.

Conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe, l'enregistrement de cet engagement dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2009, conduit à comptabiliser une dette financière pour la juste valeur de l'engagement, en contrepartie d'une réduction des intérêts minoritaires et d'un *goodwill* correspondant à la différence entre, la valeur de l'engagement et ces intérêts minoritaires.

Le montant de cet engagement s'élève à 945 milliers d'euros au 31 décembre 2009 en augmentation de 154 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2008, et est inclus dans la rubrique « *Autres dettes financières* » de la présente note.

Au 31 décembre 2009, la part de résultat revenant aux intérêts minoritaires de la filiale Radiall India a été reclassée, conduisant à diminuer l'écart d'acquisition d'un montant de 40 milliers d'euros (*cf.* note 5.1).

NOTE 15 - AUTRES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Avances sur commandes	443	224
Dettes fiscales et sociales	11 782	13 049
Dettes sur immobilisations	518	727
Instruments dérivés	2 964	1 124
Dettes diverses	1 441	782
Comptes de régularisation	2 562	2 306
Total	19 710	18 212

NOTE 16 – INSTRUMENTS FINANCIERS

16.1 - Gestion des risques financiers

Radiall est exposée à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de change et de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe.

Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang reçue d'une agence spécialisée.

Risque de change

L'exposition au risque de change provient essentiellement des achats et des ventes réalisés par les filiales du Groupe dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle.

Les actifs, passifs, produits et charges des entités opérationnelles du Groupe sont enregistrés dans diverses devises, principalement l'euro, le dollar US et la devise chinoise (CNY). Les états financiers du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges enregistrés dans des devises autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux de change applicable pour être inclus dans les états financiers consolidés du Groupe.

Le Groupe recourt aux instruments dérivés uniquement pour couvrir son exposition aux risques financiers liés à son activité commerciale et à ses positions financières. Cette politique lui interdit de prendre ou d'autoriser ses filiales à prendre des positions spéculatives sur le marché. D'une manière générale, les filiales ne sont pas autorisées à utiliser des instruments dérivés.

Sensibilité aux fluctuations des taux de change

Sur la base d'une baisse de 10 % de l'ensemble des devises face à l'Euro, les impacts sur les ventes du Groupe et sur les capitaux propres (écart de conversion) sont présentés dans le tableau ci-dessous. Une hausse de 10 % de la parité aurait un impact symétrique avec les mêmes montants mais dans le sens opposé.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009
Chiffre d'affaires	(7 577)
Impact sur les capitaux propres (écarts de conversion)	(3 951)

Risque de crédit

Le risque sur les crédits clients est géré par le service de *Crédit Management* qui s'assure du respect des procédures du recouvrement des créances et coordonne les limites de crédit pour les clients internationaux. Pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom.

Balance âgée des créances clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Non échus	22 849	31 396
Echus :		
- depuis 30 jours	2 220	2 965
- depuis 31 à 60 jours	543	1 481
- depuis 61 à 90 jours	150	323
- depuis 91 à 180 jours	174	506
Total	25 934	36 671

Au 31 décembre 2009, il n'existe pas d'autres actifs financiers non dépréciés et impayés significatifs.

Exposition financière

La politique générale du Groupe consiste à ce que ses filiales achètent, vendent, empruntent et investissent principalement dans la même devise que leur devise fonctionnelle, afin de réduire leur exposition financière aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. Afin de réduire ce risque, le Groupe utilise des contrats d'échange de taux d'intérêts (*swaps*).

Sensibilité aux mouvements des taux d'intérêts

Au 31 décembre 2009, la dette financière à taux variable correspond principalement aux Obligations à Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (OBSAAR) dont le taux d'intérêt est basé sur le taux de « *Euribor 12 mois* ».

Le risque d'évolution défavorable des taux d'intérêts pendant la durée de l'émission obligataire est intégralement couvert par le fait que l'endettement à taux variable fait l'objet d'une couverture taux fixe contre taux variable jusqu'à la date de remboursement de la dette.

Les créances et dettes à court terme ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité et sur la structure du capital

Le Groupe cherche à réduire au maximum les risques liés à sa structure financière. Elle favorise chaque fois que cela est possible l'autofinancement de son développement et ne recourt à l'endettement que lorsque cela est strictement nécessaire.

En 2007, Radiall a émis pour 39,5 millions d'euros d'OBSAAR dans le but de financer une ou plusieurs acquisitions futures entrant dans ses objectifs stratégiques. Ce vecteur hybride a été choisi dans la mesure où il offre un coût de l'endettement optimisé et qu'il permettra éventuellement, dans un second temps, d'augmenter les fonds propres du Groupe.

Les objectifs et politiques de gestion financière sont demeurés identiques depuis de nombreux exercices.

16.2 - Instruments liés à la gestion du risque de change au 31 décembre 2009

	Nominal (en milliers de devise)	Valeur de marché (en milliers d'euros)
Accumulateur (vendeur USD)	10 929	(170)
Total	10 929	(170)

16.3 - Instruments liés à la gestion du risque de taux au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)

	Nominal	Valeur de marché
EUR		
Swaps de taux Variable/ Variable	800	(4)
Swaps de taux Variable/ Fixe ou variable	40 000	(2 785)

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radiall a mis en place les opérations suivantes :

- s'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractées par Radiall SA pour l'extension du site de Château-Renault :
 - échange de conditions d'intérêts jusqu'au 1 janvier 2012. Radiall est payeur de « *Euribor 12 mois* » (avec un plafond à 3 % si le taux « *Libor 12 mois* » est inférieur à 4,65 %) contre « *Euribor 3 mois* » ;
 - le montant notionnel est amorti de 200 000 euros par an de manière linéaire. Au 31 décembre 2009, le montant notionnel s'élève à 450 000 euros ;
 - la valeur de marché est de - 4 046 euros.
- s'agissant des échéances de l'emprunt obligataire « OBSAAR » contracté par Radiall SA au taux nominal de « *Euribor 12 mois – 0,63%* » :
 - Radiall utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion du risque de taux associé à la dette à taux variable relative à l'émission d'OBSAAR réalisé en juillet 2007 (taux « *Euribor 12 mois – 0,63 %* »). Radiall a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en place d'une comptabilisation de couverture efficace au sens de la norme IAS 39.

Dans ce cadre, Radiall a conclu début 2008 avec plusieurs établissements financiers :

- un premier contrat d'échange de conditions de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : Radiall est receveur du taux variable « *Euribor 12 mois pré-fixé* » et payeur du taux fixe de 4,395 % l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2009 est de -1 408 564 euros,
- un second contrat d'échange de conditions de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : Radiall est receveur du taux variable « *Euribor 12 mois pré-fixé* » et payeur du taux fixe de 4,34 % l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2009 est de -1 376 623 euros.

Ces opérations viennent en couverture des flux de trésorerie relatifs à l'emprunt obligataire OBSAAR.

La variation négative de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés, entre leur date de souscription et le 31 décembre 2009, est comptabilisée en diminution des capitaux propres. Au 31 décembre 2009, la juste valeur de ces 2 swaps est de 2 789 milliers d'euros. L'impôt différé actif correspondant comptabilisé s'élève à 930 milliers d'euros.

16.4 - Synthèse des instruments financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Actif	0	0
Passif	(170)	(143)
Total risque de change	(170)	(143)
Actif	0	2
Passif	(2 789)	(981)
Total risque de taux	(2 789)	(979)
Total actif	0	2
Total passif	(2 959)	(1 124)
Total (net)	(2 959)	(1 122)

16.5 – Bilan par catégorie d'instruments financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments financiers
ACTIFS FINANCIERS							
Actifs non courants							
Autres immobilisations financières	578	578		578			
TOTAL	578	578		578			
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	25 934	25 934		25 934			
Autres créances	9 304	9 304		9 304			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	66 286	66 286				66 286	
TOTAL	101 524	101 524		35 238		66 286	
PASSIFS FINANCIERS							
Dettes financières non courantes							
Dettes financières à long terme	43 788			1 924	41 864		
TOTAL	43 788			1 924	41 864		
Dettes courantes							
Dettes financières à court terme	1 530				1 530		
Dettes fournisseurs	11 659			11 659			
Autres dettes	19 710			16 746			2 964
TOTAL	32 899			28 405	1 530		2 964

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments financiers
ACTIFS FINANCIERS							
Actifs non courants							
Autres immobilisations financières	727	727		727			
TOTAL	727	727		727			
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	36 671	36 671		36 671			
Autres créances	9 387	9 387		9 387			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 168	54 168				54 168	
TOTAL	100 226	100 226		46 058		54 168	
PASSIFS FINANCIERS							
Dettes financières non courantes							
Dettes financières à long terme	44 469	44 469		2 093	42 376		
TOTAL	44 469	44 469		2 093	42 376		
Dettes courantes							
Dettes financières à court terme	2 371	2 371		791	1 580		
Dettes fournisseurs	18 553	18 553		18 553			
Autres dettes	18 212	18 212		17 088			1 124
TOTAL	39 136	39 136		36 432	1 580		1 124

NOTE 17 - IMPOTS SUR LES RESULTATS

17.1 - Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	31 déc. 2008
France	(79)	(129)
Etranger	(943)	(2 266)
Impôts exigibles	(1 022)	(2 395)
France	698	553
Etranger	(73)	(327)
Impôts différés	625	226
Produit ou (charge) d'impôt	(397)	(2 169)

17.2 - Réconciliation entre l'imposition théorique et l'imposition effective

Les éléments de réconciliation sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Résultat avant impôt	(12 826)	11 271
Impôt théorique aux taux applicables dans chaque pays	4 545	(2 539)
Impacts des charges non déductibles et des revenus non taxables	(538)	(197)
Effet des variations de taux d'impôt	0	22
Impôts différés non constatés sur les déficits de la période	(4 972)	(2)
Constatation de produits d'impôts non activés antérieurement		0
Crédit d'impôt recherche	369	401
Taxation à taux réduits	120	158
Autres	79	(12)
Total	(397)	(2 169)

Le Groupe n'a pas comptabilisé de produits d'impôts sur une partie des déficits fiscaux de l'exercice (Radiall S.A. principalement).

17.3 - Position nette des impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Impôts différés actifs	1 894	1 234
Impôts différés passifs	(4 748)	(5 578)
Impôts différés nets	(2 854)	(4 344)

17.4 - Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Effet des reports déficitaires	7 970	2 886
Effet fiscal des différences temporaires liées aux :		
- Aux écarts d'acquisitions	(2)	(2)
- Autres actifs non courants	(9 852)	(10 643)
- Stocks	846	1 530
- Autres actifs courants	(282)	217
- Provision pour risques	2 728	2 554
- Autres dettes	548	(479)
- Autres	162	27
Impact fiscal des différences temporaires	(5 852)	(6 796)
Impôts différés actif (passif) bruts	2 118	(3 910)
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	(4 972)	(434)
Impôts différés nets	(2 854)	(4 344)

La dépréciation des impôts différés actifs concerne essentiellement les déficits du groupe d'intégration fiscale en France.

Les impôts différés sur déficits sont reportables sans limitation de durée.

Les impôts différés sur actifs non courants sont composés pour l'essentiel des impôts différés sur amortissements dérogatoires de Radiall SA et des impôts différés reconnus sur les actifs incorporels de la société RADIALL USA et du Groupe IDFI.

17.5 - Détail de l'impôt courant à l'actif du bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Impôts société <i>(acomptes et crédits d'impôts)</i>	2 594	5 011
Total	2 594	5 011

Le solde de la créance de carry-back de Radiall S.A. a été remboursé au cours de l'exercice 2008.

NOTE 18 - EFFECTIFS ET FRAIS DE PERSONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Personnel extérieur	4 763	8 836
Salaires	47 515	48 892
Charges sur salaire	18 612	20 020
Stocks options	2	5
Total	70 892	77 752
France	50 470	56 136
International	20 422	21 616
Total	70 892	77 752

<i>(effectifs moyens)</i>	31 décembre 2009		31 décembre 2008	
	interne	externe	interne	externe
France	1 155	73	1 196	154
International	429	78	786	350
Total	1 584	151	1 982	504

NOTE 19 - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Frais non activés	14 955	14 965
Amortissement des frais de développement activés	47	0
Total des dépenses engagées	15 002	14 965

NOTE 20 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Résultat de change	279	1 094
Résultat lié à des cessions d'actifs	(68)	(472)
Subventions	1 219	1 121
Autres produits et charges	22	(49)
Total	1 452	1 694

NOTE 21 - DEPRECIATION DE L'ACTIF NON COURANT

Le montant des dépréciations de l'actif non courant ne concerne que les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

NOTE 22 - DEPRECIATION DE L'ACTIF COURANT ET DOTATIONS AUX PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Dépréciations des stocks	(1 699)	(1 884)
Dépréciations des actifs courants	(144)	31
Provisions pour risques	(312)	(290)
Total	(2 155)	(2 143)

Les dotations pour dépréciations des stocks ont été effectuées principalement sur les sociétés Radiall SA et Radiall Shanghai.

NOTE 23 - CHARGES ET PROVISIONS NON COURANTES

Les mesures prises par le Groupe depuis le 4^{ème} trimestre 2008 visant à abaisser le seuil de rentabilité et préparer son développement futur, ont conduit le Groupe à constater des charges ou provisions non courantes impactant le résultat opérationnel comme suit :

K€	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Charges et provisions non courantes de personnel	2 873	0
Charges et provisions sur actifs immobilisés corporels ¹	1 530	0
Charges et provisions sur actifs immobilisés incorporels ²	2 389	0
Autres charges et provisions sur dépenses non courantes ³	810	0
Total	7 602	0

1 - Les charges et provisions sur actifs immobilisés corporels concernent des dépréciations d'installations ou de machines industrielles liées aux projets de restructuration des sites Grenoblois de Voiron et Voreppe, et celui de Shanghai, respectivement pour 885 milliers d'euros et 645 milliers d'euros.

2 - Les charges et provisions sur actifs immobilisés incorporels incluent les dépréciations d'écart d'acquisition de Radiall Systems pour 67 milliers d'euros, et de la société IDMM pour 1 350 milliers d'euros. Il a été également constaté au cours du 2^{ème} semestre 2009 et consécutivement aux réorganisations opérationnelles et juridiques aux Etats-Unis, une dépréciation de la marque AEP pour 972 milliers d'euros.

3 - Les autres charges et provisions non courantes concernent principalement des dépenses d'honoraires engendrées sur études de croissance externe et de développement stratégique pour 625 milliers d'euros, et une quote part de 163 milliers d'euros liée aux dépenses réalisées par la société pour préparer les opérations publiques de rachat d'action de février 2010.

NOTE 24 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Gain de change sur financement intragroupe	11	638
Autres produits financiers	106	116
Total des autres produits financiers	117	754
Perte de change sur financement intragroupe	(103)	0
Dotations pour dépréciation des VMP	0	(126)
Charge sur instruments financiers	(33)	(253)
Autres charges financières	(49)	(55)
Total des autres charges financières	(185)	(434)
Total	(68)	320

NOTE 25 - REMUNERATION DES AUDITEURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	MAZARS				FIDUS			
	Montant HT		En %		Montant HT		En %	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit								
<i>- Commissariat aux comptes, certifications, comptes individuels et consolidés</i>								
Radiall S.A.	124	243	39 %	54 %	49	49	68 %	68 %
Filiales intégrées globalement	139	189	45 %	42 %	23	23	32 %	32 %
<i>- Autres prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>								
Radiall S.A.	0	0						
Filiales intégrées globalement	0	0						
Sous-total	263	432	84 %	96 %	72	72	100 %	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	49	19	16 %	4 %				
Autres missions de conseil	0	0						
Sous-total	49	19	16 %	4 %				
TOTAL	312	451	100 %	100 %	72	72	100 %	100 %

NOTE 26 - ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

Les engagements correspondant à la gestion des risques de change et de taux sont décrits dans la note 16 relative aux instruments financiers.

26.1 - Engagements relatifs aux contrats de location financement

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 décembre 2009	31 décembre 2008
Immobilier	Echéance <= 1 an	273	377
	Entre 1 et 5 ans	683	986
	A plus de 5 ans	3 103	3 228
	Total	4 059	4 591
Autres immobilisations	Echéance <= 1 an	593	785
	Entre 1 et 5 ans	77	670
	A plus de 5 ans	0	0
	Total	670	1 455

26.2 - Engagements relatifs aux contrats de location simple non résiliables

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 décembre 2009	31 décembre 2008
Immobilier	Echéance <= 1 an	1 662	1 692
	Entre 1 et 5 ans	4 993	5 045
	A plus de 5 ans	6 131	4 892
	Total	12 786	11 719
Autres immobilisations	Echéance <= 1 an	256	309
	Entre 1 et 5 ans	210	355
	A plus de 5 ans	6	21
	Total	472	686

26.3 - Engagements relatifs aux contrats de location avec option d'achat

Radiall USA a participé à un contrat de bail en novembre 2008 concernant l'extension des locaux du site d'Obregon au Mexique conclu entre les sociétés Inmobiliaria Trento, SA DE CV et Sonora S. Plan, SA DE CV.

La durée du bail est de 10 ans et prévoit d'une part la possibilité de sortir du contrat à l'issue de la cinquième année moyennant dédit et d'autre part, la possibilité d'acquérir les dits locaux à l'échéance du contrat ou encore, de poursuivre le bail pour une période additionnelle de 10 ans.

Dans le cadre de ce bail, Radiall USA accompagnée par sa société mère Radiall America Inc. a consenti une garantie au bailleur Inmobiliaria Trento, SA DE CV, afin de garantir les engagements pris par la société Sonora S. Plan, SA DE CV au titre de ce bail des locaux que la Société occupe exclusivement.

Ce bail prévoit le transfert du paiement du loyer directement à un établissement financier, la banque WELLS FARGO.

NOTE 27 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

27.1 - France Télécom et ses filiales (FT)

Depuis mai 2003, Monsieur Lombard est administrateur de Radiall. Il est par ailleurs Président de France Telecom.

Dans le cadre de son activité courante et selon les conditions de marché, Radiall a effectué des transactions d'un montant jugé non significatif avec « FT ».

27.2 - Hodiall et Société d'Investissement Radiall (S.I.R.)

Le capital de Radiall est détenu à hauteur de 43,5 % par Hodiall et à hauteur de 27,7 % par la SIR au 31 décembre 2009. Ces deux sociétés ont une influence notable sur le Groupe et constituent des entreprises liées à Radiall.

Les transactions entre la société Hodiall et la société Radiall sont régies par une convention de prestation de services. Cette convention prévoit que la société Hodiall s'engage envers Radiall à lui fournir son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : *stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.*

Le montant facturé par Hodiall à Radiall au titre de ces prestations ainsi que la dette de Radiall vis-à-vis de Hodiall en fin d'exercice sont indiqués ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Montant facturé par Hodiall à Radiall	700	700
Dette de Radiall vis-à-vis de Hodiall en fin d'exercice	1 008	493

Il n'y a pas eu de transaction entre la S.I.R. et Radiall au titre des années 2009 et 2008.

27.3 - Sommes versées aux membres du Comité des Directions Opérationnelles (C.D.O.)

En 2009 et 2008, le total des avantages payés par le Groupe aux membres du CDO se détaille comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Salaires et autres avantages à court terme <i>(y compris charges patronales)</i>	1 871	1 907
Paiement fondé sur des actions	0	5
Total	1 871	1 912
Effectif moyen	8,5	9

27.4 - Sommes versées aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

Le montant des jetons de présence et indemnités payés aux membres du Conseil de surveillance et du Directoire s'élève à 134 139 euros pour l'exercice 2009 et à 131 856 euros pour l'exercice 2008.

NOTE 28 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.

Le Conseil de surveillance dans sa séance du 6 janvier 2010, a décidé de mettre en œuvre un rachat d'actions Radiall auprès de ses actionnaires portant sur 545 450 actions soit environ 25 % de son capital social dans le cadre (i) d'une offre publique de rachat d'actions (l' « OPRA ») en vue de leur annulation, en application des dispositions des articles L. 225-204 et L. 25-207 du Code de commerce, ainsi que (ii) d'une offre publique d'achat simplifiée (l' « OPAS ») réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce, voté par l'Assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 27 mai 2009.

Les conditions de l'offre déposée le 11 janvier 2010 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, ouverte du 29 janvier au 18 février 2010, étaient les suivantes :

- une offre publique de rachat d'actions portant sur 545 450 actions Radiall au prix de 63 € par action ;
- une offre publique d'achat simplifiée sur la totalité des 225 582 bons de souscription ou d'achat d'actions Radiall au prix de 4.90 € par BSAAR pour les BSAAR A et de 1.75 € par BSAAR pour les BSAAR B.

Après annulation par le Directoire de Radiall du 10 mars 2010 des titres rachetés, la détention du public a été réduite à 11.2 % à cette date.

2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RADIALL S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des créances clients et des stocks et en-cours telles que respectivement décrites dans les notes 2.8, 2.9, 2.12 et 2.13 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société. Comme décrit dans les notes 2.8, 2.11 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés, votre société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de

ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues. Nous avons également vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Fait à Paris et Courbevoie, le 6 mai 2010

Les Commissaires aux comptes

FIDUS

FRANCIS BERNARD

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

III.COMPTES SOCIAUX

1. COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2009	117 - 118
Compte de résultat au 31 décembre 2009	119
Annexe sur les comptes sociaux	120
Note 1. Faits significatifs	120
Note 2. Principes comptables	120
2.1. Principes et méthodes d'évaluation	120
2.2. Dépenses de recherche et développement	120
2.3. Immobilisations incorporelles	120
2.4. Immobilisations corporelles	121
2.5. Titres de participation	121
2.6. Stocks et en-cours	121
2.7. Créances et dettes	121
2.8. Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie nette....	121
2.9. Provisions pour risques et charges	122
2.10. Instruments financiers	122
Note 3. Autres informations	123
Note 4. Evolution des immobilisations corporelles	123
Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations corporelles.....	124
Note 6. Evolution des immobilisations financières	124
Note 7. Evolution des stocks	125
7.1. Stocks	125
7.2. Provisions pour dépréciation des stocks	125
Note 8. Créances clients et comptes rattachés.....	125
Note 9. Détail des autres créances.....	125
Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement.....	126
Note 11. Evolution des capitaux propres	126 - 127
Note 12. Structure de l'actionnariat.....	127
Note 13. Provisions pour risques et charges	127
13.1. Evolution des provisions	127
13.2. Indemnités de départ à la retraite.....	128
Note 14. Echéance des dettes.....	128 - 129
Note 15. Eléments concernant les entreprises liées	130
Note 16. Engagements hors bilan	130 - 131
Note 17. Chiffre d'affaires.....	131
Note 18. Autres achats et charges externes	132
Note 19. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés	132
Note 20. Rémunération des mandataires sociaux	132
Note 21. Résultat financier	132
Note 22. Produits et charges exceptionnelles.....	133
Note 23. Impôts société	133 - 134
Note 24. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt	134
Note 25. Recherche et développement	134
Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2008.....	135 - 136
Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	137
Rapport général des Commissaires aux Comptes	138 - 139
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	140 - 142

Bilan au 31 décembre 2009 – Radiall S.A.

Actif (en milliers d'euros)	31 décembre 2009			31 décembre 2008
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	4 880	4 016	864	1 110
Frais de recherche et développement	344	99	245	292
Brevets licences	344	311	33	59
Logiciels	4 122	3 536	586	759
Fonds commercial	70	70		
Immobilisations corporelles	82 455	57 519	24 936	27 681
Terrains	444		444	444
Constructions	15 693	11 071	4 622	4 767
Installations techniques	58 747	43 113	15 634	18 542
Autres immobilisations	4 386	3 335	1 051	1 448
Immobilisations en cours	2 879		2 879	2 274
Avances et acomptes	306		306	206
Immobilisations financières	36 774	2 578	34 196	36 373
Participations	35 141	2 409	32 732	34 600
Autres titres immobilisés	6		6	6
Autres immobilisations financières	1 627	169	1 458	1 767
Total actif immobilisé	124 109	64 113	59 996	65 164
Actif circulant				
Stocks et encours	30 567	5 215	25 352	34 288
Matières premières et approvisionnements	19 270	3 632	15 638	20 204
Encours de biens et services	2 454		2 454	2 699
Produits intermédiaires et finis	8 843	1 583	7 260	11 385
Créances clients et rattachés	15 466	28	15 438	26 122
Autres actifs	21 724		21 724	28 161
Avances et acomptes sur commande	93		93	39
Autres créances	20 382		20 382	26 676
Charges constatées d'avance	1 048		1 048	837
Ecart de conversion actif	201		201	609
Trésorerie	54 791	21	54 770	42 856
Actions propres	368	6	362	487
Valeurs Mobilières de Placement	42 336	15	42 321	30 928
Disponibilités	12 087		12 087	11 441
Total actif circulant	122 548	5 264	117 284	131 427
Total actif	246 657	69 377	177 280	196 591

Bilan au 31 décembre 2009 – Radiall S.A.

Passif <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Capitaux propres		
Capital	3 326	3 326
Prime d'émission, fusion, apport	21 897	21 897
Réserve légale	339	339
Réserves statutaires et contractuelles	65 914	65 930
Report à nouveau	11 705	8 622
Résultat de l'exercice	(11 271)	5 116
Provisions réglementées	12 914	14 229
Total capitaux propres	104 824	119 459
Provisions		
Pour risques	661	672
Pour charges	5 622	3 964
Total provisions	6 283	4 636
Dettes		
Dettes financières	44 457	44 501
Emprunts obligataires convertibles	39 618	40 329
Emprunts et dettes établissements de crédit	649	27
Emprunts et dettes financières	4 190	4 145
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 238	15 518
Autres dettes	11 478	12 477
Avances et acomptes sur commandes	24	17
Dettes fiscales et sociales	8 334	9 516
Dettes immobilisations et comptes rattachés	201	473
Autres dettes	2 723	2 110
Ecarts de conversion passif	196	361
Total dettes	66 173	72 496
Total passif	177 280	196 591

Compte de résultat au 31 décembre 2009 – Radiall S.A.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
Produits d'exploitation		
Ventes de production	97 287	126 516
Ventes de services	709	786
Chiffre d'affaires	97 996	127 302
Production stockée	(4 183)	490
Production immobilisée	334	387
Subventions d'exploitation	795	374
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	2 204	1 096
Autres produits	4 184	7 810
Total produit d'exploitation	101 330	137 459
Charges d'exploitation		
Achats matières et approvisionnements	31 829	55 786
Variation de stocks	4 519	(737)
Autres achats et charges externes	22 313	28 557
Impôts et taxes	3 443	3 810
Salaires	32 123	32 285
Charges sociales	12 557	12 813
Dotations :		
- aux amortissements des immobilisations	4 911	5 410
- aux provisions sur actifs circulants.	343	220
- aux provisions pour risques et charges	723	351
Autres charges	388	910
Total charges d'exploitation	113 149	139 405
Résultat d'exploitation	(11 819)	(1 946)
Produits financiers		
Produits financiers	7 100	6 826
Différences positives de change	849	3 986
Total produits financiers	7 949	10 812
Charges financières		
Charges financières	4 060	3 367
Différences négatives de change	1 072	1 951
Total des charges financières	5 132	5 318
Résultat financier	2 817	5 494
Résultat courant avant impôts	(9 002)	3 548
Produits exceptionnels	4 241	5 404
Charges exceptionnelles	7 285	4 660
Résultat exceptionnel	(3 044)	744
Impôts sur les bénéfices (crédit)	(775)	(824)
Résultat net	(11 271)	5 116

Annexe sur les comptes sociaux

NOTE 1. FAITS SIGNIFICATIFS

En raison d'une activité en forte diminution sur l'exercice et de charges exceptionnelles, Radiall S.A. présente un résultat 2009 déficitaire de 11 271 milliers d'euros.

Le résultat d'exploitation affiche une perte de 11 819 milliers d'euros contre une perte de 1 946 milliers d'euros en 2008.

NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société Radiall sont établis suivant les prescriptions du Règlement 99-03 du CRC du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général réécrit.

2.1 - Principes et méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour les immobilisations qui le justifient, elles sont enregistrées à leur valeur d'apport à la date d'entrée.

2.2 - Dépenses de Recherche et Développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables.

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations lorsque l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire sur des durées d'utilité comprises entre 1 an et 5 ans.

2.4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base des durées d'utilité :

- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 ans
- Matériels informatiques 3 à 4 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

2.5 - Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant, corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et des résultats.

2.6 - Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.7 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale, et sont revalorisées au taux de clôture. Les créances sont dépréciées par voie de provision en cas de risque de non recouvrement. La société a recours à l'assurance-crédit pour limiter les impayés.

2.8 - Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie

La trésorerie nette est constituée des titres auto détenus, des VMP nettes de provisions et des disponibilités, déduction faite des découverts et lignes à court terme.

Les valeurs de placement et disponibilités nettes sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, et de leur valeur de marché.

Les actions auto-détenues sont destinées à l'animation du cours de bourse. La valeur de marché de ces actions est basée sur la moyenne des cours de bourse du dernier mois.

Lorsque ces actions sont détenues en vue de leur annulation, elles sont présentées en « immobilisations financières » au bilan.

2.9 - Provisions pour risques et charges

2.9.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités pour fin de carrière dues aux salariés français, sont évaluées à partir d'une simulation actuarielle.

Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel,
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel.

La gestion de ces engagements est partiellement confiée à une compagnie d'assurances, le complément étant enregistré en provision pour risques et charges.

2.9.2. Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

2.10 Instruments financiers

Le Groupe utilise des couvertures d'assurance ou des instruments financiers pour gérer et réduire ou limiter son exposition aux risques de variation des cours de change et de taux d'intérêt le cas échéant; les pertes et profits liés à ces opérations sont comptabilisés en opérations financières.

NOTE 3. AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi No 2004.391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle :

- Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) par les salariés est de 89 750 ;
- Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 89 016 ;
- Aucune provision relative au D.I.F. n'a été comptabilisée au 31 décembre 2009.

3.1 – Evénements postérieurs à la clôture

Le Conseil de surveillance dans sa séance du 6 janvier 2010, a décidé de mettre en œuvre un rachat d'actions Radiall auprès de ses actionnaires portant sur 545 450 actions soit environ 25 % de son capital social dans le cadre (i) d'une offre publique de rachat d'actions (l' « OPRA ») en vue de leur annulation, en application des dispositions des articles L. 225-204 et L. 25-207 du Code de commerce, ainsi que (ii) d'une offre publique d'achat simplifiée (l' « OPAS ») réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce, voté par l'Assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 27 mai 2009.

Les conditions de l'offre déposée le 11 janvier 2010 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, ouverte du 29 janvier au 18 février 2010, étaient les suivantes :

- une offre publique de rachat d'actions portant sur 545 450 actions Radiall au prix de 63 € par action ;
- une offre publique d'achat simplifiée sur la totalité des 225 582 bons de souscription ou d'achat d'actions Radiall au prix de 4.90 € par BSAAR pour les BSAAR A et de 1.75 € par BSAAR pour les BSAAR B.

Après annulation par le Directoire de Radiall du 10 mars 2010 des titres rachetés, la détention du public a été réduite à 11.2 % à cette date.

NOTE 4. EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2009
Terrains	444				444
Constructions	15 360	489		156	15 693
Immobilisations techniques	58 999	1 606		1 858	58 747
Autres immobilisations	4 816	330		760	4 386
Immobilisations en cours	2 274	1 333	(628)	100	2 879
Avances et acomptes	206	179	(79)		306
Total	82 099	3 937	(707)	2 874	82 455

NOTE 5. EVOLUTION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008	Augmentation	Diminution	31 déc. 2009
Constructions	10 593	598	120	11 071
Immobilisations techniques	40 457	4 050	1 394	43 113
Autres immobilisations	3 368	505	538	3 335
Total	54 418	5 153	2 052	57 519

En 2009, une provision pour dépréciation a été passée sur des installations techniques pour lesquelles les tests de dépréciation indiquaient une perte de valeur. Cette provision pour dépréciation s'élève à 666 milliers d'euros en 2009.

NOTE 6. EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008	Augmentation	Diminution	31 déc. 2009
Titres de participation	35 141			35 141
Autres immobilisations financières	1 773	8	148	1 633
Total brut	36 914	8	148	36 774

Mouvement sur les autres titres :

En 2009, la société a procédé à l'annulation de 216 actions Radiall sur les 30 216 titres qu'elle détenait au 31/12/2008.

Au 31 décembre 2009, 30 000 titres d'auto-contrôle restent détenus. Une provision pour dépréciation a été constituée en 2009 pour un montant de 169 milliers d'euros sur la base du cours de bourse moyen de l'action Radiall du mois de décembre 2009.

Provisions pour dépréciations des immobilisations financières :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008	Augmentation	Diminution	31 déc. 2009
Provision pour dépréciation des titres de participation	541	1 868		2 409
Provision pour dépréciation des titres auto-détenues	0	169		169
Total	541	2 037		2 578

Une provision complémentaire de 203 milliers d'euros a été comptabilisée afin de porter à 100 % le montant de la provision sur les titres de la filiale brésilienne Radiall do Brasil.

Une provision pour dépréciation de 1 666 milliers d'euros a été constituée sur les titres IDFI détenus par Radiall.

NOTE 7. EVOLUTION DES STOCKS

7.1 – Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2009	Variation
Matières premières et approvisionnements	23 789	19 270	(4 519)
Encours de biens et services	2 699	2 454	(245)
Produits intermédiaires et finis	12 782	8 843	(3 939)
Total des valeurs brutes	39 270	30 567	(8 703)

7.2 - Provision pour dépréciation des stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008	Dotation	Reprise	31 déc. 2009
Provisions matières premières et approvisionnements	3 585	95	48	3 632
Provisions produits finis	1 397	237	51	1 583
Total des provisions	4 982	332	99	5 215

NOTE 8. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste correspond au montant des créances clients et effets reçus. Les effets s'élèvent à 947 milliers d'euros. Les échéances de ces postes sont inférieures à 1 an.

NOTE 9. DETAIL DES AUTRES CREANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2009			31 décembre 2008		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Impôt Société	1 420		1 420	3 124		3 124
Autres créances sur l'Etat	4 006		4 006	3 859		3 859
Comptes courants filiales		14 363	14 363		19 331	19 331
Compte de régularisations diverses	593		593	362		362
TOTAL	6 019	14 363	20 382	7 345	19 331	26 676

La créance d'impôt société de 1 420 milliers d'euros correspond principalement au crédit d'impôt recherche dont le remboursement est attendu en 2010.

Les autres créances sur l'état pour un montant total de 4 006 milliers d'euros sont constituées de créances TVA (605 milliers d'euros), de créances liées au plafonnement de la taxe professionnelle (1 583 milliers d'euros) et de subventions à recevoir (1 818 milliers d'euros).

NOTE 10. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Actions propres selon le contrat d'animation : 368 milliers d'euros, soit 8 335 titres, provisionnés à hauteur de 6 milliers d'euros.

La provision pour dépréciation a été calculée en fonction de la moyenne du cours de bourse de l'action Radiall sur le dernier mois de l'année 2009.

Certificat de dépôt	:	18 423 milliers d'euros
Placement en SICAV de Trésorerie	:	23 913 milliers d'euros
Provision pour dépréciation	:	(15) milliers d'euros
Total	:	42 321 milliers d'euros

NOTE 11. EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	Augmentation	Diminution	31 déc. 2008
Capital	3 326			3 326
Primes	21 897			21 897
Réserve légale	339			339
Réserves statutaires ou contractuelles	65 930		16	65 914
Report à nouveau	8 622	11 705	8 622	11 705
Résultat	5 116	(11 271)	5 116	(11 271)
Provisions réglementées	14 229	2 470	3 785	12 914
Total capitaux propres	119 459	2 904	17 539	104 824

Le montant des dividendes distribués par Radiall S.A. en 2009 est de 2 033 milliers d'euros.

Au 31 décembre, le capital social de la société s'élève à 3 326 036,99 euros. Il est composé de 2 181 731 actions sans valeur nominale. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

Le 28 août 2009, le Directoire a acté la réduction de capital par voie d'annulation de 216 actions propres pour un montant de 329,29 euros impactant le capital social et les réserves pour un montant de 16 450 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2009 les plans d'option de souscription en cours sont les suivants :

Nombre d'actions

Ouvertes au 1^{er} janvier 2009	3 606
Ouvertes dans l'année	0
Exercées dans l'année	0
Expirées dans l'année	3 606
Ouvertes au 31 décembre 2009	0

NOTE 12. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	31 déc. 2009		31 déc. 2008	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
- Société d'Investissement Radiall *	27,6	32,1	27,7	30,0
- Hodiall *	43,5	50,4	43,5	50,1
- Pierre Gattaz	2,2	2,6	2,2	2,6
- Public et divers **	26,7	14,9	26,6	17,3

* Holding regroupant les intérêts des familles Gattaz dans Radiall.

** Les actions détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,2 % du total.

NOTE 13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

13.1 – Evolution des provisions

(en milliers d'euros)	31 déc. 2008	Augmentations	Reprises	Devenue sans objet	31 déc. 2009
Risques de change	609	201	609		201
Risques techniques et commerciaux	27	188	10	9	196
Risques divers	36	264		36	264
Total provisions pour risques	672	653	619	45	661
Provisions pour restructurations	83	1 389	83		1 389
Indemnités de fin de carrière	3 881	843		491	4 233
Total provisions pour charges	3 964	2 232	83	491	5 622

13.2. Indemnités de départ à la retraite

HYPOTHESES	2009	2008
1) Age de départ à la retraite :		
- né avant 1951	60	60
- né entre 1951 et 1956	63	63
- né après 1956	65	65
2) Modalités de départ :	A l'initiative du salarié dans la totalité des cas	A l'initiative du salarié dans la totalité des cas
3) Taux d'évolution des salaires :	2,84 %	2,9 %
4) Taux d'actualisation :	3,7 %	4,4 %
5) Turnover :		
- de 16 à 39 ans	5,37 %	5,04 %
- de 40 à 49 ans	2,30 %	2,02 %
- de 50 à 54 ans	0,50 %	0,50 %
- de 55 à 65 ans	0,00 %	0,00 %
6) Table de mortalité :	TF-00-02	TF-00-02

NOTE 14. ECHEANCIER DES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009			31 déc. 2008		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Emprunts obligataires convertibles	140	39 478	39 618	851	39 478	40 329
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	649		649	27		27
Dettes financières diverses	246	128	374		751	751
Comptes courants groupe		3 816	3 816		3 394	3 394
Effets à payer	401		401	3 600		3 600
Fournisseurs	10 038		10 038	12 391		12 391
Avances et acomptes	24		24	17		17
Dettes fiscales et sociales	8 334		8 334	9 516		9 516
Autres	1 271	1 648	2 919	906	1 565	2 471
Total	21 103	45 070	66 173	27 308	45 188	72 496

En date du 18 juillet 2007, le Groupe Radiall a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'A.M.F. sous le n° 07-199.

Le montant de cet emprunt s'élève à 39 478 milliers d'euros.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

▪ Nombre d'obligations émises	37 597
▪ Valeur nominale en euro / prix d'émission (en euros)	1 050
▪ Prix d'émission (en euros)	1 050
▪ Montant total de l'émission en valeur nominale (en euros)	39 477 900
▪ Taux d'intérêt facial (paiement annuel à terme échu)	« Euribor 12 mois – 0,63 % »
▪ Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice	0
▪ Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2009	37 597
▪ Date prévue de remboursement	18 juillet 2012

Les obligations émises ont été souscrites à hauteur de 7,6% par le public et pour le solde par Crédit du Nord, BNP Paribas et Calyon. A chaque obligation sont attachés trois « BSAAR A » et trois « BSAAR B ».

Ces Etablissements Bancaires ne souhaitant pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR par eux souscrites, ils ont cédé 19.872 BSAAR aux actionnaires de la société pour 0,01 euro par bloc, 48.036 BSAAR aux cadres et mandataires sociaux de la société et, 140.574 BSAAR à la société Hodiall.

Le solde des BSAAR (17.106) étant conservé par certains souscripteurs d' OBSAAR.

Les intérêts sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 représentent une charge de 1,4 millions d'euros. Les frais liés à l'émission de cet instrument sont amortis sur 5 ans.

Les BSAAR B ont été admis aux négociations sur le marché Euronext Paris le 20 juillet 2009 sous le code ISIN FR0010485474. Les BSAAR A y seront admis le 19 juillet 2010 sous le code ISIN FR0010485474 au moment où ils deviendront exerçables.

Les caractéristiques essentielles des Bons de Souscription d'Actions Remboursables sont les suivantes :

Principales caractéristiques des BSAAR	BSAAR A	BSAAR B
Prix d'exercice	126,00 €	121,00 €
Parité d'exercice	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR A	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR B
Durée	7 ans	4 ans
Période d'exercice	du 19 juillet 2010 au 18 juillet 2014 inclus	du 20 juillet 2009 au 18 juillet 2011 inclus

NOTE 15. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Participations (montant bruts)	35 141	35 141
Créances clients et comptes rattachés	7 389	11 789
Autres créances et comptes courants débiteurs	14 497	19 420
Emprunts et dettes financières diverses (comptes courants créditeurs)	(3 816)	(3 483)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(2 469)	(3 120)
Autres dettes	(883)	
Charges financières	40	126
Produits financiers	5 208	4 144

Le poste « autres créances » comprend 134 milliers d'euros de subvention Shanghai.

Le poste « autres dettes » se compose du solde de la subvention accordée par Radiall à IDMM.

NOTE 16. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'entreprise, dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de change a mis en place les opérations suivantes :

	Nominal <i>(en milliers de devises)</i>	Valeur de marché <i>(en milliers d'euros)</i>
Accumulateur (vendeur USD)	10 928	(170)
Total	10 928	(170)

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radiall a mis en place les opérations suivantes :

- **S'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractés par Radiall S.A. pour l'extension du site de Château-Renault :**
 - échange de conditions d'intérêts jusqu'au 1^{er} janvier 2012. Radiall est payeur de « *Euribor 12 mois* » (avec un plafond à 3% si le taux LIBOR 12 mois est inférieur à 4,65%) contre « *Euribor 3 mois* » ;
 - le montant notionnel est amorti de 200 000 euros par an de manière linéaire. Au 31 décembre 2009, le montant notionnel s'élève à 450 000 euros.
 - La valeur de marché est de – 4 046 euros.

- **S'agissant des échéances de l'emprunt obligataire « OBSAAR » contractés par Radiall S.A. au taux nominal de « Euribor 12 mois – 0,63 % » :**

- Un contrat de swap de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : Radiall est receveur du taux variable « Euribor 12 mois pré-fixé » et payeur du taux fixe de 4.395% l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2009 est de - 1 408 564 euros.
- Un second contrat de swap de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : Radiall est receveur du taux variable « Euribor 12 mois pré-fixé » et payeur du taux fixe de 4,34% l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2009 est de - 1 376 623 euros.

Engagements de crédit-bail

<i>(en milliers d'euros)</i>	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31 déc. 2009
Crédit-bail immobilier (1)	176	228		404

⁽¹⁾ Concerne l'établissement de Château-Renault (37).

L'option d'achat est de 1 euro symbolique. Les redevances payées au cours de l'exercice s'élèvent à 237 milliers d'euros.

Autres engagements hors bilan

A fin 2009, l'actionnaire minoritaire de Radiall India Ltd détient 10 % des actions de cette société. Radiall détient dans ce cadre une option d'achat sur ces titres et l'actionnaire minoritaire une option de vente. L'option de vente est exerçable dans les 5 ans à compter de septembre 2007. L'option d'achat est exerçable à tout moment entre septembre 2012 et septembre 2014. Un accord prévoit le rachat de ces actions par Radiall, selon une base de calcul déterminée par les parties.

NOTE 17. CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2008
France	28 259	35 601
- Avec les entreprises liées	158	226
- Autres	28 101	35 375
International	69 737	91 701
- Avec les entreprises liées	47 407	64 737
- Autres	22 330	26 964
Total	97 996	127 302

NOTE 18. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les autres achats et charges externes ont diminué de près de 22 % par rapport à l'exercice 2008, notamment en raison de la diminution des charges de sous-traitance et de transport.

NOTE 19. FRAIS DE PERSONNEL, EFFECTIFS ET PARTICIPATION DES SALARIES

L'effectif moyen a évolué comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Employés / ouvriers	476	495
Techniciens / agents maîtrise	303	315
Cadres et direction générale	229	238
Total	1 008	1 048

NOTE 20. REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

(en euros)	Fonction	Rémunérations nettes ^{(1) (2)}	Jetons de présence ou indemnités ⁽²⁾
Monsieur Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance		114 139
Monsieur Didier Lombard	Membre du Conseil de Surveillance		7 000
Madame Roselyne Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance		4 000
Monsieur Bruno Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance		4 000
Monsieur Robert Papin	Membre du Conseil de Surveillance		5 000
Monsieur Pierre Gattaz	Président du Directoire	150 429	
Monsieur P. Michel Churg	Membre du Directoire	80 994	
Monsieur Guy de Royer	Membre du Directoire	15 775	
Total		247 198	134 139

⁽¹⁾ Sur la durée du mandat social, avantages en nature compris.

⁽²⁾ Versés par Radiall S.A.

NOTE 21. RESULTAT FINANCIER

Les produits financiers se composent principalement des dividendes encaissés des filiales pour 4 797 milliers d'euros.

NOTE 22. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	15
Produit de cession sur immobilisations	452	1 232
Reprise de provision	0	35
Reprise d'amortissements dérogatoires	3 785	4 122
Total des produits exceptionnels	4 241	5 404
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 801	86
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	744	1 386
Autres charges exceptionnelles	214	152
Dotation aux amortissements dérogatoires	2 470	3 036
Dotation aux provisions des plans de restructuration et de dépréciations d'immobilisations	2 056	0
Total des charges exceptionnelles	7 285	4 660

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion comprennent la subvention accordée à la filiale IDMM, pour 883 milliers d'euros, ainsi que des charges non courantes de personnel pour 900 milliers euros.

La dotation aux provisions des plans de restructuration comprend 1 390 milliers d'euros pour des charges de personnel et 666 milliers d'euros au titre de dépréciations sur immobilisations situées sur les sites Grenoblois de Voiron et Voreppe.

NOTE 23 : IMPOT SOCIETE

L'entreprise a enregistré cette année un crédit d'impôt recherche d'un montant de 829 milliers d'euros. Elle dispose également de reports déficitaires reportables sans limitation de durée d'un montant de 19 630 milliers d'euros.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

en milliers d'euros	Avant impôts	Après impôts
Résultat courant	(9 002)	(8 227)
Résultat exceptionnel	(3 044)	(3 044)
Impôts sur les bénéfices	775	0
Résultat	(11 271)	(11 271)

En décembre 2007, Radiall S.A. a exercé en France l'option pour le régime de l'intégration fiscale de

groupe incluant Radiall S.A. (société mère intégrante) et les filiales françaises suivantes à compter du 1^{er} janvier 2008 : Industrie Doloise Finances, Radiall Ventures Capital, Industrie Doloise de Micro-Mécanique, Radiall Systems et D-LightSys.

Les dispositions de la convention d'intégration fiscale entre les parties conduisent à répartir l'impôt entre les filiales comme si elles étaient imposées séparément en l'absence d'intégration. Les pertes fiscales cumulées indéfiniment reportables du groupe intégré de Radiall S.A. au 31 décembre 2009 s'élèvent à 18 031 milliers d'euros.

Par ailleurs, Radiall S.A. dispose au 31 décembre 2009 de pertes fiscales cumulées antérieurement à l'intégration fiscale, qui sont indéfiniment reportables pour un montant de 4 932 milliers d'euros. Ces pertes restent imputables sur les bénéfices futurs de cette seule entité.

Au 31 décembre 2009, le résultat fiscal de Radiall S.A., hors intégration, est une perte de 14 698 milliers d'euros.

NOTE 24. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'ALLEGER OU D'ACCROITRE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2008	Augmentation	Diminution	31 déc. 2009
Provisions réglementées et charges à réintégrer ultérieurement				
Amortissements dérogatoires	14 229	2 470	3 785	12 914
Subventions d'investissements				
Base impôts futurs	14 229	2 470	3 785	12 914
Imposition future (sur la base d'un impôt à 33,33 %)	4 743			4 305
Charges non déductibles fiscalement dans l'année				
Provisions et charges non déduites temporairement	5 132	3 183	949	7 366
ORGANIC	217	162	217	162
Participation				
Base impôts payés d'avance	5 349	3 345	1 166	7 528
Economie fiscale future (sur la base d'un impôt à 33,33 %)	(1 785)			(2 509)

NOTE 25. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Il n'y a pas été constaté en 2009 d'activation de frais de recherche et développement.

2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2009

Au 31 décembre 2009

	Capital (1)	Réserve Report à nouveau (1)	% Capital détenu	Valeur comptable titres		CA HT exercice 2009	Résultat net 2009 (1)	Dividendes encaissés par Radiall S.A.
				Brut	Net			
FRANCE								
Industrie Doloise Finances <i>(Rosny-sous-Bois (93))</i>	975	71	100,00	6 597	4 931	0	(12)	0
ETRANGER								
Radiall GmbH <i>(Allemagne)</i>	486	426	100,00	229	229	10 565	383	1 200
Radiall Srl <i>(Italie)</i>	257	2 819	100,00	596	596	6 479	(401)	0
Radiall BV <i>(Pays-Bas)</i>	16	1 018	100,00	11	11	2 515	34	0
Radiall AB <i>(Suède)</i>	29	(11)	100,00	47	47	405	19	0
Radiall America <i>(Etats-Unis)</i>	10 756	17 583	100,00	13 526	13 526	0	(36)	0
Radiall Asia <i>(Hong Kong)</i>	27	180	55,00	18	18	2 966	714	790
Radiall do Brasil <i>(Brésil)</i>	254	(188)	99,87	754	10	0	(51)	0
Radiall Ltd. <i>(Grande Bretagne)</i>	2 516	0	100,00	4 521	4 521	6 248	191	653
Radiall India Ltd. <i>(Inde)</i>	353	1 508	90,00	2 450	2 450	6 274	347	0
Nihon Radiall KK <i>(Japon)</i>	334	47	100,00	397	397	1 996	91	0
Shanghai Radiall <i>(Chine)</i>	8 516	6 926	71,00	5 994	5 994	24 956	950	2 154
Radiall Int. Ltd. <i>(Hong Kong)</i>	1	762	100,00	1	1	9 625	(17)	0

⁽¹⁾ Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux de clôture pour les éléments relevant du bilan (Capital et réserves) et au taux moyen pour ceux relevant du compte de résultat.

Principales devises utilisées :

	Taux de clôture <i>(en euros)</i>	Taux moyen <i>(en euros)</i>
Dollars	1,441	1,384
Dollars Hong Kong	11,171	10,724
Livre sterling	0,888	0,891
Couronne suédoise	10,252	10,649
Roupie indienne	67,040	67,109
Yen	133,160	129,510
Yuan	9,835	9,454
Réal	2,511	2,826

3. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2005	2006	2007	2008	2009
Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	3 381 268	3 381 573	3 390 186	3 326 366	3 326 037
b. Nombre d'actions émises	2 217 960	2 218 160	2 223 810	2 181 947	2 181 731
Résultat global des opérations effectives					
a. CA hors taxes	115 101 908	132 300 892	134 949 040	127 301 381	97 996 481
b. Bénéfice avant impôt, participation, amortissement et provision	14 320 183	3 367 991	12 277 952	10 626 886	(4 545 469)
c. Impôts sur les bénéfices	(74 543)	(323 934)	(197 969)	(823 849)	(774 909)
d. Bénéfice après impôt avant participation amortissement et provision	14 394 726	3 691 925	12 475 921	11 450 732	(3 770 560)
e. Résultat net	15 055 727	3 247 262	9 661 707	5 116 430	(11 271 431)
f. Montant des bénéfices distribués	2 040 523	2 484 339	2 899 620	2 072 850	1 386 093*
Résultat réduit à une seule action					
a. Résultat après impôt avant amortissement et provision	6,49	1,66	5,52	5,09	(1,73)
b. Résultat net	6,79	1,46	4,34	2,34	(5,17)
c. Dividende versé par action	0,92	1,12	1,30	0,95	0,75*
Personnel					
a. Salariés (effectif moyen)	992	1 030	1 049	1 048	1 008
b. Masse salariale	27 878 431	30 307 244	32 305 471	32 285 288	32 123 393
c. Sommes versées en avantages sociaux	11 452 814	12 347 092	12 418 000	12 812 978	12 556 797

* Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire arrêtant les comptes de l'exercice 2009.

4. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos au 31 décembre 2009

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RADIALL S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des titres de participation, des stocks et en-cours et des créances clients telles que décrites respectivement dans les notes 2.5, 2.6 et 2.7 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Courbevoie, le 6 mai 2010

Les Commissaires aux comptes

FIDUS

FRANCIS BERNARD

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

5. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice.

En application de l'article L. 225-88 du Code du commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- **Subvention à la société Industrie Doloise de (IDMM)**

Votre société a accordé une subvention d'un montant de 883 milliers d'euros à IDMM au titre de l'année 2009 dans le cadre du développement de projets commerciaux.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil de Surveillance le 28 août 2009.

Au 31 décembre 2009, la dette de votre société envers IDMM s'élève à 883 milliers d'euros.

- Convention de compte courant de services avec la société Hodiall

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Votre société et Hodiall ont mis en place une convention de compte courant permettant à chacune de bénéficier de l'excédent de trésorerie de l'autre en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles, sous forme d'avances en compte courant rémunérées, dans la limite d'un million quatre cent mille euros (1.400.000 €) remboursable en une seule fois le 31 décembre 2015 au plus tard. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 12 mois +1,5 point.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil de Surveillance le 17 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009, votre société a une créance de 979 milliers d'euros sur Hodiall au titre de cette avance et le montant des intérêts facturés s'élève à 29 milliers d'euros pour l'année 2009.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

- **Convention de prestations de services avec la société Radiall USA.**

Votre société s'est engagée à prendre en charge la formation des salariés de Radiall USA dans le cadre de l'implantation d'une usine sur le site d'Obregon au Mexique.

Aucun montant n'a été facturé par votre société sur l'exercice 2009 au titre de cette convention.

Convention de prestations de services avec la société IDMM.

La société IDMM s'est engagée à fournir à votre société des prestations en matière d'usinage et d'expertise.

La rémunération prise en charge par votre société à ce titre s'élève à 90 milliers d'euros hors taxes pour l'année 2009.

- **Convention d'assistance et de conseils avec la société Hodiall.**

La société Hodiall fournit à votre société son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance. Cette convention a fait l'objet d'un avenant, autorisé par le Conseil de Surveillance du 9 décembre 2008, fixant le montant de la rémunération au titre des exercices 2008 et 2009.

La rémunération relative à cette convention versée par votre société pour l'année 2009 s'élève à 700 milliers d'euros hors taxes.

- **Convention d'assistance et de conseils avec la société Radiall Systems.**

Votre société fournit à Radiall Systems son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : services financiers et fiscaux, assistance juridique, secrétariat juridique, mise à disposition d'un ingénieur projet et support logistique.

La rémunération perçue par votre société au titre de cette convention s'élève à 6 milliers d'euros hors taxes pour l'année 2009.

- **Convention de compte courant avec la société Industrie Doloise Finances (IDFI)**

Votre société a consenti à IDFI une avance en compte courant pour un montant maximum de un million d'euros pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 12 mois + 0,5 point.

Au 31 décembre 2009, votre société a une créance de 443 milliers d'euros sur IDFI au titre de cette avance et le montant des intérêts facturés s'élève à 16 milliers d'euros pour l'année 2009.

- **Convention de compte courant avec la société IDMM.**

Votre société a consenti à IDMM une avance en compte courant pour un montant maximum de six millions d'euros pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 12 mois + 0,5 point.

Au 31 décembre 2009, l'avance s'élève à 5 467 milliers d'euros et le montant des intérêts facturés s'élève à 205 milliers d'euros pour l'année 2009.

- **Convention de compte courant avec la société Radiall Ventures Capital**

Votre société a consenti à Radiall Ventures Capital le 16 mai 2006 une avance en compte courant, afin de soutenir les projets de développements de cette dernière, pour un montant maximum de deux et demi millions d'euros pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 12 mois + 0,5 point.

Au 31 décembre 2009, l'avance s'élève à 2 267 milliers d'euros et le montant des intérêts facturés s'élève à 75 milliers d'euros pour l'année 2009.

Fait à Paris et Courbevoie, le 6 mai 2010

Les Commissaires aux comptes

FIDUS

FRANCIS BERNARD

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

IV. ORGANES SOCIAUX ET ASSEMBLEES GENERALES

1. PROJET DE RESOLUTIONS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 8 JUIN 2010

1.1. Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de groupe, du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2009 comme suit :

Report à nouveau antérieur	11 705 700,07 €
Résultat de l'exercice 2009	(11 271 431,11) €
	<hr/>
Report à nouveau après affectation du résultat	434 268,96 €
Réserve Générale antérieure :	45 187 468,64 €
Distribution de dividendes	1 386 093,00 € ⁽¹⁾
Soit 0,75 € par action	
Réserve Générale après distribution :	43 801 375,64 €

Le montant de la Réserve Générale est de 43 801 375,64 € après distribution.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide de distribuer un dividende brut de 0,75 € (soixante quinze centimes) par action, soit un montant de 1 386 093,00 € (un million trois cent quatre-vingt six mille quatre-vingt treize euros), le nombre d'actions existantes étant de 1 848 124 (un million huit cent quarante huit mille cent vingt quatre).

Ce dividende est prélevé sur la Réserve Générale qui s'élève à 45 187 468,64 € (quarante-cinq million cent quatre-vingt sept mille quatre cent soixante-huit euros et soixante quatre centimes) qui passe à 43 801 375,64 € (quarante-trois millions huit cent un mille trois cent soixante-quinze euros et soixante quatre centimes) après la distribution des dividendes.

⁽¹⁾ Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

Les dividendes seront mis en paiement le 14 juin 2010.

Il est précisé que, les actions possédées par la Société ne donnant pas droit au dividende, la somme correspondant au dividende non versé sur ces actions auto-détenues, lors de la mise en paiement, sera affectée au compte de Réserve Générale.

Il est précisé également que :

- au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le dividende sera éligible, pour les bénéficiaires remplissant les conditions requises, à la réfaction prévue à l'article 158-3. 2° du Code général des impôts,
- le dividende, lorsqu'il sera servi à des particuliers fiscalement domiciliés en France et dont les actions ou parts sociales ne sont pas inscrites dans un PEA, subira une retenue à la source au titre des prélèvements sociaux,

- les mêmes bénéficiaires qui entendraient par ailleurs opter pour le prélèvement de 18%, libératoire de l'impôt sur le revenu, devront en aviser la société avant la date de mise en paiement du dividende.

L'Assemblée Générale constate que le montant du dividende distribué et le revenu global de l'action au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2006	2 218 260	1,12
2007	2 223 810	1,30
2008	2 181 947	0,95

Toutes les sommes mentionnées dans le tableau qui précède sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve les conventions présentées dans ce rapport.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, autorise le Directoire, conformément à l'article L. 225-209 du Code de Commerce, à procéder à d'éventuels achats ou ventes, en bourse ou hors marché, d'actions RADIALL, dans la limite de 10% du capital social, soit 184.812 actions, y compris sous forme de bloc(s) de titres, aux fins :

- de poursuivre et, le cas échéant, modifier le contrat de liquidité conclu le 1^{er} juillet 2005 avec la société ODDO MIDCAP ou conclure tout contrat identique avec un prestataire de services d'investissement, conformément aux dispositions de la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- d'utiliser les actions acquises pour faciliter ou permettre l'acquisition d'un nombre entier d'action dans le cadre d'opérations de regroupement des actions de la Société,
- d'annuler les actions dans les conditions fixées par la loi, notamment pour optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société, sous réserve de l'adoption de la septième résolution à caractère extraordinaire présentée ci-après,
- d'honorer les obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'option d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise,

- d'utiliser les actions acquises pour les conserver et les remettre en paiement ou en échange ou autrement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la Société.

Le prix maximum d'achat par action ne devra pas excéder 100 euros. Il n'y aura pas de prix de revente minimum par action. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer au programme de rachat d'actions est de 12.000.000 euros.

Cette autorisation d'achat est donnée pour une durée maximum de 18 mois à compter de la présente Assemblée Générale. Elle pourra être utilisée y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2009.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Directoire qui pourra déléguer lesdits pouvoirs pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme annuelle globale de vingt sept mille (27 000) Euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, étant précisé que la répartition de cette somme globale entre ses membres incombe au Conseil de Surveillance lui-même.

1.2. Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes, et conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce :

1. autorise le directoire à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la Société détient ou pourra détenir en conséquence de l'utilisation des diverses autorisations d'achat d'actions données par l'assemblée générale au directoire, dans la limite de 10 %, par période de vingt-quatre mois, du nombre total des actions composant le capital social à la date de l'opération.
2. autorise le directoire à imputer la différence entre la valeur d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sur tous postes de primes ou réserves disponibles.
3. délègue au directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, tous pouvoirs pour réaliser la ou les réductions du capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution, impartir de passer les écritures comptables correspondantes, procéder à la modification corrélative des statuts, et d'une façon générale accomplir toutes formalités nécessaires.

4. fixe à dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, la durée de validité de la présente autorisation qui prive d'effet, à hauteur des montants non utilisés, et remplace toute autorisation antérieure ayant le même objet.

HUITIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

2. ORGANES SOCIAUX

Conseil de Surveillance

Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance
Bruno Gattaz	Vice-président
Roselyne Gattaz	
Didier Lombard	
Robert Papin	

Directoire

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Michel Churg	Directeur Général Adjoint*
Guy de Royer	Directeur Financier**

* *Fin du mandat suite à démission le 17 septembre 2009*

** *Début du mandat 17 novembre 2009*

Comité de Direction

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Michel Churg	Directeur Général Adjoint
Dominique Buttin	Directeur de Division « <i>Aerospace Defense Instrumentation</i> »
André Hartmann	Directeur Zone Asie
André Hernandez	Directeur Zone Amériques*
Michel Molles	Directeur Commercial**
Frédéric Perrot	Directeur de Division « <i>Telecom Automobile Industriel</i> »
Jean-Pierre Wilsch	Directeur des Ressources Humaines
Guy de Royer	Directeur Financier
Denis Aubourg	Directeur Commercial***

* *Départ à la retraite le 31 mai 2009*

** *Départ à la retraite le 31 août 2009*

*** *Entrée au comité le 1^{er} mars 2009*

Commissaires aux comptes

MAZARS

Exaltis - 61 rue Henri Regnault
92 075 La Défense Cedex

Suppléants :

Guillaume Potel

Personne responsable de l'information :

Guy de Royer (Directeur Financier)

FIDUS

12, rue de Ponthieu
75008 Paris

Eric Lebegue

Tél. : 01 49 35 35 35
infofinance@radiall.com

3. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Informations sur les mandats dans toute société au 31 décembre 2009 :

- **Yvon Gattaz, Président du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 17 décembre 1993
Echéance du mandat en cours : 2012
- **Bruno Gattaz, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 17 décembre 1993
Echéance du mandat en cours : 2012
Egalement Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall.
- **Robert Papin, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 19 septembre 1997
Echéance du mandat en cours : 2014
- **Didier Lombard, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 20 mai 2003
Echéance du mandat en cours : 2014
Egalement administrateur des sociétés Orange, Thales et de Thomson et membre du Conseil de Surveillance de ST. Microelectronics. Président de France Télécom.
- **Roselyne Gattaz, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 16 mai 2006
Echéance du mandat en cours : 2012
Egalement membre du Conseil de Surveillance de Hodiall.
- **Pierre Gattaz, Président du Directoire**
Date de première nomination : 04 janvier 1994
Echéance du mandat en cours : 2012
Egalement Président du Directoire de Hodiall. Membre du Conseil de Surveillance de Cegos S.A.
- **Pierre Michel Churg, Membre du Directoire**
Date de première nomination : 10 février 1995
Démission : 17 septembre 2009
Egalement membre du Directoire de Hodiall.
- **Guy de Royer, Membre du Directoire**
Date de première nomination : 17 novembre 2009
Echéance du mandat en cours : 2012

➤ **Tableau de synthèse des rémunérations brutes (avantages en nature compris) et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2009	Exercice 2008
Pierre GATTAZ (Président du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	297 569	293 712
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2009	Pas d'attribution d'options en 2008
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2009	Pas d'attribution d'action de performance en 2008
TOTAL	297 569	293 712
P. Michel CHURG * (Membre du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	185 405	231 179
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2009	Pas d'attribution d'options en 2008
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2009	Pas d'attribution d'action de performance en 2008
TOTAL	185 405	231 179
Guy de ROYER **		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	19 458	
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2009	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2009	N/A
TOTAL	19 458	

* Jusqu' au 17 septembre 2009, date de démission du mandat social.

** A partir du 17 novembre 2009, date de nomination.

Dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2009	Contrats de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Pierre GATTAZ Président du Directoire 24/03/2006 AG comptes 2011	x			x		x		x
P. Michel CHURG * Directeur Général Adjoint 24/03/2006 17/09/2009	x			x		x		x
Guy de ROYER ** Directeur Financier 17/11/2009 AG Comptes 2011	x			x		x		x

* Jusqu' au 17 septembre 2009, date de démission du mandat social.

** A partir du 17 novembre 2009, date de nomination.

- **Détails des rémunérations brutes (avantages en nature compris) versée au cours des exercices 2008 et 2009 aux mandataires sociaux par Radial S.A., ses filiales ou ses sociétés contrôlantes :**

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social*

	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus	Montants dus	Montants dus	Montants versés
Pierre GATTAZ				
Président du Directoire				
Rémunération fixe	287 433	287 433	290 513	290 513
Rémunération variable	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	6 279	6 279	7 056	7 056
TOTAL	293 712	293 712	297 569	297 569
P. Michel CHURG **				
Membre et Directeur et Directeur Général Adjoint				
Rémunération fixe	223 525	223 525	178 033	178 033
Rémunération variable	5 206	8 619	5 619	5 206
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 448	2 448	1 753	1 753
TOTAL	231 179	234 592	185 405	184 892
Guy de ROYER ***				
Membre du Directoire et Directeur Financier				
Rémunération fixe	N/A	N/A	19 189	19 189
Rémunération variable	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A		
Jetons de présence				
Avantages en nature	N/A	N/A	269	269
TOTAL	N/A	N/A	19 458	19 458

* Au titre de la période d'exercice de leur mandat.

** Membre du Directoire jusqu'au 17 septembre 2009.

*** Membre du Directoire à compter du 17 novembre 2009.

La part variable du salaire des membres du Directoire versée au mois de mars 2009 a été fonction de grilles d'objectifs personnalisés ayant trait aux performances collectives et individuelles réalisées sur l'exercice 2008 (croissance, rentabilité, excellence opérationnelle, ...).

Jetons de Présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2008	Montants versés au cours de l'exercice 2009
<u>Yvon Gattaz</u>		
Jetons de Présence	4 000	4 000
Autres rémunérations *	107 856	110 139
<u>Bruno Gattaz</u>		
Jetons de Présence	4 000	4 000
Autres rémunérations		
<u>Roselyne Gattaz</u>		
Jetons de Présence	4 000	4 000
Autres rémunérations		
<u>Didier Lombard</u>		
Jetons de Présence	7 000	7 000
Autres rémunérations		
<u>Robert Papin</u>		
Jetons de Présence	5 000	5 000
Autres rémunérations		

* Indemnités au titre des fonctions de Président du Conseil de Surveillance de Radiall S.A.

4. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce visant l'attribution d'options de souscriptions au bénéfice des salariés et dirigeants, nous vous informons que, durant l'exercice 2009 :

- le Directoire **n'a accordé aucune option de souscription d'action** ;
- **aucune option de souscription d'actions** n'a été levée dans le cadre du plan accordé par le Directoire le 21 novembre 2003.
- **aucune option de souscription d'actions** n'a été levée dans le cadre du plan accordé par le Directoire le 27 septembre 2005 par **l'un des dix salariés les mieux rémunérés** de la société, **non mandataire social**.

5. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de sociétés et de l'article 222-14 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons qu'au cours de l'année 2009, aucune opération sur les titres de la Société n'a été réalisé par des dirigeants.

www.radiall.com 



RADIALL SA

101, rue Philibert Hoffmann

93116 Rosny-sous-Bois Cedex - France

Tel.: +33 1 49 35 35 51 - Fax: +33 1 49 35 35 18

infofinance@radiall.com

RADIALL 
The next connexion